

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN ARTS, LANGUES ET CULTURES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN LANGUE ET LITTERATURE

DEPARTMENT DE FRANÇAIS



UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTY OF ART, LETTERS AND
SOCIALS SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL OF ARTS
LANGAGES AND CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
LANGUAGES AND LITERATURES

DEPARTMENT OF FRENCH

**DES FORMES D'EXPRESSION DES MODALITÉS DANS
NGUM A JEMEA de David Mbanga Eyombwan et UNE
SAISON AU CONGO d'Aimé Césaire**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Lettres Modernes Françaises
Spécialité : Langue Française
Option : Grammaire et Pragmatique**

Par

MINKOUA MAKONGO CHARLOTTE BRENDA

Matricule : 18C084

Licenciée ès lettres modernes françaises

Sous la direction de

Simplice Aimé KENGNI

Chargé de Cours



JUIN 2024

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : DES PRÉCISIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES.....	9
CHAPITRE 1 : DE LA QUESTION DE MODALITÉ	10
CHAPITRE 2 : DU CORPUS AU CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	26
DEUXIEME PARTIE : DES FORMES LINGUISTIQUES DU POSITIONNEMENT DES LOCUTEURS	42
CHAPITRE 3 : LES MODALITÉS ALLOCUTIVES	43
CHAPITRE 4 : LES MODALITÉS ÉLOCUTIVES	74
TROISIEME PARTIE : DES FORMES SUBTILES A LA PRAGMATICITÉ DES MODALITÉS.....	104
CHAPITRE 5 : LES MODALITÉS DÉLOCUTIVES	105
CHAPITRE 6 : PRAGMATICITÉ DES MODALITÉS ÉNONCIATIVES.....	130
CONCLUSION GÉNÉRALE	143
BIBLIOGRAPHIE	147
TABLE DES MATIÈRES	152

DÉDICACE

À

Ma mère CLAIRE ALBERTINE MALINGUE WOUNGLY

Epse MINKOUA

REMERCIEMENTS

À la fin de ce travail de recherche, nous voudrions exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Nous remercions :

- notre directeur de recherche, le Docteur Simplicite Aimé KENGNI. Sa rigueur scientifique et ses multiples conseils m'ont orientée dans la rédaction de ce modeste mémoire.
- tous les enseignants du Département de Français de l'Université de Yaoundé I pour les enseignements durant mon parcours académique.
- le Professeur EVOUNG FOUUDA pour son franc-parler.
- mes parents qui m'ont soutenue moralement, spirituellement et financièrement, et surtout à ma mère MINKOUA CLAIRE et mon père MINKOUA CHRISTOPHE qui n'ont pas cessé de croire en moi et à me soutenir sans cesse.
- Que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation du présent travail trouvent ici l'expression de ma profonde et sincère gratitude.

RÉSUMÉ

Le sujet qui fait l'objet de notre étude se concentre sur l'analyse des formes d'expression modalité énonciatives, un domaine clé à la croisée de la pragmatique et de la grammaire. Le travail se concentre sur l'analyse des modalités allocutives, élocutives et délocutives à travers des supports d'étude. L'objectif est de comprendre comment ces modalités structurent et façonnent les interactions verbales entre locuteurs dans des contextes variés, notamment ceux marqués par les luttes pour l'indépendance et la sauvegarde de l'identité culturelle. L'étude analyse la manière dont les locuteurs expriment des jugements, des injonctions, des requêtes ou des suggestions, tout en modelant les relations de pouvoir, d'identité et de liberté. Les résultats montrent que les modalités énonciatives jouent un rôle fondamental dans la structuration du discours et dans la construction des relations sociales et politiques dans les supports d'étude analysés. Cette étude démontre que les modalités énonciatives, qu'elles soient allocutives, élocutives ou délocutives, jouent un rôle central dans la manière dont les discours sur l'indépendance sont formulés et interprétés. Elles influencent non seulement la forme du discours, mais aussi son impact pragmatique sur les lecteurs. Ce travail contribue ainsi à une meilleure compréhension de l'importance des structures linguistiques dans les interactions verbales et leur rôle dans la défense des valeurs culturelles, politiques et identitaires.

Mots-clés : Modalités, formes linguistiques, énonciation, pragmatisme, discours, allocutives, élocutives, délocutives.

ABSTRACT

This study focuses on the analysis of forms of expression of enunciative modalities, a key area at the intersection of pragmatics and grammar. By examining allocutive, elocutive, and delocutive modalities through various sources, the aim is to understand how these modalities structure and influence verbal interactions between speakers, particularly in contexts marked by struggles for independence and the preservation of cultural identity. The analysis highlights how speakers use these modalities to express injunctions, judgments, requests, or suggestions, while reflecting dynamics of power, identity, and freedom. The results show that these modalities play a central role in shaping discourse and constructing social and political relationships within the studies works. Thus, this research demonstrates that enunciative modalities, whether allocutive, elocutive, or delocutive, are essential not only to the formal structuring of discourses on independence but also to their pragmatic effectiveness. This work contributes to a better understanding of the impact of linguistic structures on verbal interactions and their role in defending cultural, political, and identity bases values.

Keys words: Modalities, linguistic forms, enunciation, pragmaticity, discourse, allocutive, elocutive, delocutive.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation du sujet

Les modalités énonciatives constituent un domaine essentiel de la linguistique, particulièrement pertinent en pragmatique, en analyse du discours et en grammaire. Elles représentent les différentes manières dont les locuteurs structurent leurs discours et expriment leurs intentions, leurs attitudes et leurs relations avec leurs interlocuteurs à travers le langage. Les modalités énonciatives comprennent les modalités allocutives, élocutives et délocutives, qui permettent respectivement de marquer l'adresse à un interlocuteur, l'expression de l'énonciation par le locuteur, et la référence à un tiers ou à un autre discours.

L'étude des modalités énonciatives est cruciale pour comprendre comment le langage est utilisé pour comprendre comment le langage est utilisé dans la communication humaine, en particulier dans la construction du sens dans le discours. Cette étude se situe au croisement de la pragmatique linguistique et de la grammaire, en particulier la grammaire pragmatique et la grammaire du discours. La pragmatique se concentre sur l'utilisation du langage en contexte et sur les intentions communicatives des locuteurs, tandis que la grammaire examine les structures linguistiques qui sous-tendent ces usages. Ensemble, ces disciplines offrent une compréhension approfondie des mécanismes et des fonctions des modalités énonciatives, ainsi que leur impact sur la construction du sens et l'interprétation des discours.

Selon le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002 :385), les modalités d'énonciation : *Caractérisent la forme de communication qui s'établit avec l'interlocuteur ; il peut s'agir de la modalité de phrase : interrogative, assertive (ou déclarative) et impérative et plus largement de la force illocutionnaire des énoncés. Il peut s'agir aussi des adverbes qui portent sur l'énonciation : c'est le cas de « franchement », par exemple dans « franchement, il a tort » (« je te dis franchement » : il a tort »).*

Nous voyons à cet effet que les modalités d'énonciation, correspondent plus distinctement aux types de phrases et aux adverbes d'énonciation.

Antoine Culioli se distingue par ses contributions majeures. Dans *Pour une linguistique de l'énonciation* (1984), il développe une théorie de l'énonciation qui met en évidence l'importance des modalités dans la structuration du discours. Il soutient que les modalités

énonciatives jouent un rôle crucial dans l'expression des intentions et des attitudes du locuteur. « Les modalités énonciatives sont des marqueurs linguistiques essentiels qui permettent de comprendre comment les locuteurs structurent leurs discours et interagissent avec leurs interlocuteurs. » Culioli (1984 : 45)

Ainsi, l'étude des modalités énonciatives représente un domaine de recherche complexe et enrichissant, qui permet d'explorer les mécanismes subtils de la communication verbale et de mieux comprendre comment les locuteurs utilisent le langage pour exprimer leurs pensées, leurs émotions et leurs intentions. Elle offre des perspectives importantes tant pour la théorie linguistique que pour les applications pratiques dans l'analyse des discours et la communication effective.

Motivations

La motivation pour étudier les modalités énonciatives découle d'une combinaison de facteurs scientifiques et personnels.

Sur le plan scientifique, cette recherche est ancrée dans le désir de comprendre plus profondément les mécanismes subtils de la communication verbale. Les modalités énonciatives sont essentielles pour saisir comment les locuteurs structurent leurs discours, expriment leurs intentions et interagissent avec leurs interlocuteurs. La complexité et la diversité des modalités énonciatives offrent un terrain fertile pour une exploration approfondie des processus linguistiques et cognitifs qui sous-tendent la communication humaine.

Dans une perspective académique, l'étude des modalités énonciatives répond à un besoin croissant de comprendre les dynamiques discursives dans des contextes variés, allant des interactions quotidiennes aux discours politiques, éducatifs.

Les motivations personnelles jouent également un rôle crucial dans cette recherche. L'intérêt pour les modalités énonciatives peut être enraciné dans une fascination pour la langue et ses capacités à façonner la réalité sociale et cognitive. La manière dont les locuteurs manipulent la langue pour influencer, persuader et exprimer des émotions est un sujet de curiosité intellectuelle et de passion.

L'étude des modalités énonciatives offre non seulement une opportunité de contribuer à la théorie linguistique, mais aussi de créer des applications concrètes qui améliorent la communication humaine dans divers contextes.

Objectifs de la recherche

Dans cette étude, l'objectif général sera de montrer comment le choix des modalités énonciatives (allocutives, élocutives et délocutives) influence la structuration du discours et l'interaction entre les locuteurs dans divers contextes socio-culturels. Pour y parvenir, nous disposons des objectifs opérationnels suivants :

- ✓ Décrire et classifier les modalités énonciatives : Il s'agit d'analyser les modalités allocutives, élocutives et délocutives pour identifier leurs caractéristiques distinctives et leurs fonctions spécifiques dans le discours. Cette classification permettra de mieux comprendre comment chaque modalité contribue à la construction du sens et à la structuration du discours. En se basant sur les travaux de Culioli et Olga Galatanu, cette étude vise à proposer une typologie détaillée des modalités énonciatives qui puisse servir de référence pour les futures recherches dans ce domaine.
- ✓ Analyser les fonctions pragmatiques des modalités énonciatives : en étudiant comment les locuteurs utilisent ces modalités pour exprimer leurs intentions, gérer leurs relations interpersonnelles et structurer leurs interactions, cette recherche cherche à dévoiler les mécanismes pragmatiques à l'œuvre dans la communication verbale. Les fonctions pragmatiques incluent l'injonction, la requête, l'interpellation, la suggestion, le jugement et l'autorisation, chacune jouant un rôle crucial dans la dynamique des interactions humaines.
- ✓ Etudier l'impact des modalités énonciatives sur la compréhension et l'interprétation des discours : Cette recherche vise à déterminer comment les modalités énonciatives influencent la manière dont les auditeurs perçoivent et interprètent les messages. En explorant les effets des différentes modalités sur la réception du discours, cette étude contribuera à mieux comprendre les processus cognitifs et contextuels impliqués dans la communication. Cela permettra également d'identifier les stratégies linguistiques que les locuteurs utilisent pour orienter l'interprétation de leurs discours.

Revue de la littérature

L'étude des modalités énonciatives se situe au carrefour de plusieurs champs de la linguistique, notamment la pragmatique, la grammaire et l'analyse du discours. Cette revue de la littérature se propose de faire le point sur les recherches antérieures et les développements théoriques pertinents pour cette étude.

- ✓ La théorie de l'énonciation : les fondements de l'étude des modalités énonciatives remontent aux travaux de Benveniste et de son concept de l'énonciation. Dans *Problèmes de linguistique générale* (1966), il introduit l'idée que le langage est intrinsèquement lié à l'acte d'énonciation, c'est-à-dire l'acte par lequel un locuteur s'approprie le langage pour exprimer une pensée à un moment donné et à un endroit précis. Cette perspective a ouvert la voie à une compréhension plus dynamique et contextuelle du langage, influençant de manière significative les études sur les modalités énonciatives.
- ✓ Les Perspectives pragmatiques : la pragmatique en tant que domaine de la linguistique, a également largement contribué à l'étude des modalités énonciatives. J.L. Austin et J.R. Searle, avec leurs théories des actes de langage, ont posé les bases pour comprendre comment les locuteurs utilisent le langage pour accomplir des actions (Austin, 1970 ; Searle, 1972, 1982). Bien que ces théories se concentrent principalement sur les actes de langage, elles fournissent un cadre utile pour analyser les modalités énonciatives en tant que moyens d'expression des intentions communicatives.
- ✓ Les Contributions de Culioli : dans *Pour une linguistique de l'énonciation* (1984), il a approfondi cette approche en proposant une théorie de l'énonciation qui met en évidence l'importance des modalités dans la structuration du discours. Culioli soutient que les modalités énonciatives sont des marqueurs linguistiques essentiels pour comprendre comment les locuteurs structurent leurs discours et interagissent avec leurs interlocuteurs. Il décrit les modalités allocutives, élocutives et délocutives et explore leurs rôles respectifs dans la communication.
- ✓ La grammaire du discours : en particulier à travers les travaux de chercheurs comme Nicole Le Querler (1996) explore comment les structures grammaticales et discursives interagissent pour produire du sens, tandis que Gardes Tamine et Pelliza (1998) se concentrent sur les mécanismes linguistiques qui sous-tendent la cohérence et la cohésion du discours.

Par ailleurs, notons aussi que certaines de nos lectures d'articles et mémoires nous aurons permis d'affiner notre position. Il s'agit de :

- ✓ Bibiane Lema Noah (1999) analyse l'injonction dans *La Tragédie du Roi Christophe* d'Aimé Césaire. Elle parvint au résultat selon lequel la valeur dominante des injonctions du Roi Christophe est l'ordre. Celui-ci est à l'origine des conflits et a une force négative. Son

mémoire est intitulé : « Le discours injonctif dans *La Tragédie du Roi Christophe* d’Aimé Césaire. »

- ✓ Efraim Tehna Nguimbous (2012) étudie l’injonction dans *Petit-Jo, Enfants des rues* d’Evelyne Mpoudi Ngolle. A la fin de son étude, il tire la conclusion selon laquelle l’injonction rend compte des désirs des émetteurs et permet de dénoncer les injustices sociales. Son mémoire est intitulé : « La valeur pragmatique des énoncés injonctifs dans *Petit-Jo, Enfants des rues* d’Evelyne Mpoudi Ngolle.
- ✓ Antoine-Beauvard Zanga (2021) étudie les modalités énonciatives dans *Les Impatientes* de Djaili Amadou Amal. Elles constituent les marques d’une communication intersubjective entre personnages.
- ✓ Jodelle Charitès Ngonon Manga (2022) décrit la manière dont les modalités d’énonciation opèrent dans la construction des jugements dans *Les Contes du Cameroun* d’Emmanuel Soundjock et de Charles Bikoi.

La revue de la littérature sur les modalités énonciatives révèle un domaine riche et dynamique de la linguistique, avec des contributions majeures venant de la pragmatique, de la grammaire et de l’analyse du discours. Les travaux de ces chercheurs ont jeté les bases pour une compréhension approfondie des modalités énonciatives.

Notre position est de renforcer et d’élargir les études existantes en offrant une approche intégrée et contextuelle des modalités énonciatives, en mettant l’accent sur leur rôle dans la structuration du discours et les interactions socioculturels et politiques.

Du problème à la problématique

L’étude des modalités énonciatives au travers de notre corpus pose le problème de la compréhension des modalités énonciatives dans la structuration du discours et l’influence des interactions verbales entre les locuteurs dans divers contextes socio-culturels. Cela implique de saisir comment ces choix linguistiques façonnent le message et modifient les dynamiques relationnelles dans la communication.

A cet effet, quelles sont les différentes formes d’expression des modalités mises en branle par les personnages dans nos supports d’étude ? Bien plus, comment le choix des modalités énonciatives influence-t-il la structuration du discours et l’interaction entre les locuteurs dans divers contextes socio-culturels ? Cette question centrale vise à explorer la

manière dont les différentes modalités énonciatives (allocutives ; élocutives et délocutives) interviennent dans la construction du sens et l'orientation de l'interprétation des discours.

Comme questions connexes, nous avons :

QR1 : Quelles sont les caractéristiques linguistiques des modalités énonciatives déployées ?

Cette problématique cherche à identifier et à décrire les marqueurs linguistiques spécifiques qui signalent les modalités énonciatives dans le discours. Elle vise à établir une typologie détaillée de ces modalités en s'appuyant sur des analyses syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

QR2 : Quels sont les effets des modalités énonciatives sur la compréhension et l'interprétation des discours ?

Cette question explore l'impact des modalités énonciatives sur la réception des discours par les auditeurs. Elle vise à comprendre comment les choix linguistiques des locuteurs influencent la perception et l'interprétation des messages, ainsi que les processus cognitifs et contextuels impliqués.

QR3 : Comment ces modalités, tout en contribuant à la gestion des relations interpersonnelles participent-elles de l'expression des intentions communicatives ?

Cette problématique examine comment les modalités énonciatives sont utilisées pour gérer les dynamiques interpersonnelles dans le discours. Elle explore leur rôle dans l'expression des intentions communicatives, la négation des positions sociales et la construction des identités discursives.

Ensemble, ces questions fournissent une base solide pour une exploration approfondie et multifacette des modalités énonciatives, contribuant à enrichir notre compréhension des mécanismes linguistiques et discursifs de la communication humaine.

Hypothèses

L'exploration des modalités énonciatives repose sur un ensemble d'hypothèses qui guident cette recherche et permettent de structurer l'analyse des données. Ces hypothèses pourraient être formulées en réponse aux problématiques soulevées et visent à anticiper les résultats possibles de cette étude.

- ✓ Hypothèse principale : le choix d'une modalité pourrait influencer la structuration du discours et impacte significativement l'interaction entre les locuteurs, en fonction des contextes socio-culturels.

Cette hypothèse centrale reposerait sur l'idée que les choix linguistiques en termes de modalités énonciatives ne sont pas arbitraires, mais répondent à des stratégies discursives spécifiques qui varient selon les situations de communication et les cultures des locuteurs.

- ✓ Hypothèses secondaires :
- ✓ Hypothèse sur les caractéristiques linguistiques : les modalités énonciatives pourraient présenter des marqueurs linguistiques distincts et identifiables, tels que des verbes modaux et des constructions syntaxiques particulières. Elles peuvent être catégorisées en sous-classes précises (allocutives, élocutives et délocutives) qui se manifestent différemment selon les contextes discursifs.
- ✓ Hypothèse sur la compréhension des discours : Les modalités énonciatives pourraient influencer la compréhension et l'interprétation des discours par les auditeurs, en orientant leurs attentes et en modulant la perception des intentions communicatives des locuteurs.
- ✓ Hypothèse sur la gestion des relations interpersonnelles : Les modalités énonciatives pourraient jouer un rôle clé dans gestion des relations interpersonnelles, notamment en exprimant des intentions, en négociant des positions sociales et en construisant des identités discursives. Les locuteurs utilisent les modalités énonciatives pour établir, maintenir ou modifier les dynamiques relationnelles dans les interactions verbales.

Plan de l'étude

L'exploration des modalités énonciatives dans cette recherche sera structurée en trois parties principales. Chacune de ces parties aborde un aspect essentiel de notre sujet d'étude, permettant une compréhension approfondie et nuancée des modalités énonciatives.

La première partie de notre recherche est dédiée aux **Précisions théoriques et méthodologiques** nécessaires à la compréhension des modalités énonciatives. Nous explorerons les concepts clés et les théories fondamentales qui sous-tendent les modalités énonciatives, ferons l'analyse de nos corpus de recherche tout en décrivant les critères de sélection des discours analysés ainsi que le cadre théorique et méthodologique adopté pour cette étude.

Par ailleurs, la deuxième partie de notre étude, intitulée **Des formes linguistiques du positionnement des locuteurs**, se consacre à l'exploration et à l'analyse des différentes manifestations linguistiques des modalités énonciatives dans les discours. Nous nous attacherons à identifier et à décrire les marqueurs syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des modalités énonciatives. Nous examinerons comment ces marqueurs se manifestent dans les discours, en fonction des genres discursifs et des contextes communicatifs. L'analyse portera sur la façon dont les locuteurs utilisent des structures grammaticales spécifiques pour exprimer diverses modalités énonciatives.

En dernier ressort, la troisième partie intitulée **Des formes subtiles à la Pragmaticité des modalités énonciatives** se concentrera sur l'impact des modalités énonciatives sur la communication et les interactions verbales. Nous analyserons leurs fonctions communicatives, leur rôle dans la gestion des relations interpersonnelles et leurs implications culturelles. Cette section mettra en lumière comment les modalités énonciatives contribuent à l'efficacité communicationnelle et à la négociation des identités discursives.

Ce plan tripartite permettra une analyse exhaustive et cohérente des modalités énonciatives, couvrant les aspects théoriques, méthodologiques, linguistiques et pragmatiques de notre sujet.

PREMIERE PARTIE : DES PRÉCISIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Lorsqu'on parle, on ne fait que décrire le monde, on le modifie, on agit sur lui, comme le font remarquer les pragmaticiens à l'instar de Kerbrat-Orecchioni, Austin J., Jacques Moeschler et Anne Reboul. L'acte de parole ou l'acte d'énonciation devient un outil au service de l'instauration d'un certain type de relation avec l'allocataire. Il vise ainsi à modifier un état de chose existant. Certains théoriciens pensent que seules trois types de modalités sont aptes à produire un certain effet sur le destinataire. C'est ainsi que Patrick Charaudeau estime que les modalités énonciatives sont les allocutives, les élocutives et les délocutives. Elles expriment et manifestent l'attitude du locuteur. Ces trois types de modalités ont ceci de particulier que l'acte de parole est associé à une intention spécifique.

Ce premier pan de notre travail aura concrètement deux chapitres. Le premier aura pour ambition de définir et préciser les concepts opératoires de modalité et de modalisation en analysant les différentes formes de modalités d'énonciation. Les pragmaticiens considèrent alors que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier, c'est-à-dire qu'il vise un certain effet et entraîne une certaine mutation de la situation interlocutive. C'est dire que lorsqu'on parle, on modifie d'une manière ou d'une autre sa vision des choses ou du moins son état d'avant. Alors que le deuxième chapitre se donnera pour tâche de faire un tour d'horizon de notre corpus, en indiquant la méthodologie et le cadre théorique de notre recherche pour mettre en lumière les éléments saillants des extraits de nos supports d'étude.

CHAPITRE 1 : DE LA QUESTION DE MODALITÉ

Mener une telle recherche exige de nous une indication qui nous permettrait d'examiner/ concevoir les limites et les espaces de déploiement de la question ou du fait à étudier. La modalité, puis que c'est de cela qu'il s'agit, nous amène déjà à penser ses rapports avec quelques domaines ou champs de la linguistique et de l'analyse du discours. Nous pensons et repérons ainsi les champs de la subjectivité, de l'énonciation, de la pragmatique.

Ainsi, parler des modalités énonciatives revient à savoir comment un locuteur exprime ses intentions, son attitude, sa prise de position, ses opinions, convictions et appréciations sous le prisme de la langue et notamment vis-à-vis de l'objet de son discours dans le but d'agir sur son interlocuteur. Nous commencerons ce travail tout en définissant et précisant les concepts opératoires des notions de modalité et modalisation.

1.1. QU'EST-CE QUE LA MODALITE ?

La notion de modalité a été inégalement traitée par différentes disciplines des sciences humaines : la logique, la sémiotique, la philosophie, la psychologie et les différentes branches de la linguistique. Chacune la définit et l'analyse selon ses objectifs et suivant ses objectifs, ses méthodes propres, même si plusieurs disciplines ont tendance plus que d'autres à emprunter des outils, des résultats qu'elles considèrent opératoires dans leurs propres champs d'investigation. De manière succincte, nous allons faire un tour d'horizon des considérations déjà développées propres à chaque discipline telle que la logique et la linguistique.

1.1.1. DE LA MODALITE LOGIQUE A LA MODALITE LINGUISTIQUE

Les modalités selon l'approche philosophique d'Aristote, relèvent du nécessaire (le toujours vrai) et du possible (tantôt vrai). E. Kant (1980) distingue, après lui les énoncés modaux apodictiques « qui renforcent l'assertion simple en l'affectant de la nécessité, affirmative ou négative », d'autre part les énoncés problématiques, « qui l'affaiblissent en présentant l'attribution comme simplement possible ou contingente » des énoncés non modaux assertoriques, (c'est l'assertion simple). Ces modalités ont été ensuite étendues, et ce depuis Aristote, au contingent (tantôt faux) et de l'impossible (le toujours faux) pour former avec les premières les modalités de l'aléthique c'est-à-dire de « vérité », appelés aussi ontiques. Ce dispositif à quatre valeurs peut être réduit à un triangle puisque le contingent et le possible se

recouvrent largement. Si cette conception de la modalité paraît très réductionniste, c'est qu'elle répond aux besoins du philosophe de construire un système qui puisse déterminer les conditions de vérité et de fausseté des propositions dans le cadre du discours théorique. Une modalité donc, opère sur un contenu propositionnel (P) en le modifiant. Cette conception générale de la modalité comme modification d'un contenu propositionnel, nous la retrouverons dans presque toutes les différentes théories de la modalité : elle se présente comme « assertion » puis « réaction » chez Charles Bally comme « point de vue » énonciatif chez Le Querler ou encore « validation / invalidation » chez L. Gosselin et R. Vion.

En fait, cette « modification » porte sur un prédicat en lui assignant une valeur, la nécessité, le possible, le certain, le probable, etc. De la logique modale, nous retiendrons les principes suivants :

- a) La modalité porte sur une proposition et la modifie et ce en lui assignant une catégorie : aléthique, épistémique, etc. et une valeur : nécessaire, certain, etc. (i.e. une restriction quantitative) ;
- b) Les modalités logiques ne prennent pas en considération les réalisations langagières effectives, leur objectif est vériconditionnel : il n'est ni syntaxique, ni sémantique et ne peut être discursif ;
- c) Leur bivalence et leur caractère discret (i.e. des valeurs distinctes en vrai ou faux) les rend incapables de rendre compte de modalités dont les attributs sont fondamentalement continus.

Dans la continuité du principe a) les différentes approches linguistiques adopteront tels quels les différentes catégories et valeurs modales ou au contraire, les distribueront différemment pour les adapter aux regroupements que les réalités langagières opèrent effectivement. De ce principe aussi, la grammaire médiévale, puis la linguistique énonciative de Bally, adoptera la bipartition des énoncés en *modus* et *dictum* définissant le premier comme « réaction » au second. D'autre part, dans la continuité des principes b) et c), la sémantique formelle et quelques conceptions linguistiques partisans d'une conception restreinte de la modalité se concentreront sur les auxiliaires modaux comme supports linguistiques presque exclusifs de la modalité puis qu'ils sont capables, avec quelques autres marqueurs, notamment les adverbes de phrases, de rendre compte formellement de toutes les nuances modales dégagées par la logique et la sémantique formelle. Mais tout en s'inscrivant en faux contre les principes

b) et c) se développeront des sémantiques linguistiques notamment énonciatives qui élargissent le champ des modalités pour y inclure tout l'éventail des valeurs modales et qui prennent en considération toutes les données empiriques linguistiques (i.e. marqueurs modaux) susceptibles de déclencher dans les énoncés la construction d'une modalité. Quelles sont donc les conséquences de cet élargissement dues à l'introduction du concept de la modalité dans le champ linguistique ?

1.1.2. LA MODALITE EN GRAMMAIRE

En grammaire, ce sont surtout les modes et les valeurs modales désignant la manière de présenter l'idée verbale qui sont étudiées.

Les modes expriment l'attitude prise par le sujet à l'égard de l'énoncé ; Ce sont les diverses manières dont ce sujet conçoit et présente l'action, selon qu'elle fait l'objet d'un énoncé pur et simple ou qu'elle est accompagnée d'une interprétation. (Grevisse, 1993 :708-709).

Ici, l'accent étant mis particulièrement sur la manière de concevoir et de présenter l'action, la modalité dans la grammaire se construit donc autour du verbe par les diverses attitudes du sujet parlant. D'après Gardes-Tamine (2005 :235), le mode est : « La manière dont le verbe, par ses morphèmes flexionnels, marque la modalité. Le subjonctif, par exemple est souvent associé à des modalités psychologiques comme la volonté. »

Le mode au sens grammatical est donc une notion véritablement liée au verbe reformulé par l'intervention d'un locuteur. Quant à la modalité, elle renvoie surtout aux types de phrases. Selon Galatanu, (2003 :92),

Les concepts de modalité et de valeur modale sont des concepts qui relèvent de la logique et de la linguistique modale et qui se trouvent aussi à l'origine de la notion de modalisation en analyse du discours.

En effet, pour chaque temps et modes verbaux, il existe différentes valeurs modales.

1.1.3. LA MODALITE EN LINGUISTIQUE

L'introduction du concept de la modalité dans le domaine de la linguistique comme composante de la signification et du sens va s'accompagner 1) d'un élargissement qui touchera le fondement même de la modalité et son indépendance conceptuelle et 2) d'une considération de plus en plus accrue aux formes linguistiques responsables de signifier en langue et en

discours de ces modalités. La notion de modalité a trouvé un très grand espace de déploiement en linguistique au point qu'aujourd'hui on peut se dire qu'il s'agit de la discipline la mieux investie qui fait de la modalité l'un de ses domaines privilégiés ou de prédilection. Ainsi, nous allons présenter la notion de modalité linguistique selon les différentes acceptations de certains auteurs.

1.1.3.1. La distinction modus / dictum

Après le moyen-âge, le concept de modalité est repris en linguistique de l'énonciation par Bally. Cet auteur propose essentiellement une approche linguistique de la modalité qu'il associe étroitement. Toute phrase renferme en son sein une modalité et c'est même elle qui lui confère le statut de phrase. Bally (1942 :3) donne de la modalité la définition suivante : « La modalité est la forme linguistique d'un jugement intellectuel ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. »

Une telle définition montre clairement que pour Bally (1942), la modalité est une opération psychique que le locuteur opère sur une représentation. Il faut donc distinguer dans une phrase le modus et le dictum. Bally fait de cette dichotomie la base de sa théorie de l'énonciation. Il part du postulat que la langue est un instrument permettant la communication, c'est « l'énonciation » de la pensée par la parole. Et la forme la plus simplifiée de la communication d'une pensée est la phrase.

Pour Bally, tout énoncé combine la représentation d'un procès ou d'un état (dictum), avec une modalité affectant ce dictum corrélative à l'intervention du sujet parlant (modus). La modalité se définit donc comme une attitude réactive du sujet parlant vis-à-vis d'un contenu. Le modus et le dictum apparaissent, de ce fait, comme deux notions consubstantielles, nécessaires dans la réalisation d'un énoncé. Un sujet énonciateur ne réagit que parce qu'il y'a une représentation. Il y'a donc une sorte de complémentarité entre ces deux concepts, Bally (1965 :38) déclare :

En portant maintenant notre attention sur lequel du modus, nous découvrons un autre rapport de complémentarité. Ce sujet nous apparaît comme le siège, le « lieu » de la représentation exprimée par le dictum, et celle-ci est reliée au sujet par verbe porteur de la modalité, il a la forme d'un verbe transitif dont le dictum est le complément d'objet. C'est donc, plus exactement une copule, qui crée entre les deux termes qu'elle associe un apport de conditionnement réciproque ; car il n'y a pas de représentations pensée sans un sujet pensant.

La modalité se définit donc comme l'attitude prise par le sujet parlant à l'égard du contenu de son énoncé.

1.1.3.2. Antoine CULIOLI (1984)

Antoine Culioli réduit les phénomènes de modalisation en quatre grands types à savoir :

- ✓ La modalité de type 1 : elle renvoie en évidence aux modalités de phrase, types de phrase. Elle comprend l'assertion (positive ou négative) ; l'interrogation, l'injonction (« ou impératif ») et l'assertion fictive (ou « hypothétique »). Il s'agit d'une prise de position pas forcément consciente du sujet quant au mode de verbalisation de la relation prédicative.
- ✓ La modalité de type 2 : Il s'agit particulièrement de la modalité épistémique renfermant le certain, le probable, le possible, le nécessaire. Elle se rapporte essentiellement à travers les auxiliaires modaux ainsi que certains adverbes tout en constituant une relation entre l'énonciateur et le contenu propositionnel de son énoncé.
- ✓ La modalité de type 3 : elle renvoie à la modalité appréciative ou affective centrée sur le jugement énonciateur qui marque un jugement qualitatif à l'égard de son discours. Il s'agit donc d'un jugement qui peut être laudatif, ou dépréciatif à l'égard du contenu qu'il énonce ou encore permet au locuteur de donner son avis par rapport au contenu de l'énoncé qu'il profère.
- ✓ La modalité de type 4 : elle réfère à la modalité intersubjective conversationnelle à travers laquelle l'énonciateur essaye d'exercer une influence sur autrui. Elle trouve sa principale illustration dans la valeur dite déontique perceptible à travers certains auxiliaires modaux et certains types de phrase comme la phrase impérative.

A travers la présentation de la typologie culiolienne, nous remarquons que chaque expression de la modalité privilégie soit la relation énonciateur-énoncé, soit la relation énonciateur-co-énonciateur, sans que l'une des deux relations soit complètement absente. La modalité épistémique, d'après Culioli (1984), permet d'évaluer quantitativement les chances de validation de la relation prédicative. Il nous a semblé que cela correspondait plutôt à la modalité aléthique. D'autant plus que comme le dit Bernard Pottier (1992 :216) ; l'épistémique est le domaine du croire, du connaître, du souvenir, mettant en œuvre le cognitif. De ce fait, la modalité épistémique donne la possibilité au locuteur de situer son énoncé par rapport à la connaissance et la croyance.

1.1.3.3.Nicole Le Querler (1996)

La modalisation selon Le Querler (1996 : 61) peut être perçue comme étant l'expression de l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé. Mais cette définition met à l'écart l'assertion simple ne contenant aucun marqueur de l'attitude du locuteur, considéré comme étant neutre. L'assertion simple est constatative ou informative sans aucun marqueur explicite de subjectivité. Il présente ainsi trois types de modalités qui s'organisent autour du sujet énonciateur.

- ✓ La modalité subjective est l'expression du rapport entre le sujet énonciateur et le contenu propositionnel faisant appel aux modalités épistémiques et appréciatives. Autrement dit, la modalité subjective est présente dans un énoncé si le locuteur y exprime un savoir ou une prise de position.
- ✓ La modalité intersubjective renvoie à la relation entre l'énonciateur et le co-énonciateur c'est-à-dire que c'est l'ensemble des attitudes susceptibles de mettre en relation un locuteur et son allocataire à propos d'un énoncé.
- ✓ La modalité objective qui n'intervient que si le sujet énonciateur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition. Elle ne dépend ni du jugement de l'instance énonciative, ni de son appréciation, ni de sa volonté, ni de sa connaissance ou de son savoir.

Au regard de cette sous catégorisation de Le Querler (1996), Vion (2001 :218), estime qu'au niveau de la modalité objective, il paraît inacceptable de présenter les rapports entre propositions comme des phénomènes objectifs indépendants d'un sujet parlant. Il n'est donc pas évident d'admettre qu'il puisse exister des énoncés qui soient purement constatifs.

1.1.3.4.Olga Galatanu (2002)

Galatanu (2002) propose également une typologie de modalités regroupant les domaines modaux en quatre classes :

- ✓ Les valeurs ontologiques sont relatives à la perception de l'existence du monde naturel et de la société tels qu'ils sont représentés dans et par le discours. Autrement dit, il s'agit des discours qui représentent la réalité telle qu'elle se présente dans le monde naturel ou social. Les valeurs rassemblent les domaines aléthiques et déontiques. Galatanu note que les valeurs aléthiques concernent l'appréhension du fonctionnement des lois naturelles. En d'autre terme, l'aléthique permet d'indiquer si un fait est nécessaire, possible, impossible ou aléatoire. Raison pour laquelle elle parle de « zone modale des valeurs existentielles. »

- ✓ Les valeurs de jugement de vérité : sont celles concernant les valeurs épistémiques relevant du croire et de l'opinion.
- ✓ Le jugement axiologique d'après Picavez (2003 :54) est un jugement de valeur organisé selon une logique binaire, chaque jugement comportant deux pôles, positif et négatif. Il comprend quatre domaines : l'esthétique (beau et laid), la pragmatique (utile et inutile), l'intellectuel (intéressant et inintéressant), l'affectif (heureux et malheureux).
- ✓ Le domaine des valeurs finalisantes constitué du désiratif renvoyant à l'expression des désirs et le volitif qui concerne l'expression de la volonté sous toutes ses formes.

La classification de Galatanu (2002) des domaines modaux ne nous dispense pas de quelques questions notamment le fait de ne pas associer l'un des aspects les plus caractéristiques du jugement comportant la dichotomie bon / mauvais. Aussi, comme l'avait tôt fait de souligner Bauvarie Mounga (2007), pourquoi classer la modalité déontique parmi les valeurs qui concernent l'être (ontologique), alors que la valeur déontique a partie liée avec le droit, le permis et l'obligation ?

1.1.3.5. Joëlle Gardes Tamine et Marie-Antoinette Pelliza (1998)

Ces auteurs pensent que la modalité peut être exprimée à travers trois types d'appréciation :

- Les modalités logiques ou modalités d'énoncé confèrent au contenu du dictum un certain degré de réalité et de consistance. Elles se divisent en trois catégories. Premièrement, les modalités aléthiques qui concernent la valeur de réalité de la proposition (nécessaire, impossible, possible, contingent). En fait, elles permettent d'évaluer les chances de réalisation du contenu d'un énoncé ; Deuxièmement, les modalités épistémiques marquant le savoir de l'énonciateur sur le contenu de son énoncé (certain, plausible, douteux, contestable) ; Enfin, les modalités déontiques exprimant le devoir ou le droit (permis, obligatoire).
- Les modalités appréciatives ou affectives qui marquent un engagement psychologique du sujet parlant. Elles renvoient au domaine de l'axiologie et n'affectent pas le contenu de la proposition, mais indiquent simplement la façon dont le locuteur le considère comme souhaitable, regrettable, redoutable...

- Les modalités métalinguistiques : il s'agit des commentaires du locuteur sur son énoncé et concerne non pas le contenu de cet énoncé, mais l'adéquation du dictum au monde, aux intentions du locuteur.

Pour mieux circonscrire le concept de modalité, opposons-le à celui de la modalisation.

1.2.DE LA MODALITE A LA MODALISATION

La modalisation est définie par Bally comme « la composante du procès d'énonciation permettant d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé. » Le locuteur révèle souvent dans son énoncé son point de vue, c'est-à-dire ses opinions ou ses sentiments. L'énoncé contient alors des traces, des indices de cette subjectivité : c'est ce qu'on appelle la modalisation.

Vion quant à lui essaiera de faire une distinction entre la modalité et la modalisation. Pour lui, la modalité renvoie à l'organisation subjective de l'énoncé et son sémantisme alors que la modalisation cherche à décrire l'attitude du sujet parlant par rapport à l'énoncé qu'il produit. Ainsi, Vion appelle modalisation « l'activité par laquelle les sujets inscrivent les contenus qu'ils construisent ensemble dans des perspectives particulières. Ces dernières concernent le possible, le souhaitable, le nécessaire, le facultatif, l'imaginaire, le certain. », ce qui suppose que lorsqu'on parle, on ne fait pas que décrire le monde où les événements, on les évalue, on les déconstruit, on les reconstruit. Le locuteur nuance son discours selon l'impression qu'il veut produire sur le destinataire.

Il estimera alors que la seule façon d'aborder la modalité serait de commencer par cerner ce que c'est que la modalisation, car suggère-t-il (2003 :218) :

Le concept de modalisation devrait permettre d'unifier les modalités qui, quelles qu'en soient les formes, concourent à mettre en œuvre les opérations de modalisation et de renvoyer sur l'organisation du dictum. » Vion croit donc que la modalisation est un phénomène particulier et distinct de la modalité « qui n'apparaît qu'occasionnellement dans un énoncé.

Il se manifeste (le phénomène de la modalisation) par un dédoublement énonciatif complexe fondé sur la coexistence de deux locuteurs correspondant au même locuteur.

Patrick Charaudeau lui, favorise, pour parler de la modalisation, les modalités énonciatives. Celle-ci sont considérées par ce dernier comme une partie importante de l'énonciation. Les recherches de Charaudeau mettent directement en relation la modalisation et

l'énonciation, il insiste d'ailleurs sur le caractère déterminant de la modalisation dans l'énonciation :

La modalisation ne constitue donc pas qu'une partie du phénomène de l'énonciation, mais, elle en constitue le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur [...] à lui-même et à son propre [...]. Charaudeau, (1992 :572), Grammaire du sens et de l'expression.

Il est à remarquer que, dans ce processus, le sujet qui prend en charge la communication laisse dans les énoncés conscients ou inconsciemment, des marques susceptibles de faire ressortir la/sa subjectivité. Ces marques peuvent amener l'interlocuteur à les identifier et, avec cela, elles vont lui permettre l'accès au sens, à la subjectivité du sujet parlant et aux intentions visées.

1.2.1. Subjectivité et Modalisation

Tout énoncé est porteur des traces de la subjectivité de son auteur, et au-delà de la relation établie entre l'énonciateur et l'énonciataire. C'est le domaine qui couvre la subjectivité langagière et la modalisation.

Dans son ouvrage de 1980, Kerbrat-Orecchioni élargit le programme esquissé auparavant par Benveniste. A l'étude des marques formelles de l'énonciation, il convient en effet d'ajouter l'étude des marques permettant l'expression de la subjectivité de l'énonciateur et lui permettant d'exprimer ses points de vue, ses jugements, ses préférences et ses rejets. L'auteur répertorie et catégorise ainsi les types d'unités linguistiques (substantifs, affectifs évaluatifs, et axiologiques, adjectifs affectifs et axiologiques, verbes subjectifs et modalisateurs, adverbes subjectifs) qui sont impliqués dans l'expression de la subjectivité langagière.

Parmi ces subjectivèmes, certaines unités linguistiques telles que les verbes modaux relèvent également de l'étude des modalités. En linguistique, une modalité est définie comme marquant une attitude du locuteur à l'égard de son énoncé. Mais la question des modalités est en réalité complexe, ainsi qu'on peut s'en rendre compte aux traitements très hétérogènes qu'en font les grammairiens et linguistes. Relation de causalité, degré de croyance et de volition, jugements axiologiques, valeur illocutoire des énoncés, le tiroir des modalités est un fourre-tout que les spécialistes ont bien de mal à les ranger. En voici un bref aperçu :

- ✓ Culioli (1978) adopte une perspective large, du niveau des marques formelles au niveau interpersonnel, et distingue les modalités de phrase (phrase assertive, interrogative, exclamative...), les modalités idéelles (d'existence, de connaissance), les modalités appréciatives (de jugement) et les modalités expressives (l'expression des émotions).
- ✓ Charaudeau (1992) distingue trois catégories de modalités correspondant aux trois actes locutifs de base : les modalités allocutives, en jeu dans les énoncés qui impliquent locuteur et interlocuteur (interpellation, injonction, autorisation, suggestion, interrogation...); les modalités élocutives, en jeu dans les énoncés qui impliquent le locuteur seul (constat, opinion, appréciation, obligation, promesse, déclaration...); et les modalités délocutives, en jeu dans les énoncés ne mentionnant aucun des interlocuteurs (l'assertion avec toutes ses nuances et les propos rapportés).
- ✓ Chevalier (1993) opère une synthèse de l'approche logique des modalités et distingue : les modalités aléthiques ou d'existence (le nécessaire, le possible, le contingent et l'impossible); les modalités épistémiques ou de connaissance (le certain, le probable, le contesté et l'exclu); les modalités déontiques ou d'obligation (l'obligatoire, le permis, le facultatif et le défendu) et les modalités appréciatives ou de jugement.
- ✓ Le Querler (1996) rappelle la distinction fondamentale entre modalités de "re" (modalités intra-prédicatives ou d'énoncé) et modalités de "dicto" (modalités extra prédicatives ou d'énonciation) et distingue trois catégories de modalités : les modalités subjectives qui expriment le rapport du locuteur au dit de son énoncé; les modalités intersubjectives qui expriment le rapport du locuteur à son interlocuteur et les modalités objectives ou implicatives qui expriment l'état de la référence.

Certains linguistes tels que Charaudeau (1992) préfèrent d'ailleurs parler de modalisation plutôt que de modalité, la modalisation étant définie comme l'opération énonciative qui consiste à nous affecter une ou plusieurs modalités à l'énoncé. Selon Colletta (1998b), la modalisation est une opération pouvant porter soit sur la référence (modalisation du propos), soit sur la relation du locuteur à son énoncé (modalisation énonciative), soit encore sur la relation du locuteur à son interlocuteur (modalisation pragmatique). Les opérations de modalisation sont constantes dans les activités langagières et qu'elles peuvent être réalisées par des moyens non verbaux.

1.2.2. Modalité et Modalisation

L'usage actuel le plus courant du couple modalité/modalisation consiste à utiliser le terme « modalisation » pour désigner le processus d'inscription du point de vue du locuteur dans l'énoncé et le terme « modalité » pour désigner les marques de ce processus dans l'énoncé, encore qu'il y ait concurrence entre « modalités » et « modalisateurs » pour désigner les marqueurs de point de vue. Charaudeau, quant à lui, fait des modalités des « spécifications » des actes énonciatifs allocutifs, élocutifs et délocutifs par lesquels se manifestent la modalisation conçue comme « une catégorie conceptuelle à laquelle correspondent des moyens d'expression qui permettent d'explicitier les différentes positions du sujet parlant et ses intentions d'énonciation » (1992 :573).

Détrie, Siblot et Vérine (2001 ;188-190), de leur côté, après avoir montré les ambiguïtés de la notion de modalité, proposent de donner à la modalité un sens restreint, celui du « marquage grammatical du type d'acte que réalise la phrase », et de la distinguer ainsi de la modalisation à laquelle ils assignent quatre fonctions : « réglage de [la] probabilité [de l'énoncé] », « évaluation du locuteur », « rapport du locuteur à son dire », marquage d'une « valeur modale supplémentaire » ajoutée à « une phrase déjà porteuse d'une modalité. »

Selon Robert Vion, à notre connaissance, a entrepris de donner un sens plus précis au concept de modalisation, comme nous allons le voir à présent. Après avoir proposé de « distinguer les marques (modalités) des opérations produites par les sujets (modalisations) » (2001 : 214), il a ensuite élaboré un modèle (2006) où modalité et modalisation renvoient à deux opérations énonciatives différentes. Pour lui, la modalisation se définit comme « un phénomène de double énonciation dans lequel une des énonciations étant à la charge d'un même locuteur. » (2001 :222). Le segment commenté pouvant être « un énoncé complet tout autant qu'un simple lexème. » Cette notion de commentaire amène Vion à considérer la modalisation comme l'ensemble formé des commentaires sur le dit et des commentaires sur le dire qui se subdivisent en « gloses méta-énonciatives », portant sur mots utilisés, la manière de s'exprimer, bien analysées par Authier-Revuz (1995), et en « gloses méta-discursives » portant sur la valeur illocutoire des propos tenus.

Il importe tout d'abord de noter que ce concept de modalisation élaboré par Vion obéit à un souci de réduire le champ couvert par le concept de modalité en se substituant à des définitions trop extensives de la modalité étendue comme attitude ou regard du locuteur. En effet :

[...] définir la modalisation comme une double énonciation avec production d'un commentaire réflexif de l'une sur l'autre [...] permet notamment d'éliminer du champ de la modalisation les divers types de phrases (assertion, interrogation, injonction ou discours hypothétique) dans la mesure où ces caractères ne sauraient être appréhendés comme commentaires par rapport à une autre énonciation. (2001 :225).

La relecture de Bally le conduit par ailleurs, à exclure de la modalisation les appréciations subjectives internes au dictum. La distinction entre modalité et modalisation repose, pour Vion, sur le fait que des énoncés contenant des opérateurs modaux et énoncés contenant des adverbes dérivés de ces opérateurs ne produisent pas le même effet.

1.2.3. Modalisation et Double énonciation

Nous proposons d'appréhender la modalisation comme un phénomène mettant en œuvre une double énonciation. Un locuteur met en scène dans son discours deux positions énonciatives différentes. L'une de ces énonciations va concerner le « contenu » et l'autre caractériser l'attitude modale. Bien évidemment, il est hors de question d'appréhender le « contenu propositionnel » de manière logique et d'en faire une sorte de représentation objective de la réalité. Le dictum n'est rien d'autre qu'une « prise de position » subjective pour reprendre la terminologie de Ducrot. Le contenu est sélectionné, orienté par un sujet parlant qui, quelle que soit sa manière d'apparaître dans son message, l'organise et le structure dans la plus parfaite subjectivité. L'opposition « modus » vs « dictum » ne saurait renvoyer à la réaction subjective vis-à-vis d'une représentation objective. Pour autant que l'énonciation limiterait son objet à l'étude de la subjectivité dans le langage, le « dictum » serait tout autant concerné que le « modus ». La double énonciation proposée ne procède donc plus de la problématique de Bally.

Recourir au critère de double énonciation, implique que toute production ne relève pas nécessairement de ce dédoublement. On peut ainsi remarquer que certains énoncés semblent manifester une opinion subjective du locuteur sans qu'on puisse y relever une quelconque « attitude modale ». Nous les avons catégorisés comme relevant soit de l'unicité énonciative soit de l'effacement énonciatif.

Avec l'unicité énonciative, nous sommes en présence de certaines formes d'assertion qui paraissent n'engager que le locuteur, comme dans " Je crois qu'avec l'aide de Dieu, la vérité la vérité et la justice triompheront. "(P70). Cet énoncé semble résulter d'un processus de simple énonciation par lequel le locuteur se construit une seule position énonciative. La présence de

verbe d'opinion ou de la forme assertive pourrait ne pas relever de la modalisation dès lors que la notion n'est plus chargée de récupérer tout ce qui n'est pas « logique » dans un énoncé.

L'effacement énonciatif caractérise les énoncés impersonnels qui semblent directement représenter le monde sans présenter de marques d'un sujet énonciateur. Nous avons cherché à caractériser ce type de mise en scène en relevant deux cas de figure :

- ✓ On peut faire jouer au langage une fonction de « pure description » ? Il s'agit certes d'une illusion car aucun énoncé ne saurait se contenter d'une fonction constative, encore moins lorsqu'il se trouve pris au sein d'un développement discursif. Cependant, les sujets parlants éprouvent le besoin de croire que certaines énonciations leur permettent de dire les choses « comme elles sont », c'est-à-dire de manière objective.
- ✓ On rencontre également des énoncés qui pourraient être mis en relation avec un énonciateur abstrait, complexe, une sorte de halo polyphonique constitué d'un ensemble de voix représentatives du « bon sens », de « savoirs supposés partagés ». Cette apparente absence énonciative pourrait caractériser un texte de loi, un slogan publicitaire, un article de journal non signé ou même un proverbe. L'effacement renverrait alors à une entité abstraite pouvant, selon les cas, représenter une foule non identifiable d'énonciateurs.

En laissant de côté l'unicité et l'effacement énonciatif, le phénomène de double énonciation dépasse largement ce qui pourrait appartenir au domaine de la modalisation. Nous pouvons relever le discours rapporté par lequel le locuteur partage la parole avec d'autres énonciateurs de sorte qu'un énoncé ainsi produit laisse simultanément entendre, au moins, deux voix : la position énonciative du locuteur et celle de l'énonciateur dont il "rapporte" les propos. Cette coexistence de voix, dont l'équilibre peut être instable, ne saurait renvoyer à ce qu'intuitivement les chercheurs rangent sous le terme de modalisation,

1.2.4. Enonciation et Modalisation

C'est d'un point de vue conceptuel que Patrick Charaudeau (1992) envisage l'étude des modalités et les situe par rapport au phénomène de l'énonciation. Le classement par paliers permet de tenir compte des différents degrés de complexification de sorte que les types de modalités proposées ne s'entremêlent pas tout en étant complémentaires.

L'énonciation est envisagée, dans la ligne de Emile Benveniste (1970), comme un phénomène complexe d'appropriation de la langue par un sujet parlant. Parmi les

manifestations linguistiques qui constituent les indices de l'énonciation un certains nombres d'entre eux explicitent, toujours d'après Patrick Charaudeau

Les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur (Loc→Interloc), à lui-même (Loc→Loc), à son propos (Loc→Propos) » (P.572). Ces moyens d'expression relèvent d'une catégorie appartenant à l'énonciation. Charaudeau l'appelle « modalisation » et la définit comme « une catégorie conceptuelle à laquelle, correspondent les moyens d'expression qui permettent d'expliciter les différentes positions du sujet parlant et ses intentions d'énonciation » (P.573-574). Il s'agit d'une « partie du phénomène de l'énonciation, mais la modalisation en constitue le pivot... (P.572).

Cet important constituant du phénomène de l'énonciation se sous-divise à son tour en « actes énonciatifs de la base qui correspondent à une position particulière et donc à un comportement particulier du locuteur dans son acte de locution » (P.574). Ces actes énonciatifs de base appelés aussi « actes locutifs » se sous-divisent en trois types : * « allocutifs » : (« le locuteur implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos : Loc→Interloc) » (Ibid.) ; * « élocutifs » : (« le locuteur situe son propos par rapport à lui-même, dans son acte d'énonciation. Il révèle sa propre position quant à ce qu'il dit : (Loc→Loc) ; * « délocutifs » : (« le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel comme s'il n'en était nullement responsable. Locuteur et interlocuteur sont absents de cet acte d'énonciation..., comme s'il était délié de la locution : (Loc)←Propos→(Interloc) » (P.575).

A chacun des actes locutifs (allocutif, élocutif, délocutif) correspond un type de modalités énonciatives (allocutives, élocutives, délocutives) qui, à leur tour, se manifestent par des « configurations linguistiques » (explicites et implicites) variées (v.p. 576-577). Les modalités sont envisagées par l'auteur comme étant des sous-catégories des actes locutifs. Il est bien précisé que « actes locutifs et modalité se trouvent dans un rapport d'enchâssement et toute modalité implique un acte locutif : « acte locutif (modalité) » (P.576).

Les modalités énonciatives sont des catégories conceptuelles qui incluent à leur tour d'autres catégories qui les spécifient et auxquelles sont rattachés les « configurations linguistiques ». C'est ainsi que les trois types de modalités énonciatives à savoir les modalités allocutives, élocutives et délocutives se sous-divisent en nombreuses autres modalités. Parmi les allocutives nous avons l'interprétation, l'injonction, l'autorisation, l'avertissement, le jugement, la suggestion, la proposition, l'interrogation, la requête ; Quant aux élocutives, elles renferment le constat, le savoir / l'ignorance, l'opinion, l'appréciation, l'obligation, la

possibilité, le vouloir, la promesse, l'acceptation / refus, l'accord / désaccord, la déclaration, la proclamation ; Les délocutives disposent de l'assertion, le discours rapporté.

Il est question de catégories liées à l'intentionnalité du locuteur et à ses visées communicatives (P. Charaudeau emploie aussi le terme « positions » du sujet parlant). Il s'agit de catégories et de sous-catégories conceptuelles. Toutefois, certaines de ces sous-catégories peuvent se rapprocher des actes de langage, telles que par exemple, les modalités de l'injonction, de la promesse, de la proclamation ; d'autres correspondent à des types de discours, c'est le cas de la modalité de discours rapporté ; d'autres encore renvoient aux représentations du sujet, comme les modalités du savoir/ignorance, de l'opinion, de l'appréciation, de la possibilité ; certaines modalités sont liées aux types de propos : c'est le cas de l'assertion (affirmative/négative).

Ces rapprochements, qui ne sont aucunement exhaustifs, éclairent bien l'hétérogénéité des sous-catégories à l'intérieur de chacun des trois grands types (allocutif, élocutif et délocutif) de modalités. Ce sont celles-ci qui semblent assurer la cohésion de l'ensemble. Cependant, si on garde à l'esprit les différents rapports d'inclusion des catégories, on s'aperçoit que la cohésion provient de la classification tripartite des « actes locutifs » et non pas de la classification de la modalité proprement dite.

En somme, ce chapitre était consacré aux précisions théoriques portant sur la notion de modalité. La notion de modalité fait référence à la manière dont une proposition est exprimée ou interprétée en fonction de différents aspects tels que l'évaluation, l'engagement personnel, la certitude ou l'incertitude. Les modalités permettent d'exprimer des attitudes, des opinions, des possibilités, des obligations, etc. Le rapport entre subjectivité et modalité est étroit, car les modalités sont souvent utilisées pour exprimer la subjectivité de l'énonciateur. Les choix modaux reflètent les attitudes, les croyances et les intentions de l'énonciateur, et permettent de marquer la perspective ou le point de vue à travers lequel l'énonciateur présente l'énoncé. L'énonciation et les modalités sont intrinsèquement liées, car les modalités énonciatives sont utilisées pour exprimer l'engagement et la prise de position de l'énonciateur par rapport à l'énoncé. L'énonciation renvoie à l'acte de production d'un énoncé par un sujet parlant dans un contexte donné, tandis que les modalités énonciatives permettent de spécifier la façon dont cet énoncé est produit, interprété ou compris. L'énonciation et la modalisation sont également étroitement liées, car la modalisation se réfère aux procédés discursifs utilisés pour exprimer la manière dont le locuteur évalue le contenu propositionnel de son énoncé. La modalisation

implique l'utilisation de marqueurs modaux tels que les verbes modaux, les adverbes modaux, les expressions de probabilité, etc., qui indiquent le degré de certitude, de nécessité, de possibilité, etc.

Enfin de compte, les modalités sont des outils linguistiques permettant d'exprimer l'évaluation subjective, les attitudes et les prises de position de l'énonciateur. Elles sont étroitement liées à l'énonciation et à la modalisation, qui fournissent des moyens de spécifier l'acte de production d'un énoncé et d'exprimer la manière dont le contenu propositionnel est évalué. L'analyse des modalités, de la subjectivité et de l'énonciation permet de comprendre comment les locuteurs construisent le sens, marquent leur perspective et interagissent dans un contexte communicationnel donné.

A présent, nous allons porter notre intérêt sur les questions qui s'articulent autour de nos corpus.

CHAPITRE 2 : DU CORPUS AU CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse des modalités énonciatives nécessite une approche méthodologique rigoureuse et un corpus soigneusement sélectionné pour permettre une exploration exhaustive des phénomènes linguistiques en question. Ce chapitre se propose de détailler les fondements théoriques et méthodologiques de notre recherche, en insistant sur le choix du corpus, le statut et les caractéristiques des personnages étudiés, ainsi que les outils théoriques et méthodologiques utilisés.

Ce chapitre nous offre la possibilité de présenter notre corpus, notamment ses auteurs tout en caractérisant les différents personnages. Il s'agira donc à coup sûr de faire une représentation synoptique des différentes modalités énonciatives présentes dans notre corpus. La dernière partie de ce chapitre présentera le cadre théorique ainsi que la méthodologie de l'étude qui nous orientera durant notre recherche.

2.1. DU CHOIX DES SUPPORTS D'ETUDE

Le fait historique vécu de manière individuelle ou collective et (in)directe est le plus souvent à l'origine des créations artistiques. Certaines productions littéraires, notamment sont inspirées des événements historiques d'envergure. C'est le cas de *Ngum a Jemea ou la foi inébranlable* de Rudolph Dualla Manga Bell de David Mbanga Eyombwan et d'*Une Saison au Congo* de Aimé Césaire. Ces deux œuvres littéraires sont à vocation historique et testimoniale. Ils s'inscrivent dans le contexte colonial, précisément à l'ère allemande au Cameroun pour ce qui est du premier texte et à l'ère française au Congo pour le second texte.

Choisir les pièces d'*Une Saison au Congo* de Aimé Césaire et *Ngum a Jemea* de David Mbanga Eyombwan comme support de recherche pour l'étude des modalités énonciatives présente plusieurs raisons pertinentes :

- ✓ Richesse des modalités énonciatives : ces deux supports littéraires sont des pièces de théâtre qui offrent une variété de modalités énonciatives, telles que les allocutives, les élocutives et les délocutives. Cette diversité permet d'analyser différentes stratégies discursives utilisées par les personnages et les auteurs pour représenter les enjeux socio-politiques et les thèmes des œuvres.

- ✓ Engagement politique de l'auteur : Aimé Césaire était un écrivain engagé politiquement, et *Une Saison au Congo* ne fait pas exception. Les deux pièces abordent des questions cruciales liées à la colonisation, à l'indépendance et aux luttes de pouvoir, et elles reflètent des convictions politiques des auteurs. Etudier les modalités énonciatives dans ces corpus permettront de mieux comprendre comment les auteurs expriment leur engagement politique à travers le langage et les voix des personnages.
- ✓ Contexte historique et socio-politique : ces pièces sont situées dans un contexte historique et socio-politique important, celui du Congo et du Cameroun pendant la colonisation et la lutte pour l'indépendance. Etudier les modalités énonciatives dans ces pièces permettront d'explorer comment les auteurs contextualisent les enjeux politiques et sociaux de l'époque, et comment ils utilisent le discours pour représenter cette période cruciale de l'histoire.
- ✓ Importance littéraire et culturelle : La pièce de Césaire est une œuvre majeure du mouvement de la négritude et de la littérature antillaise francophone. Les deux pièces ont été jouées sur des scènes et sont étudiées dans les milieux universitaires (*Une Saison au Congo*) et scolaires (*Ngum a Jemea*) et littéraires. Etudier les modalités énonciatives dans cette pièce permettront de contribuer à la compréhension de son importance littéraire et culturelle, ainsi qu'à l'appréciation de son héritage dans la littérature francophone.
- ✓ Analyse approfondie des personnages et des thèmes : l'étude des modalités énonciatives dans ces corpus permettra d'analyser en détail la construction des personnages, leurs motivations, leurs émotions et leurs interactions. De plus, cela offrira une compréhension approfondie des thèmes socio-politiques tels que la lutte pour l'indépendance, la domination coloniale, la ségrégation raciale et la quête du pouvoir.

En somme, choisir ces deux pièces comme supports de recherche pour l'étude des modalités énonciatives est justifié par la richesse de ces modalités dans les œuvres, l'engagement politique des auteurs, le contexte historique et socio-politique, l'importance littéraire et culturelle de ces œuvres, ainsi que la possibilité d'effectuer une analyse approfondie des personnages et des thèmes. Cette étude permettra d'apporter un éclairage pertinent sur la manière dont les auteurs utilisent le langage pour représenter et exprimer les enjeux socio-politiques et les convictions des auteurs.

2.2.DU STATUT ET CARACTERISTIQUES DES PERSONNAGES

Le terme personnage vient du latin « persona » qui désigne d'abord masque de l'acteur. Le mot va devenir par la suite un rôle dans une pièce de théâtre pour finalement signifier caractère. Notons que dans le domaine littéraire, le personnage est un être imaginaire, de fiction jouant un rôle dans une œuvre littéraire.

Roland Borneuf et Réal Ouellet (1981 :150) définissent le personnage dans sa globalité en ces mots :

Le personnage du roman, tout comme celui du cinéma ou de théâtre est indissociable de l'univers fictif auquel il appartient : hommes et choses. Il ne peut exister dans notre esprit comme une planète isolée : il est lié à une constellation et par elle seule, il vit en nous avec toutes ses dimensions.

Cette définition du personnage propose qu'on l'étudie dépendamment de l'univers dans lequel il évolue. Car le personnage de roman ou de récit est tout simplement un « être de papier » pour ne pas reprendre cet aphorisme vulgarisé de la littérature provenant de Barthes. Mais il faudrait dire que le personnage de fiction est aussi une construction sociale, une représentation sociale. Dans une pièce de théâtre, les personnages peuvent être étudiés selon deux principales fonctions qu'ils assument : la fonction phatique (ce que disent les personnages) et la fonction mathésique (ce que font les personnages).

2.2.1. Onomastique et généalogie des personnages

Selon Ducrot et Todorov, le nom est la première manière dont se manifeste le personnage. (*Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, p.291). Mbala Ze poursuit dans *Patrimoine*, mensuel des arts et de la culture, n° 009, novembre 2000., en affirmant que :

La lecture des pièces de théâtre, quelle que soient les époques, donne l'occasion d'apprécier la place de choix qu'occupent les noms des personnages et que par le nom, il est possible d'identifier un personnage et de refaire son arbre généalogique. Le nom fonctionne dès lors de manière référentielle et codée.

Les personnages de la pièce n'ont pas, pour la plupart, de prénoms qui sont des noms de baptême et l'expression de la conversion à une religion et à une culture autre que les leurs propres. Les noms propres qu'ils arborent sont donc des marqueurs identitaires et culturels. Barnabé Mbala Ze affirme que

Le nom propre au théâtre commande, et jusqu'à un certain point, structure les référents individuels du microcosme scénique. Le critique camerounais poursuit en déclarant qu'identifier au moyen du nom propre, c'est déjà en quelque sorte classer selon une dichotomie essentielle.

Dans *Une Saison au Congo* de Aimé Césaire, l'onomastique et la généalogie des personnages jouent un rôle significatif dans la construction de leurs identités, leurs liens familiaux et leurs implications politiques. Voici un aperçu de certains personnages importants et de leurs noms, ainsi que leurs liens familiaux :

- ✓ Patrice Lumumba : le personnage principal et véritable protagoniste de l'œuvre est Patrice Lumumba. Son nom complet est Patrice Emery Lumumba. Patrice est un prénom d'origine latine qui signifie « de noble naissance ». Le prénom Emery est d'origine germanique et signifie « puissant » ou « fort ». Le choix de ce nom pour le personnage central suggère sa position en tant que leader charismatique et puissant du mouvement pour l'indépendance du Congo.
- ✓ Pauline Lumumba : Pauline est l'épouse de Patrice Lumumba. Son nom est moins mis en avant que celui de Patrice dans l'œuvre, ce qui peut refléter le rôle plus discret des femmes dans la politique de l'époque. Cependant, son soutien à son mari et son rôle dans la famille sont importants pour montrer les aspects personnels de la vie de Lumumba.
- ✓ Mobutu Sese Seko : le personnage de Mobutu, dont le nom complet est Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga, est un rival politique de Lumumba. Son nom est d'origine congolaise et comprend plusieurs éléments significatifs. « Mobutu » fait référence à son nom de famille, tandis que « Sese Seko » signifie « celui qui brille » et « Kuku Ngbendu Wa Za Banga » signifie « le coq qui chante sur le tas de fumier ». Le choix de ce nom peut être interprété comme une allusion à son désir de briller et de se mettre en avant politiquement, ainsi qu'à son opportunisme politique.
- ✓ Mama Henriette : Mama Henriette est une figure maternelle importante pour Lumumba. Son nom, « Mama », est une appellation courante pour les femmes plus âgées respectées en Afrique subsaharienne. Le prénom « Henriette » est d'origine germanique et signifie « maîtresse du foyer » ou « maîtresse de la maison ». Ce nom renforce le rôle maternel de Mama Henriette, qui conseille et soutient Lumumba tout au long de son parcours politique.

Dans l'œuvre, Césaire utilise l'onomastique et la généalogie des personnages pour enrichir leur caractérisation et leur donner des traits distinctifs. Les noms choisis peuvent avoir des significations symboliques et renforcer les thèmes et les enjeux socio-politiques de l'œuvre. L'importance de la famille et des relations personnelles est également soulignée à travers les liens familiaux des personnages, mettant en lumière les aspects humains et personnels au-delà de la politique et des luttes de pouvoir.

Dans *Ngum a Jemea*, le prénom du roi Bell (Rudolph) et celui de son épouse (Emma) traduisent le métissage culturel. Celui-ci se lit clairement chez le roi dans son port vestimentaire sur la photo de couverture de l'ouvrage. Rudolph Dualla Manga apparaît ainsi comme un métis culturel accompli. Profondément ancré dans la culture de son terroir, il réussit la synthèse de ses valeurs avec celles de l'occident.

Les noms des personnages de la pièce sont construits sur une triade qui traduit le souci de relever et de souligner leur filiation. Les personnages n'ont pas un seul nom mais au moins deux, reliés l'un à l'autre par une particule. Exemple : Kum'a Mbape. Le premier des deux noms (Kum) relié au second par la particule (a) est le nom du personnage ; le second nom Mbape, est le nom de son ascendant direct. Dans la scène III de l'Acte I, Kum'a Mbape, le principal officiant de la cérémonie rituelle d'onction décline son nom en se rattachant à quatre générations de ses ascendants : Kum'a Mbap'a Bele ba Doo la Makongo : Mbape est donc son père, Bele, son grand-père Doo, son arrière-grand-père et Makongo, son arrière-arrière-grand-père. Il en va de même pour Mukud'a Mikano : Mukud'a Minkan'a Bul'a Bele ba Doo la Makongo. La généalogie fonctionne ainsi comme une pyramide : en la remontant, les liens entre les personnages dont les seuls noms peuvent laisser croire qu'ils ne sont pas parents se resserrent.

C'est à l'occasion des cérémonies rituelles que les noms des personnages sont déclinés en remontant le plus loin possible dans leur ascendance. Ainsi lorsque Ngos'a Din doit obtenir la bénédiction et la protection de ces ancêtres avant son départ clandestin pour l'Allemagne, il est présenté comme Ngos'a Din a Dibond'a Dumb'a Doo la Makongo. Ces noms s'inscrivent dans une longue chaîne généalogique qui peut remonter jusqu'à l'ancêtre fondateur du clan. A partir d'un nom on peut donc reconstituer sa généalogie. Les sept aïeux de Dualla Manga ont ainsi tous le nom « Doo » qui est le nom de leur clan : bona (gens de) Doo. Les onze rois qui se sont succédés sur le trône de ce clan sont par conséquent reliés les uns aux autres par un ancêtre

commun dont ils se transmettent le nom. Les noms sont en fait des constructions en anneaux qui rattachent les personnages à leurs ascendants.

La pratique qui consiste à rappeler sa généalogie en remontant le plus loin possible dans son ascendance a une double fonction, à l'occasion des prises de parole publiques. Elle sert à légitimer le discours qu'on prononce en fixant l'auditoire sur le statut et l'identité de celui qui parle d'une part. Elle sert d'autre part à solliciter de ces ancêtres la sagesse nécessaire pour donner profondeur et pertinence au discours prononcé. Décliner sa généalogie avant toute prise de parole publique n'est donc pas une simple formalité langagière, mais a pour effet d'après Charly Gabriel Mbock, *Le chant du signe. Essai d'anthropologie de l'orature*, New Orléans, Presses Universitaires du nouveau monde, (1999), p.45. de

Remonter le temps, donc [...] descendre en profondeur chez les ancêtres, dans la conviction que c'est de ces chers disparus que viendra la puissance du verbe. Et le fait d'invoquer les ancêtres revient en quelque sorte à les réveiller, à les ramener sur terre au milieu des mortels.

2.2.2. Ascendants et aïeux

Dans *Une Saison au Congo* de Aimé Césaire, les ascendants et les aïeux ne sont pas directement présents en tant que personnages individuels. La pièce se concentre principalement sur les personnages contemporains et leurs interactions, en particulier autour de Patrice Lumumba et des autres acteurs politiques de l'époque coloniale du Congo.

Cependant, bien que les ascendants et les aïeux ne soient pas représentés en tant que personnages individuels, leurs influences et leur héritage sont implicites dans l'histoire. La référence aux ancêtres et à l'histoire coloniale du Congo est présente dans les dialogues et les discours des personnages, et elle peut être interprétée comme une reconnaissance de l'héritage culturel et historique qui façonne l'identité et les aspirations du peuple congolais.

Dans les sociétés africaines, les ancêtres et les aïeux occupent souvent une place importante dans la conscience collective et dans la transmission des traditions, des valeurs et de la mémoire. Leur influence sur les générations présentes est souvent évoquée dans les croyances, les rituels et les discours culturels. Dans cette œuvre, l'accent est davantage mis sur la lutte pour l'indépendance du Congo et sur les enjeux politiques de l'époque. Les personnages contemporains comme Patrice Lumumba sont les protagonistes principaux de l'histoire, et leur rôle est central pour représenter les aspirations et les luttes du peuple congolais à cette époque

particulière. Bien que les ascendants et les aïeux ne soient pas des personnages individuels dans l'œuvre, leur héritage et leur influence sont sous-jacents dans la représentation des personnages contemporains et dans la compréhension des enjeux socio-politiques d'*Une Saison au Congo*.

S'agissant de *Ngum a Jemea*, quoique absents physiquement, les rois ayant précédés Dualla Manga Bell sur le trône et les aïeux du clan Bonadoo ne sont pas considérés comme morts. Ils assument une double fonction phatique (ils parlent dans un langage non verbal) et mathésique (ils agissent et leur fonction dramatique est déterminante pour l'évolution de l'action). Ces morts qui ne sont pas morts, selon l'expression de Birago Diop, ce sont les précédents rois s'étant succédés sur le trône des Bonadoo et les aïeux (synonyme d'ancêtres : personnes qui sont à l'origine d'une famille, dont on descend) de ce clan. Lesdits rois sont au nombre de onze : Ewala Mbedi, Mulob'Ewale, Masse ma Mulobe, Njo'a Masse, Makongo ma Njo, Doo la Makongo, Bele ba Doo, Beb'a Bele, Lob'a Bebe, Ndum'a Lobe et Manga Ndumbe.

Les aïeux, quant à eux, sont au nombre de sept : Pris'a Doo, Dum'a Doo, Sam'a Doo, Ngund'a Doo, Epe'e a Doo, Kampes'a Doo, Belone ba Doo. Kum'a Mbape, l'officiant principal du rituel sur lequel s'ouvre la pièce, affirme, au sujet de ces aïeux et précédents rois, qu'ils ont autoirisé l'accès au caveau familial, les ont guidés, confèrent par leur présence sa pleine signification à la cérémonie d'onction de Dualla Manga Bell.

A la fin de la première scène de la pièce, les phénomènes étranges qui se produisent autour de Dualla Manga Bell : éclairs qui brillent, tonnerre qui gronde, sont pris pour la réponse des ancêtres à la pièce des officiants. Les morts, dans la pièce, remplissent donc, comme les personnages vivants, une double fonction phatique (ils communiquent quoique ce ne soit pas par la parole) et dramatique (ils agissent). Au-delà de son aspect métaphysique, le rapport aux ascendants, proches et lointains, est l'expression d'un enracinement et la volonté d'inscrire l'existence humaine dans une continuité. Toutes les sociétés humaines sont en effet legs de leur passé et gage de leur futur dont la culture est le mode de transmission des valeurs.

2.3.PRESENTATION SYNOPTIQUE DES MODALITES ENONCIATIVES

Les modalités énonciatives peuvent être entendues comme l'interrelation établie par l'énonciation entre locuteur et allocutaire. Ces modalités sont au centre d'une vive controverse parmi les linguistes. En effet, certains (Mercier-Leca 1998, Vion 2001...) soutiennent que les modalités énonciatives n'ont pour rôle que de spécifier le type de communication qui s'instaure entre le locuteur et son auditeur. D'autres linguistes au rang desquels Charaudeau (1992) affirment que les modalités énonciatives sont bel et bien des procédés de modalisation.

S'agissant justement de Charaudeau, il pense que parler de modalités énonciatives revient à parler de modalisation. Il déclare à propos de la modalisation (1992 :574) que :

La modalisation se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs de base qui correspondent à une position particulière et donc à un comportement particulier du locuteur dans son acte de locution/ Ces actes de base seront appelés : Actes locutifs et les spécifications de ces actes (sans catégories) : Modalités énonciatives.

Selon Charaudeau (1992), les modalités énonciatives seraient donc des actes énonciatifs permettant à un locuteur de porter un jugement sur son propre énoncé. Il fait donc des modalités énonciatives des « spécifications » des actes allocutifs, élocutifs ou délocutifs par lesquels se manifeste la modalisation comme une catégorie conceptuelle à laquelle correspondent des moyens d'expression qui permettent d'explicitier les différentes positions du sujet parlant et ses intentions d'énonciation. Vion (2001) pense quant à lui que ce concept énonciatif n'a de fonction que dans la spécification du type de communication qui s'établit entre les interlocuteurs. On peut donc retenir que les modalités énonciatives marquent l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation avec son allocutaire.

2.3.1. La modalité allocutive

Les modalités allocutives, écrit Charaudeau, « impliquent locuteur et interlocuteur, et précisent la manière avec laquelle le locuteur impose un propos à l'interlocuteur » (op.cit.579). Ce sont des modalités conatives à travers lesquelles le locuteur cherche, à travers le contenu de son message, à faire plier son interlocuteur qui, à son tour, est tenu de réagir. Ces modalités sont l'injonction, la requête, l'interpellation, la suggestion, le jugement. Ce faisant, c'est à l'aide de ces modalités allocutives que nous tenterons de voir si les modalités énonciatives constituent des procédés de modalisation ou des marques de la communication intersubjective. Nous avons, à cet effet, relevé les occurrences desdites modalités dans nos corpus.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons pu recenser :

Modalités Allocutives	Occurrences
Injonction	62
Requête	15
Interpellation	14
Suggestion	12
Autorisation	11
Jugement	06
Total	120

Dans Une Saison au Congo, nous avons pu dénombrer :

Modalités Allocutives	Occurrences
Injonction	120
Requête	80
Interpellation	40
Jugement	26
Suggestion	10
Autorisation	10
Total	276

Nous avons pu relever dans nos supports d'étude les exemples ci-après :

General Massens « Obéissez aux ordres ! » Acte I, Scène 3 (Injonction)

Kum Mbape : « Demain c'est le plus grand jour. Soyez parmi nous pour rendre plus grandiose la cérémonie d'intronisation. » P.23 (Requête)

Lumumba : « O toi, blanc qui foules notre sol de la semelle de tes pieds. [...] Tu ne sais pas, blanc, ce que nous sommes, nous. » Acte II, scène 3 (Interpellation)

Von Roehm : « J'ignore quel sera l'arrêt de la Cour, mais vous savez pertinemment que le juste châtiment pour les traitres, c'est la mort. » P.91 (Jugement)

Dualla Manga : « Restons unis, car c'est dans l'unité que réside notre force. » (Suggestion)

Lumumba : « Nous ne sommes plus vos singes ! Nous ne sommes plus vos macaques ! Nous ne sommes plus vos nègres ! Nous sommes des hommes libres ! » Acte I, Scène 6 (Autorisation)

A partir de ces tableaux, nous pouvons constater que ces types de modalités allocutives sont employés dans nos corpus. Mais elles sont disproportionnellement représentées. L'injonction est la modalité la plus usitée. La requête, l'interpellation ainsi que la suggestion n'ont qu'une fréquence moyenne et le jugement une fréquence basse. Voyons à présent comment ces modalités sont concrètement utilisées dans nos corpus.

2.3.2. Les modalités élocutives

Les modalités élocutives, souligne Charaudeau, « n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du propos

qu'il énoncé » (op.cit.599). Autrement dit, les modalités élocutives révèlent l'attitude du locuteur envers son énoncé et/ou envers le récepteur de celui-ci, de même qu'ils expriment sa capacité ou on à assumer ses idées. Nous notons : l'opinion, l'obligation, la promesse, le désaccord et le vouloir. Les tableaux ci-dessous nous permettrons de présenter l'état des modalités élocutives dans nos différents corpus.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons à cet effet fait un recensement desdites modalités dans le tableau ci-après :

Modalités Elocutives	Occurrences
Promesse	16
Obligation	15
Opinion	12
Refus	27
Total	70

Dans *Une Saison au Congo*, nous avons pu relever :

Modalités Elocutives	Occurrences
Obligation	15
Promesse	13
Opinion	13
Refus	30
Total	71

Nous avons pu relever dans nos supports corputiels les exemples ci-après :

Patrice Lumumba : « Non, je suis un homme parmi les hommes, parmi les hommes d'Afrique, noir parmi les Noirs. » (Refus)

Roehm : « J'ignore quel sera l'arrêt de la Cour, mais, vous savez pertinemment que le juste châtement pour vous les traitres, c'est la mort... » P.91 (Opinion)

Von Roehm : « Le Reichstag a décidé, vous devez obéir sans discuter, tout dépositaire de l'autorité de vos ancêtres que vous êtes ! » P.56 (Obligation)

121. Lumumba : « Chacun de mes mots aujourd'hui est un serment de dévouement envers notre quête d'indépendance. » (Promesse)

Ces tableaux présentés nous donnent de constater que les modalités élocutives sont moyennement présentes dans nos corpus et nous nous demandons en effet pourquoi les différents locuteurs y ont-ils recours.

2.3.3. Les modalités délocutives

Selon Charaudeau, les modalités délocutives, « sont déliées du locuteur et de l'interlocuteur. Le propos émis existe en soi, et s'impose aux interlocuteurs dans son mode de dire : "assertion" ou "discours rapporté" ». (Op.cit.619). Dans ces modalités, les interlocuteurs sont absents de l'énoncé d'où les constructions impersonnelles.

Les tableaux ci-dessous nous permettent de présenter sommairement l'état des modalités délocutives dans nos sources corputielles.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons à cet effet fait un recensement desdites modalités dans le tableau ci-après :

Modalités Délocutives	Occurrences
L'Assertion	52
Le Discours Rapporté	10
Total	62

Dans *Une Saison au Congo*, nous avons pu relever :

Modalités Délocutives	Occurrences
L'Assertion	68
Le Discours Rapporté	22
Total	90

Nous avons pu relever dans nos supports d'étude les exemples ci-après :

Lumumba : « Nous proclamons la fin de l'oppression coloniale, déclarons notre indépendance avec fermeté. » (Assertion)

Patrice Lumumba s'exclama avec force et détermination : « Nous proclamons notre indépendance avec force et détermination ! » (Discours direct)

Lumumba : « Il a déclaré qu'ils ne reculeraient pas devant l'oppression et qu'ils étaient prêts à défendre leur liberté jusqu'au bout. » (Discours indirect)

Mokutu : « L'ordre et la discipline sont les piliers de notre gouvernement. » avait déclaré Mokutu lors d'un discours radiodiffusé à travers tout le pays. (Discours Rapporté libre)

D'après les tableaux ci-dessus, nous pouvons constater que lesdites modalités apparaissent dans les corpus. Mais certaines sont logiquement plus représentées que les autres. La question est celle de savoir pourquoi certaines sont assez représentées plutôt que d'autres ? Quelles interprétations pouvons-nous avoir de ces modalités ?

Les modalités énonciatives seront donc étudiées sous trois dimensions concomitamment : allocutives, élocutives et délocutives. Ces formes d'expression des modalités mettent en évidence différents aspects de l'usage du langage dans la communication. Elles illustrent comment le langage peut être utilisé pour influencer les actions et les comportements, accomplir des actes de parole spécifiques et produire des effets ou réactions chez les interlocuteurs. Ce faisant donc, c'est à l'aide de ces modalités que nous tenterons de voir si les modalités énonciatives constituent des procédés de modalisation ou des marques de la communication intersubjective. Ce qui nous permet ainsi de présenter notre approche méthodologique.

2.4.DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET THÉORIQUE

Pour mener à bien ce travail, il est important de présenter notre démarche.

2.4.1. Méthodologie de l'étude

Pour résoudre notre problème, nous avons besoin des sources corputielles spécifiques. A travers nos sources corputielles, nous allons les analyser et faire ressortir les différentes catégories de modalités. Force a été de constater que certains travaux ont été effectués relativement à notre travail de recherche. Ces travaux nous serviront de guide dans l'accomplissement de notre mémoire de recherche. Les corpus étant déjà susmentionnés plus haut, pour mener à bien nos travaux, nous nous proposons d'adopter la démarche sémasiologique.

La démarche sémasiologique est une approche méthodologique qui se concentre sur l'étude des significations produites par les éléments linguistiques d'un texte. Elle vise à analyser les différentes connotations et nuances de sens liées à des mots, des expressions et des discours spécifiques. En utilisant cette méthode pour notre recherche, nous serons en mesure d'explorer les enjeux socio-politiques et les stratégies discursives de manière approfondie, en nous concentrant sur les choix lexicaux et sémantiques de David Mbanga Eyombwan et d'Aimé Césaire.

- ✓ Constitution des corpus : Pour appliquer la démarche sémasiologique, nous avons constitué notre corpus de passages pertinents de nos corpus. Ces passages possèdent des dialogues entre personnages, des monologues intérieurs et des discours politiques clés, ainsi que des descriptions et des narrations qui abordent les enjeux socio-politiques des œuvres.
- ✓ Analyse lexicale : La première étape de la démarche sémasiologique consiste à effectuer une analyse lexicale approfondie de nos corpus. Nous allons identifier les mots et expressions qui sont particulièrement significatifs pour les enjeux socio-politiques abordés dans nos œuvres. Nous examinerons également les connotations et les nuances de sens associées à ces mots pour comprendre comment ils contribuent à la représentation des thèmes politiques et sociaux.
- ✓ Identifications des champs lexicaux : nous identifierons les champs lexicaux liés aux enjeux socio-politiques dans les corpus. Par exemple, nous avons repérer des champs lexicaux liées à la colonisation, à l'indépendance, au pouvoir politique, aux revendications sociales, etc. Cette étape nous permettra de mieux comprendre comment les auteurs organisent et structurent le discours autour de ces thèmes clés.
- ✓ Analyse sémantique : En utilisant l'analyse sémantique, nous examinerons comment les mots et les expressions de nos corpus interagissent pour construire des sens spécifiques. Nous nous pencherons sur les relations de synonymie, d'antonymie, de polysémie et de métaphore pour déceler comment Césaire utilise ces stratégies pour renforcer les enjeux socio-politiques et les thèmes de l'œuvre.
- ✓ Contextualisation des significations : Nous prendrons en compte le contexte historique, social et culturel dans lequel les œuvres ont été écrites et comment ces éléments influencent les significations produites par les choix lexicaux des auteurs. La contextualisation nous aidera à mieux comprendre comment les auteurs s'engagent dans le discours politique de son époque à travers le langage et les significations qu'ils construisent.

En utilisant la démarche sémasiologique dans notre analyse sur les modalités énonciatives, nous serons en mesure de mettre en évidence comment les auteurs utilisent le langage et les significations pour représenter les enjeux socio-politiques et déployer des stratégies discursives spécifiques. Cette approche nous permettra d'explorer les nuances et les subtilités du texte, et de mieux comprendre comment les auteurs expriment leurs convictions

politiques à travers le langage et les voix des personnages dans les œuvres. Elle contribue ainsi à une meilleure compréhension du fonctionnement de la langue et de la construction du sens.

Ainsi dit, à travers cette démarche, il s'agira donc de faire un recensement desdites modalités contenues dans le corpus, explorer les unités référentielles qu'elles recouvrent et les classer selon leur catégorie. Nous essayerons d'entrer dans l'ordre voilé des vérités qui s'expriment dans les échanges et de percevoir le contenu qui n'est en fait que le relief de l'existence des signes. A partir de l'étude des modalités énonciatives, nous pourrions dégager l'expression qui détermine la prise de parole et voir la relation existant entre les personnages.

En complément de la démarche sémasiologique, nous intégrerons une méthode quantitative pour renforcer la rigueur et la précision de notre analyse. Cette méthode nous permettra de mesurer l'utilisation des modalités énonciatives dans différents types de discours et contextes. L'intégration de la démarche sémasiologique et de la démarche quantitative nous permettra d'aborder notre sujet de recherche de manière exhaustive et équilibrée. La démarche sémasiologique nous offrira une compréhension qualitative et contextuelle des modalités énonciatives, tandis que la méthode quantitative nous fournira des données empiriques solides. Ensemble, ces approches nous aideront à approfondir notre compréhension des modalités énonciatives et de leur rôle dans la communication, en tenant compte à la fois des nuances contextuelles et des tendances générales.

2.4.2. Cadre Théorique

Dans le cadre de notre étude sur les modalités énonciatives, nous nous appuyons principalement sur la théorie de La grammaire du sens et de l'expression développée par Patrick Charaudeau. Cette théorie, ancrée dans la linguistique pragmatique et la sémiotique, offre une approche riche et nuancée de l'analyse du discours, permettant de mieux comprendre comment le sens émerge des interactions verbales et des contextes communicatifs.

La grammaire du sens et de l'expression, telle que conceptualisée par Charaudeau, se focalise sur l'interaction entre la structure linguistique, le contexte de communication et les intentions du locuteur. Elle se divise en plusieurs niveaux d'analyse qui interagissent pour produire du sens :

- ✓ Le niveau lexical et syntaxique : Ce niveau examine comment les choix lexicaux et les structures syntaxiques contribuent à la signification globale de l'énoncé. Les modalités

énonciatives sont ici analysées en termes de leurs marqueurs linguistiques et de leurs syntaxiques caractéristiques.

- ✓ Le niveau pragmatique : Ce niveau s'intéresse aux conditions d'utilisation des énoncés et aux intentions communicatives des locuteurs. Les modalités énonciatives sont vues comme des outils pour exprimer des attitudes, des obligations, des permissions, des certitudes ou des doutes.

Les modalités énonciatives, selon Charaudeau, se divisent en trois catégories principales : les modalités allocutives qui concernent les interactions directes entre le locuteur et l'interlocuteur. Elles englobent les injonctions, les requêtes, les interpellations, les suggestions, les jugements et les autorisations ; Les modalités élocutives qui se rapportent à la manière dont le locuteur exprime son point de vue, ses croyances, et ses opinions personnelles ; Les modalités délocutives se réfèrent à l'assertion et au discours. Elles sont liées à des énoncés qui établissent des vérités ou des déclarations indépendantes des intentions immédiates des locuteurs.

En intégrant ces différentes perspectives, notre cadre théorique permet une analyse détaillée et nuancée des modalités énonciatives, éclairant leur rôle crucial dans la structuration du discours et de la dynamique des interactions communicatives. Ce cadre théorique s'inscrit à la fois dans le champ de la pragmatique et de la grammaire, en montrant comment les modalités énonciatives sont des éléments structurants de la communication et de l'expression verbale, conformément aux enseignements de Patrick Charaudeau.

En outre, ce chapitre a établi les fondements nécessaires pour une analyse approfondie des modalités énonciatives, en clarifiant les choix théoriques et méthodologiques qui orienteront notre étude. La rigueur de cette démarche nous permettra de mettre en lumière les mécanismes linguistiques et pragmatiques à l'œuvre dans la structuration du discours, ouvrant la voie à des conclusions robustes et significatives dans les chapitres suivants.

En somme, dans cette première partie de notre recherche, nous avons posé les bases théoriques et méthodologiques nécessaires à l'analyse des modalités énonciatives. Cette section se divise en deux chapitres distincts mais complémentaires. Le chapitre 1 rappelle les notions de modalité et de modalisation tout en évoquant les contributions théoriques majeures, notamment Antoine Culioli, Charles Bally... pour établir un cadre conceptuel solide. Le chapitre 2 présente nos corpus de textes, en détaillant les critères de sélection. Nous y exposons

le cadre théorique basé sur *La grammaire du sens et de l'expression* de Charaudeau, et la méthodologie combinant une démarche sémasiologique et une méthode quantitative. Ces outils nous permettent d'analyser et de quantifier les modalités énonciatives, en tenant compte des spécificités de nos corpus et des objectifs de notre recherche. Ainsi, cette partie établit les fondations nécessaires pour une analyse approfondie des modalités énonciatives.

DEUXIEME PARTIE : DES FORMES LINGUISTIQUES DU POSITIONNEMENT DES LOCUTEURS

Cette partie de notre étude se consacre à l'exploration des formes linguistiques du positionnement des locuteurs, un aspect essentiel de l'énonciation. Les modalités par lesquelles un locuteur, ainsi que les moyens par lesquels il exprime sa propre position vis-à-vis de ce propos, constituent des éléments fondamentaux pour comprendre les dynamiques communicatives et les interactions discursives.

L'objectif est double : d'une part, il s'agit de scruter la manière dont le locuteur utilise divers outils linguistiques pour affirmer son discours et influencer son interlocuteur. Cela inclut l'examen des modalités énonciatives et des stratégies discursives qui renforcent l'autorité du propos. D'autre part, nous analyserons les formes linguistiques par lesquelles le locuteur manifeste son attitude et ses sentiments à l'égard de son propre énoncé. Cette analyse englobera l'étude des modalités allocutives et élocutives, qui révèlent la posture subjective du locuteur.

Ainsi, en examinant ces aspects, nous visons à mieux comprendre comment les locuteurs structurent et positionnent leurs discours non seulement pour transmettre des informations, mais aussi pour établir et négocier des relations interpersonnelles et sociales.

CHAPITRE 3 : LES MODALITES ALLOCUTIVES

Les modalités allocutives réfèrent aux marques linguistiques utilisées par le locuteur pour s'adresser directement à son interlocuteur ou au public. Elles sont liées à la manière dont le locuteur implique l'auditoire dans le discours. Ces marques peuvent exprimer et jouer un rôle important dans la construction des relations sociales et dans l'expression des dynamiques de pouvoir, de respect, l'implication émotionnelle, le degré de familiarité ou d'autres nuances de la relation entre le locuteur et l'interlocuteur. Elles sont souvent utilisées pour adapter le discours en fonction de la situation sociale, de la hiérarchie ou du niveau de politesse requis.

Dans la grammaire du sens et de l'expression de Charaudeau, les modalités allocutives sont considérées comme l'une des dimensions du sens, appelée "modalité énonciative". La modalité énonciative se rapporte aux marques linguistiques qui manifestent la position du locuteur par rapport à son propre discours et à son interlocuteur. Les modalités allocutives, écrit Charaudeau, « impliquent locuteur et interlocuteur, et précisent la manière avec laquelle le locuteur impose un propos à l'interlocuteur » (op.cit.579). Ce sont des modalités conatives à travers lesquelles le locuteur cherche, à travers le contenu de son message, à faire plier son interlocuteur qui, à son tour, est tenu de réagir. Ces modalités sont l'injonction, la requête, l'interpellation, la suggestion, le jugement.

3.1. L'INJONCTION

La modalité injonctive est une des formes de modalités linguistiques qui vise à exprimer des ordres, des commandements, des conseils, des interdictions, des invitations ou des demandes. Elle marque la domination du locuteur sur l'interlocuteur. Sa formulation amène le sujet parlant à poser une action ou à l'imposer au sujet cible en sorte que celui-ci soit dans l'obligation de réagir.

Pour Tomassone, avec l'injonction (1996), « le locuteur attend du destinataire un acte et non une réplique : les seules répliques possibles sont l'acquiescement, le refus ou le mépris » (*Pour enseigner la grammaire* 135). La modalité injonctive implique donc l'accomplissement d'un acte. Grammaticalement, la modalité injonctive présente certaines marques morphosyntaxiques qu'il convient d'étudier.

3.1.1. Morphosyntaxe de l'injonction

L'injonction se caractérise par deux modes, qui s'emploient de manière complémentaire et correspondent à deux structures de phrases différentes.

3.1.1.1.L'impératif

L'on a coutume de réduire l'injonction à la seule expression du mode impératif. Pourtant d'autres modes peuvent tout de même exprimer une injonction. D'après Frontier, (1997 :571), « l'impératif est le mode spécifique de l'injonction : l'employer c'est tenter de modifier le comportement de son interlocuteur ». L'impératif, en ce qui le concerne, se conjugue à la première personne du pluriel et à la deuxième personne du singulier et du pluriel. Il n'a cependant pas de sujet. Le sujet est ainsi sous-entendu correspondant à un pronom personnel désignant une personne.

1. General Massens « Obéissez aux ordres ! » Acte I, Scène 3
2. Patrice Lumumba : « Unissez-vous pour notre liberté ! » Acte II, Scène 5
3. Roehm : « Restez fidèles à vos engagements. » P.56

Dans (1), le General Massens donne des ordres stricts aux congolais pour maintenir l'ordre colonial. L'utilisation de l'impératif « obéissez » montre la nature autoritaire et non négociable de l'injonction.

Dans (2), Lumumba exhorte ses compatriotes à s'unir pour lutter pour l'indépendance. L'impératif « unissez-vous » sert à motiver et mobiliser les congolais vers un objectif commun, démontrant le pouvoir mobilisateur de l'injonction.

Dans (3), cette phrase utilise l'impératif « restez » pour exhorter les interlocuteurs à maintenir leur loyauté et leur engagement. Cet impératif incite les destinataires à préserver dans leur voie, en renforçant l'idée de constance et de responsabilité envers les engagements pris. Cette forme d'injonction vise à motiver et à encourager plutôt qu'à imposer de manière autoritaire.

Ces injonctions montrent comment les impératifs peuvent être utilisés à la fois pour imposer une autorité et pour motiver une loyauté continue, illustrant ainsi la polyvalence de l'injonction dans le discours allocutif.

3.1.1.2.L'Usage du Subjonctif

Le subjonctif est un mode verbal utilisé pour exprimer des actions ou des états qui ne sont pas présentés comme des faits réels ou objectifs, mais plutôt comme des désirs, des

souhais, des doutes, des suppositions ou des émotions. Dans nos deux corpus, le subjonctif pourrait être utilisé pour rendre le discours plus expressif, pour exprimer les pensées et les sentiments des personnages, ou pour provoquer des situations hypothétiques. Le subjonctif s'accompagne souvent d'une béquille qui est le « que » en début de phrase.

4. Lumumba : « Que la liberté règne au Congo et que l'oppression disparaisse. »

5. Le premier représentant : « Je souhaite de tout mon cœur que Dualla Manga [...] soit un grand roi. » P.32

Dans (4), il est utilisé pour exprimer des souhaits ou des vœux. Les verbes « régner » et « disparaître » sont conjugués au subjonctif présent « règne », « disparaisse » après la conjonction « que ». Cette phrase exprime le souhait de Lumumba pour que la liberté prévale au Congo et que l'oppression cesse.

L'énoncé (5) exprime un désir de la part du premier représentant pour que Dualla Manga devienne un grand roi. Le subjonctif « soit » souligne que cela n'est pas encore certain ou réalisé, mais il émet un souhait ou un vœu pour que cela se produise à l'avenir.

Ces exemples illustrent comment le subjonctif est utilisé pour exprimer des désirs, des souhaits, des émotions, des doutes, des suppositions ou des demandes, et comment il ajoute une nuance d'incertitude ou de subjectivité aux énoncés. L'utilisation du subjonctif dans nos corpus peut contribuer à créer une ambiance émotionnelle, à exprimer les pensées des personnages et à ajouter de la profondeur aux interactions entre les personnages. La modalité injonctive peut parfois être associée à d'autres types de phrases ou modalités.

3.1.1.3. La modalité injonctive associée

L'injonction associée est une construction grammaticale utilisée pour exprimer des ordres, des souhaits, des prières, des conseils ou des recommandations d'une manière formelle et directe. Elle se compose généralement d'une proposition principale exprimant l'ordre ou le souhait, et d'une proposition subordonnée introduite par la conjonction de subordination « que ». La proposition subordonnée est généralement formulée avec un verbe conjugué au subjonctif. Cette construction est courante en français et dans d'autres langues, et elle permet de renforcer le caractère impératif ou émotionnel d'un énoncé.

6. La Mama Makosi : « Que Dieu te bénisse ! »

7. Kum'A Mbape : « Inondez-le de toute votre puissance : qu'il soit apte de communiquer avec vous. » P.22

Dans (6), l'injonction associée est utilisée pour exprimer un souhait ou une prière pour que Dieu bénisse Lumumba. La proposition principale est « Que Dieu te bénisse », et la proposition subordonnée introduite par « que » est « Dieu te bénisse » avec le verbe conjugué au subjonctif ici ajoute un ton formel et émotionnel à la prière. Cet énoncé exprime un souhait sincère et bienveillant pour que Lumumba soit protégé et favorisé par la bénédiction divine. Cette expression est souvent utilisée pour exprimer des vœux de bonheur, de succès ou de protection envers quelqu'un, et elle peut être employée dans des situations diverses, telles que lors des adieux, des occasions spéciales ou pour montrer de la sympathie envers quelqu'un qui traverse une période difficile.

Dans (7), cette construction est présente dans la proposition principale « inondez-le de tout votre puissance » avec la proposition subordonnée « qu'il soit apte de de communiquer avec vous » introduite par « que ». Cette construction exprime une demande adressée à Dualla Manga demandant aux aïeux de lui conférer leur puissance. L'objectif étant que Dualla Manga puisse communiquer efficacement avec les ascendants et aïeux. L'usage de l'injonction associée souligne l'importance de la communication dans le contexte de la puissance et de l'influence.

Chacun de ces énoncés utilise l'injonction associée pour exprimer des ordres, des souhaits, des recommandations dans des contextes spécifiques. Ces constructions grammaticales renforcent le caractère formel et direct des messages transmis, et elles peuvent être utilisées par des figures d'autorité, des leaders ou des personnages influents pour exprimer leurs intentions, leurs valeurs et leurs idées.

3.1.2. Une variante de l'injonction : l'interdiction

L'interdiction est une variante de l'injonction qui se concentre sur l'interdiction d'une action spécifique. Selon une approche littérale et pragmatique, certains auteurs considèrent que l'interdiction est effectivement une variante de l'injonction, mais avec une orientation spécifique vers la négation d'une action. Selon cette perspective, l'injonction serait une demande ou une instruction générale, tandis que l'interdiction serait une demande de ne pas réaliser une action spécifique. Dans une œuvre littéraire ou artistique, l'utilisation de l'interdiction peut être un moyen puissant d'exprimer des limites ou des règles strictes qui influencent les personnages et l'intrigue de l'histoire.

Dans *Ngum a Jemea*, l'interdiction est représentée à travers différentes formes d'expression chez Dualla Manga.

8. Dualla Manga : « Une tâche immense t'attend [...] Ne te repose pas avant de l'avoir achevé. »
P.120

9. Dualla Manga : « N'ébranle pas ma foi ! » P.124

Dans (8), il y'a une interdiction implicite de se reposer avant d'avoir accompli une tâche importante et immense qui attend Engome, son épouse. L'interdiction est utilisée pour souligner l'importance cruciale de la tâche qui attend son épouse. En utilisant l'impératif « ne te repose pas avant de l'avoir achevée », Dualla Manga impose une restriction sur le comportement de son épouse, en lui interdisant de se reposer avant d'avoir terminé la tâche. L'interdiction est utilisée dans ce cas pour motiver, encourager et pousser la personne à persévérer dans l'accomplissement de la tâche. En énonçant clairement cette interdiction, il cherche à instaurer un sens d'urgence et de responsabilité, afin que son épouse reste engagée et concentrée jusqu'à ce que la tâche soit terminée.

Dans (9), l'interdiction est utilisée pour exprimer la demande de ne pas mettre en péril la foi de Dualla Manga. L'utilisation de l'impératif « N'ébranle pas » implique une restriction sur le comportement de Anjo Bell, en l'interdisant de faire quelque chose qui pourrait ébranler ou remettre en question la foi de Dualla Manga. L'interdiction est utilisée ici pour protéger la foi personnelle de Dualla Manga. En énonçant cette interdiction, il demande à Anjo Bell de respecter sa foi et de ne pas agir d'une manière qui pourrait le mettre en péril ou le déstabiliser.

L'interdiction est utilisée dans ces énoncés pour imposer des limites, souligner des priorités ou des convictions profondes. Elle sert à guider le comportement le comportement de son épouse et son compagnon Anjo Bell et à exprimer des attentes spécifiques, que ce soit dans le domaine du travail, de la responsabilité ou des croyances personnelles. L'usage de l'interdiction permet de communiquer de manière claire et directe, en mettant l'accent sur des enjeux importants relevant du patriotisme.

3.2. LA REQUETE

Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni (Op.cit. : 98), on parle de requête, « chaque fois qu'un locuteur produit un énoncé pour demander à son interlocuteur d'accomplir un acte quelconque. »

Pour Searle, (J.R.), 1972., les requêtes sont une sous-catégories des directifs, puisqu'elles sont des tentatives de la part du locuteur de faire une action A à l'interlocuteur. Tout acte contenant une tentative de faire agir autrui, ou ayant la volonté de changer l'action

d'autrui, peut entrer dans cette catégorie. On peut citer quelques exemples de verbes désignant des actes faisant partie de cette classe d'actes illocutoires tels que « ordonner », « conseiller », « commander », « demander », « solliciter », « réclamer », « inviter », « supplier », « prier », « insister », « suggérer », etc. Tous ces actes ont en commun la force illocutoire, « faire agir l'auditeur ». Les directifs ont pour but illocutoire de mettre l'interlocuteur dans l'obligation de réaliser une action future. L'attitude correspondant à la condition de sincérité est le désir du locuteur.

En ce qui concerne l'approche de la notion de requête selon Charaudeau, il propose une vision pragmatique de la requête en tant qu'acte de langage spécifique, relevant du domaine des actes de langage expressifs. Selon lui, la requête est une forme d'acte illocutoire dans lequel le locuteur sollicite, demande ou supplie l'interlocuteur d'accomplir une action spécifique. C'est une forme de communication qui implique une intention pragmatique précise et qui vise à obtenir une réaction ou une réponse de la part de l'interlocuteur.

3.2.1. Les formulations directes de l'acte de langage de la requête

Les actes de langage directs concernent les énoncés par lesquels le locuteur entend signifier exactement ce qu'il dit littéralement. Dans le cas de la requête, ce sont les impératifs, les performatifs (et les performatifs adoucis) et les expressions de l'obligation. L'acte qui doit se réaliser est clairement nommé.

3.2.1.1. Les impératifs

Selon Gardiner (1989) le type le plus évident et le plus caractéristique de l'ordre en français est celui exprimé par la seconde personne de l'impératif, avec ou sans mots supplémentaires. Les formulations directes de l'acte de langage de la requête sous forme d'impératifs sont des énoncés qui expriment une demande, un ordre ou une instruction de manière claire et directe. Dans ces formulations, le locuteur cherche à influencer le comportement ou les actions de l'interlocuteur en utilisant un ton catégorique et impératif. Voici quelques exemples de formulations directes de la requête sous forme d'impératifs.

10. Kum Mbape : « Demain c'est le plus grand jour. Soyez parmi nous pour rendre plus grandiose la cérémonie d'intronisation. » P.23

11. Dualla Manga : « Informez le Reichstag que nous opposons une fin de non-recevoir à ce projet odieux et inhumain. » P.58

Dans (10), Kum Mbape invite l'assistance à participer à la cérémonie d'intronisation qui aura lieu demain et l'encourage à être présente pour rendre la cérémonie plus impressionnante. Il formule une demande claire et directe pour que l'assistance soit présente à cet événement important. Ce passage révèle la solennité et l'importance de la cérémonie d'intronisation, qui est un moment crucial pour le peuple Duala. Kum Mbape montre par cet impératif qu'il attend la présence et le soutien de l'assistance lors de cette cérémonie historique.

Dans (11), cette impératif de Dualla Manga est une instruction claire donnée à Von Roehm pour transmettre un message au Reichstag, affirmant leur refus catégorique du projet présenté. Cette formulation exprime la résistance et l'opposition du peuple Duala face à un projet considéré comme odieux et inhumain. Dualla Manga se positionne ici en leader affirmant le refus du peuple Duala de se soumettre à ce projet qu'il considère comme injuste ou dangereux.

Ces exemples de formulations directes de l'acte de langage de la requête sous forme d'impératifs montrent comment le langage est utilisé pour exprimer des demandes, donner des ordres ou des instructions de manière directe et sans ambiguïté, reflète l'admiration et le soutien. Ces impératifs reflètent les enjeux de pouvoir, les relations hiérarchiques et les émotions des personnages dans nos corpus, tout en renforçant le réalisme et la tension dramatique de l'œuvre théâtrale.

3.2.1.2. Les performatifs et les performatifs adoucis

Les performatifs adoucis, également connus sous le nom de performatifs indirects, sont des formulations linguistiques qui expriment une requête de manière moins directe ou plus polie. Contrairement aux impératifs directs, les performatifs adoucis utilisent souvent des verbes ou des expressions qui suggèrent une demande plutôt que de la formuler de manière catégorique. Ces formulations visent à atténuer l'aspect contraignant de la demande, tout en maintenant la clarté de l'intention du locuteur.

12. Lumumba : « Je voudrais que tu te souviennes de moi comme on se souvient d'un homme qu'on a aimé, et qu'on a assassiné. » Acte II, Scène 5

13. Lumumba : « Mais je vous demande d'être plus forts que moi, de ne pas désespérer de la clarté, de ne pas désespérer de la clarté. » Acte I, Scène 1

14. Kum Mbape : « Ö aïeux ! J'implore votre bénédiction pour Dualla Manga. Si vous le voulez bien, donnez-lui la sagesse de commander ce peuple. Si cela ne vous dérange pas, inondez-le de toute votre puissance et donnez-lui le pouvoir d'assujettir toutes les forces du mal. » P.22

Dans (12), Lumumba, en exprimant ce souhait, cherche à se positionner comme un martyr de la lutte pour l'indépendance. Il veut être rappelé non seulement comme une figure politique, mais aussi comme un symbole d'amour et de sacrifice renforçant ainsi son héritage dans la conscience collective.

Dans (13), Lumumba, en demandant à ses partisans d'être plus forts que lui, souligne à la fois sa propre humanité et sa vulnérabilité face aux défis politiques. Il les encourage à rester fidèles à leurs idéaux et à ne pas perdre de vue la clarté de leur cause, même dans les moments les plus sombres de la lutte.

Dans (14), Kum Mbape demande la bénédiction et la sagesse des aïeux pour Dualla Manga. Il utilise des formulations douces pour solliciter leur aide. Il montre du respect envers les ancêtres et utilise des formulations respectueuses pour demander leur soutien pour Dualla Manga dans son rôle de roi.

Dans l'ensemble, ces formulations permettent aux personnages de présenter leurs demandes de manière plus respectueuse et courtoise, tout en laissant une certaine marge de manœuvre à ceux à qui elles sont adressées. Elles reflètent également la complexité des relations sociales et hiérarchiques dans lesquelles les personnages évoluent, où il est souvent nécessaire de manifester un respect formel même en faisant des demandes ou en exprimant des souhaits.

3.2.2. Les formulations indirectes conventionnelles de la requête

Produire une requête indirecte conventionnelle consiste à asserter ou interroger un interlocuteur sur une condition de réussite de l'acte. On peut diviser les requêtes indirectes conventionnelles en deux groupes : les requêtes dont l'orientation se fait vers l'auditeur et celle dont l'orientation se fait vers le locuteur ; les premières sont généralement plus polies que les secondes.

3.2.2.1. Les requêtes orientées vers l'auditeur

Les requêtes orientées vers l'auditeur sont des formes d'expression linguistique qui visent à solliciter une réponse, une action ou une coopération de la part de l'interlocuteur. Elles sont utilisées pour établir un échange interactif entre les locuteurs. Ces requêtes peuvent être

formulées de manière directe ou indirecte, en fonction du ton, du contexte et de la relation entre les personnes impliquées.

Dans le domaine littéraire, les requêtes orientées vers l'auditeur jouent un rôle essentiel dans la caractérisation des personnages et le développement de l'intrigue. Elles offrent un moyen subtil pour les auteurs de dépeindre les interactions entre les protagonistes, d'approfondir les conflits et les liens entre eux, et de rendre les dialogues plus authentiques.

Dans *Une Saison au Congo* et *Ngum a Jemea*, ces requêtes peuvent être particulièrement significatives. Elles peuvent servir à montrer le pouvoir et l'autorité d'un personnage lorsqu'il donne des ordres, à révéler les tensions entre les personnages lorsqu'ils s'opposent ou négocient, ou à illustrer les dynamiques de pouvoir et d'influence dans les relations interpersonnelles.

15. Lumumba : « C'est à vous que je parle, à vous, mes frères. Vous qui l'âme triste, l'âme triste d'une grande fatigue, d'une grande soif. »

16. Lumumba : « Voyez mes mains. Des mains blanches me les ont cassées. Elles sont toutes tordues ? Des mains blanches me les ont cassées. »

17. Anjo Bell : « Attends-moi sur place, je reviens dans quelques minutes. » P.114

Dans (15), cette requête établit un lien émotionnel avec le public en l'adressant comme « mes frères ». Cela crée une proximité et un sentiment de solidarité entre l'auteur et le public. Césaire reconnaît les émotions des spectateurs « l'âme triste » et met en avant la fatigue et la soif, symbolisant les difficultés et les désirs de changement qui unissent les peuples opprimés.

Dans (16), Césaire utilise une approche visuelle en demandant au public de « voir » ses mains. Les « mains blanches » symbolisant les colons oppresseurs. En évoquant la violence subie « cassées » et « tordues », Césaire exprime la souffrance infligée au peuple congolais par les puissances coloniales, incitant ainsi le public à ressentir l'injustice.

Dans (17), Anjo Bell adresse une demande simple mais indirecte à Dualla Manga. Il lui demande d'attendre à un endroit précis jusqu'à ce qu'il revienne. Cette requête témoigne de la confiance et de la communication entre les personnages, ainsi que de leur capacité à collaborer dans des situations spécifiques.

Ces exemples illustrent comment les requêtes orientées vers l'auditeur sont utilisées dans l'œuvre pour montrer les interactions entre les personnages, révéler leurs motivations et

caractéristiques, et contribuer au développement de l'intrigue et de la dynamique narrative et visent à susciter la réflexion, à attirer l'attention, à évoquer l'empathie, à engager émotionnellement le public et à renforcer l'impact des thèmes politiques et sociaux de l'œuvre.

En résumé, les requêtes orientées vers l'auditeur sont des éléments clés dans la narration, contribuant à la construction des relations entre les personnages et à l'avancement de l'intrigue. Elles donnent vie aux interactions, révèlent les caractères et ajoutent une dimension humaine et réaliste à ces œuvres.

3.2.2.2. Les requêtes orientées vers le locuteur

Les requêtes orientées vers le locuteur sont des formes d'expression linguistique où l'énonciateur adresse une demande, une suggestion ou une instruction à lui-même. Contrairement aux requêtes orientées vers l'auditeur, où l'énonciateur s'adresse à quelqu'un d'autre, dans les requêtes orientées vers le locuteur, l'énonciateur parle à lui-même, se motivant, se conseillant ou se donnant des directives. Ces expressions sont souvent utilisées pour exprimer des intentions, des désirs ou pour se guider dans l'action.

Dans une œuvre littéraire comme *Ngum a Jemea*, les requêtes orientées vers le locuteur peuvent révéler les pensées intérieures des personnages, leurs dilemmes ou leurs motivations. Elles peuvent également montrer comment les personnages se motivent ou se convainquent de prendre certaines actions.

18. Dualla Manga : « Je dois rester fort et défendre notre terre jusqu'au bout, peu importe les défis. »

19. Von Roehm : « Je dois trouver un moyen de gagner leur confiance et de les influencer dans notre direction. »

Dans (18), cette requête orientée vers le locuteur reflète les pensées intérieures de Dualla Manga. Il se parle à lui-même pour se rappeler sa détermination à protéger sa terre, même face à des obstacles apparemment insurmontables. Cela montre son engagement envers une cause plus grande que lui et son désir de se montrer résolu et inébranlable malgré les difficultés. C'est une expression de motivation personnelle qui révèle sa force de caractère et son rôle en tant que défenseur de sa communauté.

Dans (19), on peut voir que Von Roehm se parle à lui-même pour élaborer une stratégie. Il exprime son désir de gagner la confiance des autres personnages et de les persuader de soutenir son point de vue. Cela révèle sa volonté de manipuler la situation en sa faveur et de

réaliser ses objectifs. Cette expression montre son calcul et sa détermination à atteindre ses intentions, même si cela nécessite une manipulation subtile.

Ces exemples illustrent comment les requêtes orientées vers le locuteur permettent d'explorer les pensées intérieures, les motivations et les décisions des personnages. Ces expressions ajoutent une dimension psychologique à l'histoire en révélant les processus de réflexion et les dilemmes internes des personnages, ce qui enrichit la compréhension du lecteur sur leur caractère et leurs motivations.

3.3. L'INTERPELLATION

L'interpellation est une modalité allocutive essentielle dans la communication humaine, définie comme un acte linguistique visant à attirer l'attention ou à susciter une réaction chez un interlocuteur. Cette notion a été largement étudiée par des chercheurs, notamment Patrick Charaudeau.

Charaudeau, dans ses travaux, a mis en lumière l'importance de l'interpellation dans la construction des relations sociales et dans la mise en place de différentes formes de pouvoir symbolique. Il définit l'interpellation comme un acte de langage qui « interpelle » l'interlocuteur en le plaçant dans un certain rôle ou en lui attribuant une certaine identité. Ainsi, l'interpellation peut être vue comme un moyen de positionner les individus dans un système de valeurs et de normes sociales.

Dans cette perspective, notre analyse de l'interpellation se concentrera sur ses différentes formes et fonctions, ainsi que sur son impact dans divers contextes de communication. Nous examinerons également comment l'interpellation est utilisée pour exprimer des besoins, des demandes ou des attitudes, et comment elle peut influencer la construction des identités sociales et des relations interpersonnelles.

3.3.1. Les types d'interpellation

Les interpellations peuvent prendre différentes formes selon le degré de directivité et l'intention communicative. On distingue généralement trois types d'interpellations : les interpellations directes, indirectes et les interpellations implicites.

3.3.1.1. Les interpellations directes

Les interprétations directes sont des énoncés qui s'adressent directement à l'interlocuteur en utilisant son nom, son titre ou un pronom personnel. Elles ont pour but d'attirer son attention de manière explicite.

20. Lumumba : « O toi, blanc qui foules notre sol de la semelle de tes pieds. [...] Tu ne sais pas, blanc, ce que nous sommes, nous. » Acte II, scène 3

21. Le premier représentant : « Majesté, c'est le comportement d'un roi qui lui vaut soit l'amour ou le respect de son peuple, soit sa haine et son mépris. » P.33

22. Dualla Manga : « Si le sultan Njoya a prémédité cet acte ignominieux, je lui rappelle simplement ceci : « qui trahit un patriote creuse sa propre tombe ; et qui pactise avec le diable finit en enfer. » P.80

Dans (20), Lumumba interpelle directement un colonisateur blanc, mettant en lumière les injustices subies par le peuple congolais sous le joug colonial. Cette interpellation exprime le ressentiment et la résistance face à l'oppression coloniale, affirmant la dignité et l'identité du peuple congolais face à l'opresseur.

Dans (21), cette déclaration interpelle le roi en soulignant l'impact de son comportement sur la perception de son peuple. Le terme « Majesté » indique l'adresse directe, et l'utilisation des termes « amour ou le respect » et « haine et mépris » accentue le contraste émotionnel. Le premier représentant interpelle le destinataire en indiquant que le comportement d'un roi détermine l'opinion que le peuple a de lui. L'interpellation incite à la réflexion sur l'importance des actions d'un dirigeant sur sa relation avec son peuple.

Dans (22), cette déclaration interpelle directement le Sultan Njoya en l'admonestant pour son acte. Les phrases « je lui rappelle simplement ceci » et les expressions « creuses sa propre tombe » et « pactise avec le diable » ont un accusatoire et engageant. Ces deux dernières métaphores renforcent l'impact de l'interpellation en évoquant des conséquences graves et définitives pour ses actions.

3.3.1.2. Les interpellations indirectes

Les interpellations indirectes sont des énoncés qui expriment une demande ou un souhait de manière détournée, sans s'adresser directement à l'interlocuteur. Elles sont souvent utilisées pour exprimer une demande de manière plus polie ou moins contraignantes.

23. Dualla Manga : « Et si ces traîtres sont momentanément couverts de gloire, les échos de leur déchéance me parviendront, même au séjour des morts ! Et qu'ils ne l'oublient pas : quiconque se transforme en Judas, aura le sort de Judas. » P.82

24. Von Roehm : « Mais savez-vous-même que les Blancs et les Noirs diffèrent en tous points de vue : couleur de la peau, mœurs, degré de connaissance... » P.53

25. Lumumba : « Vous, vous avez en face de vous un Noir, certes, mais un Noir doublé d'un intellectuel. » Acte II, scène 2

Dans (23), cette déclaration interpelle indirectement les traîtres en évoquant leur déchéance future. Les interpellations indirectes se trouvent dans les phrases « qu'ils ne l'oublient pas » et « quiconque se transforme en Judas ». L'auteur fait référence à Judas pour souligner la conséquence inévitable de la trahison. En évoquant les « échos de leur déchéance », il souligne que la gloire temporaire ne durera pas. L'interpellation met en garde contre la trahison en établissant un parallèle avec le personnage biblique Judas, insinuant que ceux qui trahissent subiront un destin similaire.

Dans (24), l'auteur interpelle indirectement le lecteur en soulignant les différences entre les Blancs et les Noirs. Bien que moins directe que les autres exemples, cette déclaration cherche à influencer la perception du lecteur en établissant/mettant l'accent sur des distinctions culturelles et intellectuelles entre les deux groupes.

Dans (25), Lumumba utilise ici une interpellation indirecte pour affirmer son identité et son statut d'intellectuel, défiant ainsi les stéréotypes racistes qui associent souvent les Noirs à l'ignorance ou à l'infériorité intellectuelle. Cette interpellation vise à réaffirmer sa dignité et son autorité intellectuelle face aux préjugés.

3.3.1.3. Les interpellations implicites

Les interpellations implicites sont des énoncés qui ne contiennent pas explicitement de demande ou de commande, mais qui impliquent une attente de réaction de la part de l'interlocuteur. Elles reposent souvent sur des conventions sociales ou des contextes partagés entre les interlocuteurs.

26. Lumumba : « Je suis d'ici, moi. Et ceux qui ne sont pas d'ici, ceux-là je les regarde. » Acte I, scène 2

27. Von Roehm : « Mais savez-vous-même que les Blancs et les Noirs diffèrent en tous points de vue : couleur de la peau, mœurs, degré de connaissance... » P.53

Dans (26), Lumumba utilise une interpellation implicite pour exprimer son attachement à son pays et à son peuple. Il souligne qu'il appartient pleinement à cette terre et qu'il observe ceux qui n'en sont pas originaires, mettant ainsi en avant sa légitimité et son engagement envers son pays et son peuple.

Dans (27), Von Roehm émet une interpellation implicite en soulignant les différences entre les Blancs et les Noirs, laissant entendre qu'elles justifient une séparation ou une différenciation sociale.

Dans l'ensemble, ces exemples montrent comment les auteurs utilisent habilement les formes d'expression linguistique de l'interpellation pour capter l'attention du destinataire, provoquer des émotions et influencer les perspectives. Les interpellations permettent aux auteurs de créer des moments percutants dans leurs œuvres, et d'inviter les lecteurs à réfléchir sur des questions morales, sociales et émotionnelles importantes.

3.3.2. Les fonctions de l'interpellation

L'interpellation, en tant que modalité allocutive, remplit plusieurs fonctions essentielles dans la communication. Voici les principales fonctions de l'interpellation :

3.3.2.1. Identification et appartenance

L'interpellation est souvent utilisée pour établir un lien d'identification et d'appartenance entre l'énonciateur et l'interlocuteur, ainsi qu'avec un groupe ou une entité spécifique. S'adressant directement à l'interlocuteur en utilisant des termes tels que « tu » ou « vous », l'énonciateur cherche à créer une connexion personnelle et à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté.

28. Lumumba : « Peuple du Congo, vous qui avez souffert, vous qui avez combattu, vous qui avez tant donné, ne cédez pas maintenant ! » Acte III, Scène 2

29. Dualla Manga : « En tant que membre de cette communauté, vous ressentirez profondément les effets de cette décision. » P.75

Dans (28), Lumumba utilise l'interpellation pour identifier le peuple congolais en tant que groupe ayant partagé des expériences communes, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et de solidarité.

Dans (29), cet exemple exprime l'idée que Dualla Manga cherche à établir un lien fort entre le peuple et la communauté, soulignant ainsi l'importance de la décision et ses répercussions sur chacun de ses membres. Cet exemple met en avant le sentiment d'appartenance et d'identification à la communauté, renforçant ainsi l'idée que les décisions prises auront un impact direct et personnel sur tous ceux qui en font partie.

3.3.2.2. Mobilisation et action

Une autre fonction importante de l'interpellation est de mobiliser l'interlocuteur à agir ou à réagir d'une certaine manière. En utilisant des formes verbales impératives ou des expressions incitatives, l'énonciateur cherche à influencer les actions ou les décisions de l'interlocuteur, incitant ainsi à la réflexion ou à l'action.

30. Lumumba : « Levez-vous, peuple du Congo, levez-vous pour défendre votre liberté ! » Acte II, Scène 1

31. Dualla Manga : « Restez unis et solidaires, c'est le moyen le plus sûr de triompher de vos ennemis. » P.126

32. Dualla Manga : « Lutte jusqu'à la dernière pulsation de vos cœurs pour conserver ce pays que le créateur nous a donné en héritage. » P.126

Dans (30), Lumumba utilise l'interpellation pour mobiliser le peuple congolais à agir en faveur de leur liberté, incitant ainsi à la réaction et à l'action collective.

Dans (31), Dualla Manga utilise l'interpellation pour mobiliser le peuple en soulignant l'importance de l'unité et de la solidarité. En encourageant le peuple à rester uni, Dualla Manga cherche à renforcer leur détermination et leur cohésion à l'adversité, les incitant ainsi à agir collectivement pour surmonter les défis qui se présentent à eux. Cette déclaration montre sa volonté de mobiliser le peuple pour qu'il devienne une force unie et indomptable.

Dans (32), cette interpellation de Dualla Manga vise à mobiliser le peuple en soulignant l'importance de la lutte et du sacrifice pour défendre leur pays et leur héritage. En exhortant le peuple à se battre jusqu'au bout, Dualla Manga cherche à renforcer leur détermination et leur engagement envers la cause de l'indépendance. Cette déclaration montre sa volonté de mobiliser le peuple pour qu'il soit prêt à tout sacrifier pour la liberté et la souveraineté du peuple.

3.3.2.3. Expressivité et Émotion

L'interpellation est également utilisée pour exprimer des émotions et des sentiments intenses. En s'adressant directement à l'interlocuteur avec des termes chargés d'émotion, l'énonciateur cherche à communiquer ses sentiments de manière directe et authentique, renforçant ainsi l'impact émotionnel de son discours.

33. Lumumba : « Oh malheur ! Oh désespoir ! Que sommes-nous devenus ? Acte I, Scène 3

34. Kala-Lubu : « Quel destin cruel est le nôtre, nous qui aspirons à la liberté ! » Acte II, Scène 1

Dans (33), cette expression traduit le désespoir et la détresse de Lumumba face à la situation désastreuse du Congo, illustrant l'impact émotionnel profond que la colonisation et la lutte pour l'indépendance ont sur lui.

Dans (34), cette déclaration exprime sa déception et son désarroi devant les difficultés rencontrées dans la quête de l'indépendance. Elle met en lumière l'émotion profonde ressentie par les dirigeants congolais face aux obstacles et aux sacrifices nécessaires pour atteindre la liberté.

3.3.2.4. Affirmation de l'autorité

Dans certains contextes, l'interpellation peut être utilisée pour affirmer l'autorité de l'énonciateur. En s'adressant directement à l'interlocuteur avec des termes d'autorité ou des ordres directs, l'énonciateur cherche à imposer son point de vue ou sa volonté, affirmant ainsi sa position dominante dans la communication.

35. Lumumba : « Ecoutez-moi bien, je suis le chef et mes ordres doivent être suivis ! » Acte II, Scène 3

36. Von Roehm : « Notre décision est irrévocable. » P.59

Dans (35), Lumumba utilise l'interpellation pour affirmer son autorité et imposer son point de vue, soulignant ainsi son rôle de leader.

Dans (36), cette déclaration de Von Roehm reflète son intention d'affirmer l'autorité et la décision de son camp de manière catégorique et sans équivoque. Il cherche à imposer le respect et à signifier que toute contestation ou remise en question de leur décision est inacceptable. Cette affirmation vise à renforcer leur position de pouvoir et à décourager toute forme d'opposition ou de désobéissance.

En somme, l'interpellation remplit plusieurs fonctions essentielles dans la communication, allant de l'identification et de l'appartenance à la mobilisation à l'action, en passant par l'expression des émotions et l'affirmation de l'autorité. Ces différentes fonctions contribuent à enrichir la dynamique des échanges linguistiques, en permettant aux locuteurs de communiquer de manière efficace et impactant.

3.4. LA SUGGESTION

La suggestion en linguistique est une forme d'expression qui vise à influencer subtilement les pensées, les émotions ou les actions du destinataire sans recourir à une demande directe ou à un ordre impératif. Elle est souvent utilisée pour persuader, persuader ou manipuler le destinataire de manière plus délicate.

Dans l'approche linguistique de Dominique Maingueneau et Charaudeau, la suggestion est une notion qui se rapporte à la modalité énonciative. Charaudeau, en particulier, a développé une théorie de l'énonciation qui comprend différents actes de discours, dont la suggestion fait partie.

Selon Charaudeau, la suggestion est un acte de discours qui vise à influencer le destinataire de manière indirecte, en émettant des éléments ou des indices subtils. La suggestion repose sur le jeu des modalités énonciatives et des implicites, créant un espace pour l'interprétation et l'inférence du destinataire.

3.4.1. Les caractéristiques linguistiques de la suggestion

La suggestion, en tant qu'acte de langage, se distingue par plusieurs caractéristiques linguistiques qui lui sont propres, permettant de la différencier des autres types d'énoncés. Ces caractéristiques incluent notamment l'utilisation de formes verbales spécifiques, d'intonations particulières, de marqueurs de politesse et de structures syntaxiques complexes.

3.4.1.1. Les formes verbales et syntaxiques

La suggestion est souvent formulée à l'aide de verbes modaux tels que « pouvoir », « devoir » ou « vouloir », qui expriment une possibilité, une nécessité ou un souhait de manière indirecte. Ces verbes sont généralement suivis d'un verbe à l'infinitif, créant ainsi une construction verbale caractéristique des suggestions.

37. Lumumba : « Veillez à ne pas vous laisser aveugler par de vaines promesses. » Acte I, scène 2

38. Kala-Lubu : « Optons pour la voie de la paix, car c'est par la paix que nous obtiendrons notre liberté. » Acte II, Scène 1

39. Dualla Manga : « Restons unis, car c'est dans l'unité que réside notre force. »

Dans (37), Lumumba utilise une construction verbale qui implique une recommandation subtile mais ferme. En conseillant le peuple de rester vigilant, Lumumba souligne l'importance

de ne pas se laisser tromper par des promesses illusoires, indiquant ainsi sa préoccupation pour le bien-être et la sécurité du peuple congolais.

Dans (38), Kala-Lubu utilise une construction verbale qui implique une suggestion pacifique, mettant en avant la valeur de la paix dans la lutte pour l'indépendance. Cette suggestion vise à promouvoir un changement politique sans violence.

Dans (39), Dualla Manga utilise une forme verbale impérative pour encourager l'unité, soulignant ainsi l'importance de la solidarité dans la lutte pour l'indépendance. Cette suggestion vise à mobiliser et à renforcer le lien social au sein du peuple.

Les formes verbales impératives et les constructions syntaxiques utilisées par les personnages montrent leur capacité à influencer et à inciter à l'action. Ces formes verbales et syntaxiques expriment l'urgence et la fermeté des suggestions, soulignant ainsi l'importance de l'unité et de la persévérance dans la lutte pour l'indépendance.

3.4.1.2.L'intonation et les aspects prosodiques

L'intonation joue un rôle crucial dans l'expression de la suggestion. Une intonation montante à la fin d'une phrase peut indiquer une suggestion, en donnant à la phrase une tonalité interrogative même si elle n'est pas formulée comme une question directe. Les pauses et les variations de rythme de la parole peuvent également être utilisées pour marquer une suggestion, en mettant en avant certains éléments de l'énoncé.

40. Dualla Manga : « Lutte jusqu'à la dernière pulsation de vos cœurs pour conserver ce que le créateur nous a donné en héritage. » P.126

41. Lumumba : « Ne faiblissez pas, car nous sommes sur le point de remporter la victoire ! » Acte II, Scène 3

Dans (40), l'utilisation de l'expression « luttez jusqu'à la dernière pulsation de vos cœurs » avec une intonation forte et passionnée souligne l'importance et l'urgence de l'action. Dualla Manga cherche à galvaniser ses partisans en utilisant une expression qui évoque une forte émotion et un engagement total.

Dans (41), l'utilisation d'une intonation ferme et dynamique dans cet exemple souligne l'urgence et l'importance de rester forts et déterminés. Lumumba cherche à galvaniser ses partisans en leur rappelant qu'ils sont proches de la victoire, les encourageant ainsi à persévérer malgré les obstacles.

3.4.1.3. Marqueurs de politesse

Les suggestions sont souvent formulées de manière polie et non contraignante, à l'aide de marqueurs de politesse tels que « s'il vous plaît », « je vous prie de » ou de « vous pourriez ». Ces expressions permettent d'atténuer le caractère direct de la suggestion et de la rendre plus acceptable pour l'interlocuteur.

42. Lumumba : « Je vous prie, chers compatriotes, de nous écouter attentivement. »
Acte I, Scène 1

43. Dualla Manga : « Je vous prie, ô sages ancêtres, de nous guider dans cette période difficile. » P.114

Dans (42), en utilisant des formules de politesse, Lumumba cherche à établir une relation de respect mutuel avec son public. Cette approche vise à favoriser l'écoute et la compréhension de son message, renforçant ainsi l'impact de sa suggestion auprès du public.

Dans (43), cette demande respectueuse témoigne de la considération de Dualla Manga pour les anciens et leur sagesse. En sollicitant leur aide, Dualla Manga cherche à renforcer le sentiment d'unité et de collaboration intergénérationnelle, soulignant ainsi l'importance de l'expérience et de la sagesse dans la prise de décision collective.

3.4.1.4. Structures syntaxiques complexes

Les suggestions peuvent également être formulées à travers des structures syntaxiques complexes, impliquant par exemple l'utilisation de propositions conditionnelles ou hypothétiques. Ces structures permettent d'exprimer une demande de manière nuancée et subtile, sans imposer de contrainte à l'interlocuteur.

44. Dualla Manga : « Si nous ne nous levons pas maintenant pour défendre notre liberté, nous risquons de la perdre à jamais. »

45. Lumumba : « Si nous tenons bon, nous verrons bientôt la fin de l'oppression. » Acte III, Scène 3

Dans (44), cette phrase met en évidence l'importance de l'action immédiate pour préserver la liberté. En utilisant une construction conditionnelle, Dualla Manga souligne les conséquences potentiellement graves de l'inaction, incitant ainsi ses partisans à agir rapidement et fermement pour défendre leurs droits et leur liberté.

Dans (45), cette phrase exprime l'espoir et la conviction de Lumumba en la capacité de son peuple à surmonter l'oppression. En utilisant une construction conditionnelle, Lumumba souligne l'idée que la persévérance et la détermination finiront par triompher, encourageant ainsi ses partisans à rester forts et résolus face à l'adversité.

En somme, la suggestion se caractérise par l'utilisation de formes verbales modales, d'intonations spécifiques, de marqueurs de politesse et de structures complexes, qui permettent d'exprimer une demande de manière indirecte et respectueuse.

3.4.2. Les fonctions de la suggestion

La suggestion, en tant que modalité communicative, revêt une importance particulière dans la persuasion et la construction des relations interpersonnelles. En analysant ses diverses fonctions, nous pouvons distinguer deux grands types dans lesquels elle opère : les fonctions persuasives et influentes d'une part, et les fonctions relationnelles et sociales d'autre part.

3.4.2.1. Fonctions persuasives et influentes

La suggestion est souvent utilisée pour persuader ou influencer les opinions, les attitudes et les comportements des destinataires. Elle agit comme un outil de persuasion subtile, permettant de convaincre sans imposer.

46. Dualla Manga : « Lutte jusqu'à la dernière pulsation de vos cœurs pour conserver ce pays que le créateur nous a donné en héritage. » P.126

47. Lumumba : « Ce pays est notre avenir. Il est temps de le prendre en main et de bâtir un avenir de prospérité et de justice pour tous. » Acte II, Scène 4

Dans (46), Dualla Manga utilise la suggestion pour persuader son peuple de continuer la lutte pour l'indépendance. L'expression « jusqu'à la dernière pulsation de vos cœurs » renforce l'idée de dévouement total à la cause, incitant ainsi les destinataires à s'engager pleinement dans la lutte.

Dans (47), Lumumba utilise ici la suggestion pour persuader les congolais de prendre en main leur propre destin. L'idée de « bâtir un avenir de prospérité et de justice pour tous. » est une manière de galvaniser les foules, de les inciter à agir pour un avenir meilleur. Cette suggestion vise à influencer la mentalité collective, en leur faisant voir un futur positif qui dépend de leurs actions présentes. Lumumba joue sur les aspirations et les espoirs de son auditoire pour le convaincre de soutenir ses idées et actions.

3.4.2.2.Fonctions relationnelles et sociales

Outre son rôle persuasif, la suggestion contribue au maintien et au renforcement des relations interpersonnelles. Elle est souvent utilisée pour exprimer la politesse, encourager la coopération et maintenir l'harmonie sociale.

48. Kum Mbape : « Demain, c'est le plus grand jour. J'aimerais que vous soyez parmi nous pour rendre plus grandiose la cérémonie d'intronisation. »

49. Kala-Lubu : « J'aimerais que nous trouvions ensemble une solution pacifique à nos différends. Cela montrerait notre maturité et notre désir de paix. » Acte I, Scène 5

Dans (48), Kum Mbape cherche à maintenir une relation harmonieuse en invitant son interlocuteur à participer à un événement important. L'utilisation du terme « j'aimerais » exprime la politesse et l'ouverture, renforçant ainsi le lien social entre les personnages.

Dans (49), Kala-Lubu utilise la suggestion pour favoriser la coopération et l'harmonie. En proposant de trouver ensemble une solution pacifique », il exprime son respect pour les opinions des autres et sa volonté de travailler en collaboration. Cette suggestion vise à maintenir des relations positives et à éviter les conflits, tout en mettant en avant des valeurs de maturité et de paix. Kala-Lubu cherche à créer un climat de confiance et de collaboration parmi les membres de son auditoire.

En outre, les suggestions servent à influencer subtilement les décisions et perceptions tout en favorisant la coopération et l'harmonie. Elles incitent à l'action et renforcent les liens sociaux en créant un climat de confiance et de solidarité sans imposer directement.

3.5. LE JUGEMENT

Le jugement en linguistique se réfère à l'acte d'évaluer ou de donner une opinion sur une personne, une situation ou un événement. Il peut prendre diverses formes, allant des évaluations positives aux critiques sévères. Le jugement est crucial dans la communication car il reflète les valeurs, les normes et les attitudes de l'interlocuteur, et peut influencer les interactions sociales et les relations interpersonnelles.

Selon Maingueneau, Antoine Culioli et John R. Searle, la modalité de jugement se rapporte à la manière dont les énonciateurs expriment leurs opinions, évaluations et jugements dans le discours. Elle englobe la prise de position subjective, la manifestation de la subjectivité et la gestion de la croyance et de la certitude dans le langage. Ces perspectives enrichissent

notre compréhension de la façon dont les énonciateurs interagissent avec leur discours et transmettent leurs attitudes et émotions.

3.5.1. Les caractéristiques linguistiques du jugement

Dans l'analyse des modalités allocutives, il est essentiel de comprendre les caractéristiques linguistiques spécifiques qui permettent d'exprimer des jugements. Ces caractéristiques se manifestent à travers diverses structures verbales et syntaxiques, ainsi que par des éléments prosodiques et intonatifs distincts. En linguistique, les jugements sont des énoncés qui évaluent, critiquent ou approuvent des actions, des comportements ou des individus, souvent en reflétant les valeurs et les normes de la communauté linguistique.

3.5.1.1. Les formes verbales et syntaxiques utilisées pour exprimer un jugement

Les jugements peuvent être exprimés à travers une variété de structures verbales et syntaxiques. Les verbes d'opinion comme « penser », « croire », « trouver » sont fréquemment utilisés pour introduire des jugements. Les adjectifs et les adverbes qualificatifs jouent également un rôle important en ajoutant une dimension évaluative aux énoncés. Les phrases complexes avec des subordonnées peuvent introduire des jugements de manière plus nuancée.

50. Lumumba : « Vous avez trahi notre cause et notre peuple. Votre avidité et votre égoïsme ont détruit notre rêve d'indépendance. Acte I, Scène 3

51. Von Roehm : « J'ignore quel sera l'arrêt de la Cour, mais vous savez pertinemment que le juste châtement pour les traîtres, c'est la mort. » P.91

Dans (50), Lumumba utilise des phrases déclaratives pour exprimer un jugement sévère. Les verbes « trahir » et « détruire » sont forts et accusateurs, mettant en lumière les actions des individus qu'il blâme. L'utilisation de « notre cause » et « notre peuple » renforce l'idée d'un jugement collectif et moral. Cette construction syntaxique souligne la gravité de l'accusation et vise à condamner sans équivoque les actions des traîtres.

Dans (51), Von Roehm utilise des phrases déclaratives pour exprimer un jugement sévère et sans équivoque. Les termes « juste châtement » et « la mort » sont forts et définitifs, indiquant un jugement moral et légal sans possibilité de rédemption pour les traîtres. La structure syntaxique est directe, affirmant l'inéluctabilité de la punition.

3.5.1.2. Les aspects prosodiques et intonatifs liés au jugement

L'intonation et la prosodie (rythme, accentuation) sont cruciales pour exprimer les jugements. Un ton de voix monté ou baissé peut indiquer une approbation ou une désapprobation. Les pauses et les variations dans le débit de parole peuvent également signaler l'importance ou l'intensité du jugement porté.

52. Lumumba : « Vous pensez vraiment que nous allons rester passifs face à vos trahisons ? Vous vous trompez lourdement. » Acte III, Scène 4

53. Dualla Manga : « Et si ces traîtres sont momentanément couverts de gloire, les échos de leur déchéance me parviendront, même au séjour des morts ! Et qu'ils ne l'oublient pas : quiconque se transforme en Judas aura le sort de Judas. » P.82

Dans (52), l'intonation montante à la fin de la première phrase indique une question rhétorique, soulignant l'incrédulité et le mépris de Lumumba. La deuxième phrase, avec une intonation descendante, exprime la certitude et la détermination, accentuant le jugement sévère et la condamnation. Cette variation prosodique renforce l'impact émotionnel et la force du jugement.

Dans (53), Dualla Manga utilise une intonation variée pour accentuer son jugement. Les pauses et l'accentuation sur « traîtres », « gloire », et « déchéance » ajoutent du poids à son discours. L'utilisation de répétitions et de rimes internes (comme « Judas ») renforce le message, donnant une dimension prophétique et solennelle à son jugement.

3.5.2. Les types du jugement

Les types de jugement en linguistique revêtent une importance fondamentale dans l'analyse du langage humain. Ils permettent de comprendre les individus expriment leurs opinions, évaluations et préférences à travers le langage.

3.5.2.1. Les jugements de valeur

Ils occupent une place centrale dans l'expression linguistique. Ils impliquent une évaluation positive ou négative d'un objet, d'une action ou d'un concept. Ces jugements reflètent souvent les normes sociales et les valeurs individuelles. Les jugements de valeurs portent sur des évaluations morales ou éthiques, exprimant souvent des opinions sur le bien et le mal, le juste et l'injuste.

54. Niedermeyer : « Vous êtes foncièrement méchants : Vous ne faites aucun cas de l'amour qui nous a fait quitter notre beau pays pour venir habiter cette forêt dense. » P.82

55. Lumumba : « Vous, qui prétendez défendre le peuple, êtes les véritables oppresseurs ! » Acte II, Scène 5

Dans (54), Niedermeyer émet un jugement de valeur en qualifiant les actions de Dualla Manga de « méchants » et en critiquant son manque de respect pour le sacrifice des colons. Ce jugement est basé sur des critères moraux et éthiques.

Dans (55), Lumumba accuse ses adversaires de prétendre défendre le peuple alors qu'ils sont, selon lui, les véritables oppresseurs. Il émet un jugement de valeur en qualifiant leur comportement d'oppressif et en dénonçant leur hypocrisie.

3.5.2.2. Les jugements d'appréciation

Ils vont au-delà de la simple évaluation en exprimant des émotions et des opinions personnelles. Ces jugements sont influencés par les sentiments de l'énonciateur et ne sont pas toujours liés à des critères objectifs. Ils portent sur des évaluations esthétiques ou personnelles, exprimant souvent des opinions sur la beauté, la valeur artistique ou personnelle.

56. Niedermeyer : « Quel monstre d'ingratitude, vous-êtes noir de peau et plus noir d'amé (...) vous êtes un serpent ! Vous finirez comme un serpent. » P.85-86

57. Lumumba : « Vous êtes les héros de notre lutte, et votre courage est une lumière dans les ténèbres. » Acte II, Scène 6

Dans (56), Niedermeyer utilise des métaphores et des images fortes pour exprimer son dédain et son mépris. Le jugement d'appréciation ici est basé sur son évaluation personnelle de l'ingratitude et de la trahison, qu'il considère comme des défauts graves et méprisables.

Dans (57), Lumumba exprime une forte appréciation pour le courage des combattants, les qualifiant de héros et comparant leur bravoure à une lumière dans les ténèbres. Ce jugement positif valorise leur contribution à la cause.

3.5.2.3. Les jugements de réalité

Ils sont essentiels pour exprimer la véracité ou la fausseté d'une affirmation. Ils peuvent être formulés de manière catégorique ou nuancée, indiquant ainsi la confiance dans la validité

de la déclaration. Ils portent sur des faits ou des vérités perçues, souvent affirmant ou niant des états de choses dans le monde.

58. Von Roehm : « Mais savez-vous-même que les Blancs et les Noirs diffèrent en tous points de vue : couleur de peau, mœurs, degré de connaissance... » P.53

59. Lumumba : « Sans l'unité de notre peuple, la liberté restera un rêve inaccessible. »
Acte III, Scène 2

Dans (58), Von Roehm émet un jugement de réalité en affirmant des différences essentielles entre Blancs et Noirs. Ce jugement repose sur des stéréotypes raciaux et des généralisations perçues comme des faits.

Dans (59), Lumumba affirme que l'unité nationale est essentielle pour atteindre la liberté. Ce jugement de réalité insiste sur l'importance de la cohésion pour réaliser les aspirations du peuple.

En conclusion, les types de jugement en linguistique englobent une gamme variée d'expressions permettant aux individus de partager leurs évaluations, opinions et émotions. Les différentes acceptations, y compris le jugement comme modalité allocutive, enrichissent notre compréhension de la manière dont le langage influence les perceptions et les interactions humaines.

3.6. L'AUTORISATION

L'autorisation en linguistique est un concept qui concerne la capacité du locuteur à accorder ou à refuser la permission à un autre acteur, généralement l'auditeur, d'effectuer une action ou d'accomplir quelque chose. C'est l'un des aspects de la modalité épistémique, qui traite des énoncés liés à la connaissance et à la croyance. Elle se distingue par sa fonction de validation ou de légitimation d'une action.

L'autorisation joue un rôle clé dans la régulation des comportements et des interactions sociales. Elle instaure des relations de pouvoir et de contrôle, tout en permettant la coordination et la collaboration entre les individus.

3.6.1. Les caractéristiques linguistiques de l'autorisation

L'autorisation en linguistique se manifeste à travers des structures verbales et syntaxiques spécifiques, ainsi que des intonations et des aspects prosodiques distinctifs. Comprendre ces caractéristiques permet de saisir comment l'autorisation est formulée et perçue

dans les interactions discursives. En analysant les divers mécanismes linguistiques qui encadrent l'acte d'autoriser, nous pouvons mieux appréhender son rôle dans la régulation des comportements et construction des relations de pouvoir.

3.6.1.1. Formes verbales et syntaxiques utilisées pour formuler une autorisation

L'autorisation se manifeste à travers diverses formes verbales et syntaxiques qui influencent son interprétation. Les verbes modaux tels que « pouvoir » et « permettre » sont couramment utilisés pour indiquer explicitement qu'une action est permise. Par exemple, des phrases comme « tu peux » ou « je te permets de » signalent clairement l'autorisation donnée par le locuteur.

3.6.1.1.1. Les structures conditionnelles

Les structures conditionnelles, telles que « si tu veux, tu peux », intègrent une condition qui, lorsqu'elle est remplie, autorise l'action. Cette forme apporte une nuance de choix et de flexibilité, suggérant une autorisation non impérative.

60. Lumumba : « Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre la parole. » Acte II, Scène 3

Ici, Lumumba utilise une structure conditionnelle pour offrir la possibilité de parler, laissant à l'interlocuteur la liberté de décider. Cette forme conditionnelle adoucit l'autorisation en la présentant comme une option plutôt qu'une directive impérative.

3.6.1.1.2. Les impératifs atténués

Ils sont une forme syntaxique souvent utilisée pour formuler une autorisation. Contrairement aux impératifs directs qui commandent une action, les impératifs atténués, tels que « tu peux aller » ou « fais-le si tu veux », offrent une permission qui laisse à l'allocutaire la liberté de décision. Cette approche moins autoritaire favorise une dynamique de communication plus égalitaire et respectueuse.

61. Lumumba : « Faites-le cela ne vous dérange pas. » Acte II, Scène 5

L'impératif atténué ici montre une demande respectueuse et non contraignante. Lumumba formule l'autorisation de manière à ce que l'interlocuteur se sente libre d'accepter ou de refuser sans pression.

3.6.1.1.3. Construction négative

Elle peut également jouer un rôle dans l'expression de l'autorisation. Les phrases comme « tu n'as pas besoin de demander » ou « il n'est pas nécessaire de demander la permission » implicite que l'action est permise sans besoin d'une autorisation explicite. Ces formes négatives, tout en suggérant la permission, indiquent une absence de restrictions, renforçant ainsi le sentiment de liberté d'action pour l'allocutaire.

62. Lumumba : « Vous n'avez pas besoin de demander pour sortir. » Acte III, scène 4

Ici, cette construction négative souligne que la permission de sortir est déjà implicite et ne nécessite pas de demande préalable, renforçant l'idée de liberté d'action sans contrainte.

3.6.1.1.4. Les constructions syntaxiques

Les constructions syntaxiques utilisant des locutions comme « être permis de » ou « avoir le droit de » formalisent l'autorisation d'une manière plus institutionnelle ou légale. Ces formes sont fréquemment employées dans des contextes où une autorisation officielle ou formelle est nécessaire, telles que les règlements, les lois, et les règles institutionnelles. Elles confèrent à l'autorisation une dimension d'officialité et de légitimité qui renforce son acceptation et son respect par les allocutaires.

63. Lumumba : « Il est permis de parler librement ici. » Acte IV, Scène 1

En utilisant une construction formelle, Lumumba établit un cadre où la liberté d'expression est officiellement reconnue et protégée, renforçant ainsi la légitimité et le respect des droits des interlocuteurs.

Ces exemples montrent comment différentes structures linguistiques sont utilisées pour formuler des autorisations, chacune apportant des nuances et des niveaux de formalisme qui influencent la dynamique de communication entre les personnages.

3.6.1.2.L'intonation et d'autres aspects prosodiques liés à l'autorisation

L'intonation et les aspects prosodiques sont essentiels pour la perception de l'autorisation.

Une intonation descendante peut signaler la fermeté et la finalité de l'autorisation, renforçant l'autorité du locuteur. Cette intonation est souvent utilisée pour affirmer l'autorité du locuteur, renforçant ainsi la légitimité de l'autorisation accordée.

64. Lumumba : « Vous pouvez maintenant vous asseoir. » Acte II, Scène 5

Ici, l'intonation descendante sur « asseoir » donne un caractère de clôture et de certitude à l'autorisation. Cela indique que l'action est maintenant permise et acceptée sans ambiguïté, renforçant la clarté et l'autorité de l'énonciateur.

A l'inverse, une intonation montante peut introduire une nuance de questionnement, suggérant que l'autorisation est ouverte à la discussion.

65. Lumumba : « Si vous voulez bien nous rejoindre ? » Acte III, Scène 1

Ici, l'intonation montante à la fin de la phrase montre une ouverture et une invitation plutôt qu'une imposition. Cela suggère une forme polie et respectueuse de l'autorisation, laissant à l'interlocuteur la liberté de décision.

Les pauses et accentuations ajoutent également des nuances. Une pause avant « je t'autorise » peut accentuer la solennité de l'autorisation, tandis que l'accentuation de mots clés comme « peux » renforce l'intention du locuteur.

66. Lumumba : « Vous pouvez...si vous le souhaitez...prendre la parole maintenant. » Acte II, Scène 4

67. Lumumba : « Vous ETES autorisé à utiliser CETTE salle. » Acte I, Scène 2

Dans (66), les pauses créent un rythme qui laisse à l'interlocuteur le temps de considérer l'option offerte. Cela renforce l'idée que la décision est laissée à la discrétion de l'interlocuteur, soulignant une forme de respect et d'égalité dans la communication.

Dans (67), l'accentuation sur « ETES » et « CETTE » met en évidence l'autorisation et lieu spécifique, ce qui donne une clarté et une emphase sur l'importance de la permission accordée. Cela peut aussi renforcer l'aspect formel et légitime de l'autorisation.

En somme, les caractéristiques linguistiques de l'autorisation, tant au niveau des formes verbales et syntaxiques que des intonations et aspects prosodiques, jouent un rôle crucial dans la clarté et l'efficacité de la communication des permissions. Ces mécanismes permettent aux locuteurs de gérer les comportements et les interactions de manière précise et nuancée.

3.6.2. Les fonctions de l'autorisation

L'autorisation, en tant que modalité énonciative, remplit plusieurs fonctions essentielles dans la communication humaine. Ces fonctions vont au-delà de simplement accorder la permission ; elles contribuent à structurer les interactions sociales et à exprimer des nuances subtiles de la relation entre l'énonciateur et le destinataire.

3.6.2.1. La légitimation du discours et des actes

L'autorisation est souvent utilisée pour légitimer le discours et les actions de l'énonciateur. En accordant une autorisation, l'énonciateur se positionne comme ayant l'autorité nécessaire pour accorder cette permission.

68. Lumumba : « Nous ne sommes plus vos singes ! Nous ne sommes plus vos macaques ! Nous ne sommes plus vos nègres ! Nous sommes des hommes libres ! » Acte I, Scène 6

Ici, Lumumba lors de son discours d'indépendance, légitime la souveraineté du Congo et rejette fermement le colonialisme belge.

3.6.2.2. La régulation des comportements

L'autorisation joue un rôle crucial dans la régulation des comportements. En accordant ou en refusant une autorisation, l'énonciateur influence directement les actions du destinataire.

69. Général Massens : « Toute manifestation non autorisée sera sévèrement réprimée. » Acte I, Scène 2

Ici, le Général Massens régule les comportements des congolais en imposant des interdictions strictes sur les rassemblements et les activités politiques, montrant le contrôle colonial.

3.6.2.3. L'établissement de la relation de pouvoir

L'autorisation est également un moyen de définir et de maintenir les relations de pouvoir entre les individus. Dans de nombreux contextes sociaux, celui qui accorde l'autorisation occupe une position de pouvoir par rapport à celui qui la reçoit.

70. Général Massens : « Vous devez comprendre, Monsieur Lumumba, que sans l'aide de la Belgique, votre pays ne pourra jamais survivre. » Acte II, Scène 3

Ici, il essaie d'affirmer son pouvoir et de rappeler à Lumumba les prétendues limites de l'indépendance congolaise sans le soutien belge, illustrant la relation de pouvoir.

3.6.2.4.L'expression de la politesse et du respect

L'autorisation est souvent utilisée pour exprimer de la politesse et du respect envers autrui. En demandant poliment l'autorisation avant d'agir, un individu montre qu'il reconnaît la légitimité de l'autorité de l'autre.

71. Mokutu : « Monsieur le Président, permettez-moi d'intervenir sur ce point. » Acte III, Scène 1

Ici, Mokutu demande respectueusement l'autorisation de prendre la parole lors d'une réunion politique, montrant du respect envers Lumumba et les autres leaders présents.

L'autorisation remplit des fonctions complexes et variées dans la communication. Elle ne se limite pas à accorder ou refuser la permission, mais elle contribue également à structurer les relations sociales et à exprimer des nuances subtiles de pouvoir et de respect.

En somme, la modalité allocutive se réfère aux différentes manières dont un locuteur adresse directement un interlocuteur pour influencer, demander ou guider ses actions et pensées. Ce chapitre explore les diverses formes d'allocution, notamment l'injonction, la requête, l'interpellation, la suggestion, le jugement et l'autorisation, en se concentrant sur leur impact dans le discours. L'injonction est une forme d'allocution où le locuteur donne un ordre ou une directive à l'interlocuteur. Elle est souvent utilisée pour exercer une autorité ou imposer une action. La requête implique une demande ou une sollicitation faite par le locuteur à l'interlocuteur. Elle peut varier en termes de politesse et de force, dépendant du contexte et des relations entre les parties. L'interpellation consiste à attirer l'attention de l'interlocuteur de manière directe et souvent énergique. Elle peut être utilisée pour questionner, défier ou même provoquer. La suggestion est une forme plus subtile d'allocution, où le locuteur propose une idée ou une action sans l'imposer. Elle est souvent employée pour guider l'interlocuteur vers une certaine direction tout en lui laissant la liberté de choix. Le jugement implique une évaluation ou une critique de l'interlocuteur ou de ses actions. Il peut être positif ou négatif et est souvent utilisé pour exprimer une opinion forte. L'autorisation est l'acte par lequel le locuteur permet ou refuse une action à l'interlocuteur. Elle peut légitimer ou invalider des comportements et est souvent liée à des positions de pouvoir. Chacune de ces formes linguistiques offre un aperçu des dynamiques de pouvoir, de respect et de communication entre

les personnages. En analysant ces modalités, on comprend mieux comment les interactions verbales structurent les relations sociales et politiques dans nos corpus.

CHAPITRE 4 : LES MODALITÉS ÉLOCUTIVES

La notion de modalité élocutive représente un concept fondamental dans le domaine de la linguistique et de la pragmatique du langage. Elle concerne l'expression des attitudes, des engagements et des intentions du locuteur à travers son discours. En d'autres termes, elle révèle comment le locuteur manifeste son point de vue, ses opinions, son degré de certitude, son émotion et son engagement par rapport à ce qu'il dit. Elle se concentre sur l'énonciateur, c'est-à-dire la personne qui parle, et son influence sur le contenu de l'énoncé. Elle explore comment le locuteur insuffle sa subjectivité dans ses propos, marquant ainsi son accord, son désaccord, ses obligations, ses promesses, ses refus ou encore ses opinions. Ces marqueurs de modalité énonciative peuvent être grammaticaux, lexicaux, ou relevant de l'intonation.

Nous avons pu recenser certaines acceptations de cette notion selon différents auteurs :

- ✓ Roman Jakobson, est le principal pionnier de la modalité élocutive. Dans son ouvrage fondateur *Fundamentals of language* (1928), il a examiné comment les énonciateurs expriment leurs attitudes et leurs engagements à l'égard du contenu du discours, jetant ainsi les bases de notre compréhension de la modalité élocutive. Ses contributions ont influencé la modalité élocutive, en fournissant un cadre conceptuel et théorique essentiel pour comprendre comment les locuteurs expriment leurs attitudes, opinions, obligations, désaccords, refus et promesses à travers leur parole.
- ✓ Patrick Charaudeau a contribué de manière significative à la compréhension de la modalité élocutive. Dans *Grammaire du sens et de l'expression* (1992) et *Dictionnaire d'analyse du pouvoir* (2005), il analyse comment les locuteurs expriment leurs attitudes et leurs engagements à travers le langage, en mettant l'accent sur la relation entre le locuteur et son énoncé, en montrant comment la subjectivité, les intentions et les jugements du locuteur s'expriment à travers le discours.
- ✓ John Searle, dans son article *A Taxonomy of Illocutionary Acts* (1975) présente une taxinomie des actes illocutionnaires, une classification des différents types d'énoncés selon leurs intentions communicatives et leurs effets sur le contexte dans lequel ils sont prononcés, car elle permet d'analyser comment les locuteurs expriment leurs attitudes, les actes d'opinion, d'engagement, d'obligation et autres à travers le langage

Dans la lignée de ces éminents chercheurs, nous accorderons une attention particulière aux contributions de Patrick Charaudeau, précurseur dans la conceptualisation de la modalité élocutive. Mettant en lumière que cette modalité révèle l'attitude du locuteur envers son énoncé, Charaudeau offre une perspective essentielle pour notre exploration. Nous nous appuyerons sur ses idées pour examiner comment les choix linguistiques reflètent ces attitudes, offrant ainsi un éclairage plus profond sur la manière dont le langage manifeste la subjectivité et les engagements du locuteur.

4.1. L'OPINION

4.1.1. Définition linguistique de l'opinion

L'opinion en linguistique se réfère à l'expression subjective des croyances, des jugements, des attitudes et des émotions d'un individu à l'égard d'un sujet donné. Elle représente la position subjective du locuteur vis-à-vis du contenu qu'il communique.

L'opinion joue un rôle essentiel dans la construction du sens et de la signification dans un discours. Elle permet de donner une évaluation ou une appréciation du sujet dont on parle, ajoutant ainsi des nuances et des implications. Elle contribue à la diversité des échanges interpersonnels, permettant aux individus de partager et de confronter leurs points de vue.

Dans son œuvre majeure *Pour une Linguistique de l'énonciation* (1999), Antoine Culioli, aborde la notion d'opinion d'un point de vue énonciatif. Selon lui, l'opinion est considérée comme une modalité énonciative, c'est-à-dire un moyen pour le locuteur de marquer sa position subjective par rapport à ce qu'il dit. L'énonciation est vue comme un acte social et individuel, où chaque locuteur exprime son propre point de vue à travers le discours. Culioli identifie deux types d'opinion :

- ✓ Opinion implicite : Elle est présente dans le choix des mots, la structure de la phrase, l'intonation, et les autres aspects linguistiques qui révèlent le point de vue du locuteur sans le formuler explicitement. Par exemple, l'usage du terme « peut-être », « probablement » ou certaines structures grammaticales peut suggérer une opinion implicite.
- ✓ Opinion explicite : C'est une opinion exprimée clairement par le locuteur dans le discours. Elle est directement formulée et souvent soutenue par des arguments. Par exemple, dire « Je pense que c'est une bonne idée » exprime explicitement une opinion.

Dans cette optique, l'étude de l'opinion est essentielle pour comprendre comment les locuteurs négocient leur positionnement dans le discours, échantent des points de vue, et par

conséquent, interagissent avec les autres. Il convient de noter que cette interprétation de l'opinion par Antoine Culioli est basée sur sa théorie de l'énonciation et sa vision du langage en tant qu'acte énonciatif situé socialement et culturellement.

Dans ses travaux, Charaudeau explique que l'opinion est un acte de langage subjectif qui permet au locuteur de manifester son point de vue, ses émotions, ses jugements et ses attitudes à l'égard d'un sujet donné. Selon lui, c'est un outil puissant de persuasion et de construction du sens dans la communication. En outre dans son ouvrage *Grammaire du sens et de l'expression*, et d'autres travaux, Charaudeau met en avant l'opinion comme un élément central de la modalité énonciative, décrivant comment elle est formée et utilisée pour exprimer la subjectivité dans le langage.

Ainsi, l'analyse linguistique de l'opinion permet de comprendre comment les locuteurs utilisent le langage pour exprimer leur subjectivité, influencer d'autres personnes et participer activement à la communication, en contribuant à la richesse et la complexité des interactions humaines. Grammaticalement, la modalité d'opinion présente certaines marques morphosyntaxiques qu'il convient d'étudier.

4.1.2. Morphosyntaxe de l'opinion

L'opinion se caractérise par l'expression subjective et personnelle d'une évaluation, d'une émotion, d'une croyance ou d'un point de vue sur un sujet donné. En ce qui concerne sa morphosyntaxe, l'expression de l'opinion repose sur divers éléments morphologiques et syntaxiques, tels que les verbes, les adjectifs, les adverbes, et la structure générale de la phrase.

4.1.2.1. Exploration des aspects morphologiques et syntaxiques liées à l'expression de l'opinion

L'expression de l'opinion, en linguistique, repose sur des choix morphologiques et syntaxiques cruciaux qui façonnent la façon dont nous partageons nos convictions et point de vue. Ces éléments linguistiques permettent de donner forme et puissance à nos convictions, nos émotions et évaluations subjectives.

4.1.2.1.1. Morphologie au service de l'opinion

L'expression de l'opinion repose sur une utilisation habile de la morphologie, des formes linguistiques, pour transmettre nos convictions, nos évaluations et nos points de vue. Dans cette exploration, nous plongeons dans les subtilités de la morphologie, observant comment elle donne vie à nos opinions.

➤ **Les verbes** : L'action des opinions

Les verbes sont des acteurs clés dans l'expression des opinions. Ils incarnent l'action derrière notre pensée et notre évaluation. Les verbes d'opinion tels que « penser », « croire », « soutenir », sont des exemples saillants. « Je pense que c'est une bonne idée » est un exemple typique où le verbe « penser » exprime clairement une opinion personnelle. Les verbes d'opinion permettent de varier l'intensité et la certitude de nos opinions. « Je suis convaincu que », « Je suppose que » introduit une nuance de doute.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons pu relever les exemples ci-après :

72. Dualla Manga : « Toutefois, j'avoue que l'idée m'a effleuré l'esprit à un moment donné, mais je l'ai vite abandonné me disant que vous êtes du même bord... Les Anglais et les Allemands, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. » P.76

73. Roehm : « J'ignore quel sera l'arrêt de la Cour, mais, vous savez pertinemment que le juste châtiment pour vous les traîtres, c'est la mort... » P.91

Dans (72), Dualla Manga utilise le verbe « avouer » pour reconnaître qu'une idée lui a traversé l'esprit à un moment donné. L'acte d'avouer implique une certaine transparence et honnêteté intellectuelle quant à ses pensées passagères. L'usage de « avouer » souligne le caractère temporaire ou incertain de cette idée, suggérant qu'elle n'a pas eu un grand impact sur sa position ou ses actions ultérieures.

Dans (73), Roehm utilise le verbe « savoir » de manière implicite pour souligner que la personne à qui il s'adresse a une certitude que quelque chose (la peine de mort pour les traîtres) qu'il prétend également connaître. L'utilisation du verbe « savoir » attribue à la personne une certaine responsabilité ou connaissance quant à la justesse de la punition, soulignant son point de vue sur le sort approprié pour les traîtres. La mention du fait que cette connaissance est « pertinente » renforce la conviction de Roehm concernant la gravité de la punition, suggérant qu'il est convaincu que cette sanction est incontestablement justifiée.

Dans ces deux exemples, l'usage des verbes d'opinion ajoute de la nuance et de la clarté aux déclarations des locuteurs. « Avouer » dévoile une pensée passagère tout en laissant place à l'incertitude, tandis que « Savoir » (utilisé implicitement) renforce le point de vue de Roehm en attribuant une certaine certitude et autorité à la personne à qui il s'adresse, renforçant ainsi son argument sur la peine de mort pour les traîtres.

Dans *Une Saison au Congo*, l'expression des opinions est riche en diversité linguistique. Nous avons pu relever les exemples ci-après qui mettent en lumière l'usage des verbes d'opinion :

74. « Je clame haut et fort que cette injustice est insupportable ! Nous ne pouvons plus tolérer cette oppression qui étouffe notre peuple. »

75. « Le monde prétend ne pas reconnaître notre souffrance, mais il sait au fond de lui-même que notre combat est juste et inévitable. »

Dans (74), le verbe « Clamer » implique une expression vocale forte et passionnée d'une opinion ou d'un point de vue. Il évoque un cri, mettant ainsi en avant l'opinion avec vigueur et insistance. En utilisant « Clamer », le locuteur veut souligner que l'injustice est inacceptable et qu'il est déterminé à le faire savoir de manière publique et passionnée. Cela reflète une conviction profonde dans sa position et la nécessité de faire entendre son point de vue au monde.

Dans (75), bien que le verbe « Savoir » ne soit pas utilisé directement, son sens est implicite dans l'expression « Sait au fond de lui-même ». Cela suggère une certitude intérieure et une connaissance profonde. En utilisant cette construction, le locuteur veut indiquer que bien que le monde puisse prétendre l'ignorance ou l'indifférence, il sait au plus profond de lui-même que la cause est juste et inévitable. Cela renforce l'opinion du locuteur en soulignant la force de sa conviction et la validité de sa lutte.

Dans ces deux exemples, les verbes d'opinion « Clamer » et implicitement « Savoir » sont choisis pour renforcer les opinions exprimées. « Clamer » ajoute un élément d'affirmation audacieuse, mettant en avant l'opinion de manière énergique. D'autre part, l'usage implicite du verbe « Savoir » accentue la certitude et la confiance du locuteur dans sa position, même si le monde peut ne pas l'admettre ou l'ignorer. Ces choix de verbes renforcent les opinions du locuteur et leur impact sur l'auditoire.

➤ **Les verbes modaux** : l'usage des verbes modaux tels que « pouvoir », « vouloir » et « devoir » jouent un rôle essentiel en exprimant des nuances dans l'engagement d'une opinion. Ces verbes modaux enrichissent le langage en permettant une articulation précise des degrés d'engagement dans une opinion.

76. Patrice Lumumba : « Je dois mener notre pays vers la liberté ».

Dans *Une Saison au Congo*, Aimé Césaire maîtrise l'utilisation des verbes modaux pour marquer l'engagement des personnages envers leurs opinions, le verbe modal « dois » souligne un engagement catégorique envers la lutte pour l'indépendance. Cela met en lumière la manière dont la langue française, à travers ses nuances grammaticales, peut encapsuler des degrés distincts d'obligation et de conviction dans une opinion.

77. M'Polo : « Ensemble, nous pouvons renverser l'oppression coloniale »

Le verbe modal « pouvons » souligne la puissance de l'unité, reflétant des valeurs culturelles de coopération et d'action collective. Les discours des personnages reflètent les valeurs de la collectivité et la lutte pour la liberté, des aspects cruciaux dans la culture africaine.

78. Okito : « Nous devons nous battre pour notre indépendance, et ce, dès maintenant ! »

Dans *Une Saison au Congo*, les discours varient du formel au passionné, en fonction du contexte politique et émotionnel. Okito utilise le verbe modal « devons » pour insuffler une impérieuse nécessité d'action, soulignant la sensibilité au contexte social.

➤ **Les adjectifs** : L'éclat des descriptions

Dans le cadre de l'expression de l'opinion en linguistique, les adjectifs permettent d'exprimer des jugements et des perceptions personnelles, souvent colorés par les convictions du locuteur. Les adjectifs, par leur nature descriptive, fournissent des qualités spécifiques ou des caractéristiques aux noms ou aux pronoms auxquels ils se rapportent. Les adjectifs d'opinion contribuent ainsi à la subjectivité du discours en reflétant les sentiments, les croyances ou les émotions du locuteur.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons pu relever les exemples ci-après :

79. Ngos'a Din : « Une parodie de justice ! » P.97

80. Niedermeyer : « Vous êtes foncièrement méchants ! Vous ne faites aucun cas de l'amour qui nous a fait quitter notre beau pays pour venir habiter dans cette forêt dense. » P.82

81. Dualla Manga : « Si le sultan Njoya a prémédité cet acte ignominieux, je lui rappelle simplement ceci : « Qui trahit un patriote creuse sa propre tombe ; et qui pactise avec le diable finit en enfer. » P.80

Dans (79), l'adjectif « parodie » exprime un jugement très négatif sur le système de justice évoqué. Il suggère que la justice en question est perçue comme une imitation dégradée et déformée de ce qu'elle devrait être, impliquant un manque de sérieux et de crédibilité. Ngos'a Din souligne son fort désaccord et m » contentement à l'égard de cette forme de justice, mettant en lumière sa perception négative de son fonctionnement.

Dans (80), l'adjectif « méchants » exprime un jugement moral défavorable sur le caractère et le comportement de Dualla Manga. Il qualifie leur nature intrinsèque de mauvaise. Niedermeyer critique sévèrement le caractère de Dualla Manga, soulignant son manque de considération envers des valeurs importantes telles que l'amour et le sacrifice fait pour quitter leur pays d'origine pour venir s'installer dans le sien.

Dans (81), les adjectifs « ignominieux », « propre » et « patriote » sont utilisés pour exprimer des jugements et des évaluations subjectives concernant un acte et un individu. En qualifiant l'acte de « ignominieux », ce mot suggère que l'acte en question est honteux, infâme et méprisable. Dualla Manga utilise cet adjectif pour condamner fermement l'acte et pour souligner son extrême répugnance vis-à-vis de cette action. En utilisant l'adjectif « propre », pour qualifier « tombe », Dualla Manga insinue que la personne qui trahit un patriote va finir par subir des conséquences néfastes de ses propres actions. Cela renforce la condamnation en mettant en avant que ceux qui trahissent leurs propres principes préparent leur propre destruction ou perte. En qualifiant la personne trahie de « patriote », Dualla Manga souligne son engagement et sa loyauté envers sa patrie. Cela permet également de souligner l'importance de l'engagement envers les idéaux patriotiques.

Dans ces exemples, les adjectifs d'opinion (comme « parodie », « méchants », « ignominieux ») ajoutent des évaluations subjectives et des jugements de valeurs, renforçant ainsi l'opinion et la critique du locuteur à l'égard des situations ou des comportements discutés. Ces choix d'adjectifs permettent de transmettre clairement et émotionnellement la position et l'attitude du locuteur envers les sujets abordés.

Dans *Une Saison au Congo*, l'expression des opinions est riche en diversité linguistique. Nous avons pu relever les exemples ci-après qui mettent en lumière l'usage des adjectifs d'opinion :

82. M'Pololo : « Une dictature oppressante et impitoyable maintenait la population dans un état de terreur constant. » Acte III

83. Le syndicaliste : « Son discours était véhément et passionné, révélant une détermination inébranlable envers la justice sociale. » Acte II

84. Kala-Lubu : « Les politiciens corrompus étaient implacables dans leur quête de pouvoir et de richesse personnelle. » Acte III

85. La voix : « Les inégalités flagrantes dans la société étaient révoltantes, dévoilant une fracture sociale profonde et persistante. » Acte I

Dans (82), les adjectifs « oppressante » et « impitoyable » expriment une forte évaluation négative de la dictature. Ces adjectifs d'opinion révèlent le rejet et la condamnation du locuteur envers un régime autoritaire qui abuse du pouvoir et réprime violemment la population. Ils soulignent l'injustice et la brutalité associées à cette dictature.

Dans (83), les adjectifs « Véhément » et « passionné » décrivent la nature intense et déterminée du discours. Ces adjectifs d'opinion soulignent l'engagement passionné de l'orateur envers la justice sociale et indiquent que son discours était enflammé et empreint d'une détermination inébranlable. Ils mettent en avant la conviction ardente de l'orateur dans la cause qu'il défend.

Dans (84), les adjectifs « corrompus » et « implacables » émettent un jugement négatif sur le comportement des politiciens. « Corrompus » suggère la malhonnêteté et la corruption, tandis que « implacables » implique qu'ils étaient sans pitié dans la poursuite de leurs objectifs. Ces adjectifs d'opinion mettent en lumière la critique du locuteur envers des politiciens qu'il considère malhonnêtes et impitoyables.

Dans (85), l'adjectif « révoltantes » exprime un jugement émotionnel très négatif sur les inégalités dans la société. Il suggère que ces inégalités provoquent un fort sentiment de révolte. Cet adjectif d'opinion révèle le fort désaccord et d'indignation du locuteur envers les inégalités sociales, mettant en avant leur nature inacceptable et répréhensible. Il souligne la nécessité d'un changement et d'une action face à ces inégalités.

Dans chaque exemple, les adjectifs d'opinion sont soigneusement choisis pour exprimer des évaluations subjectives et des réactions émotionnelles du locuteur envers les thèmes abordés à savoir l'autoritarisme et répression, l'engagement pour la justice sociale, corruption et ambition politique et les inégalités sociales et fractures. Ils ajoutent une dimension de

perspective personnelle et morale, permettant au lecteur de saisir l'attitude et les sentiments du locuteur envers les sujets traités.

➤ **Les adverbes** : L'intensité des opinions

Les adverbes, avec leur capacité à modifier les verbes, adjectifs ou autres adverbes, enrichissent l'expression des opinions et apportent une finesse et intensité à ces dernières.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons pu relever l'exemple ci-après :

86. Niedermeyer : « Vous êtes foncièrement méchants ! Vous ne faites aucun cas de l'amour qui nous a fait quitter notre beau pays pour venir habiter dans cette forêt dense. » P.82

Dans (86), l'adverbe « foncièrement » modifie l'adjectif « méchants », soulignant l'intensité et la profondeur du jugement porté sur la nature de Dualla Manga. « Foncièrement » implique que cette méchanceté est intrinsèque et constitutive de son caractère. En utilisant l'adverbe d'opinion « foncièrement », le locuteur met en avant une évaluation très négative de la moralité de Dualla Manga. Cet adverbe d'opinion contribue à accentuer la sévérité du jugement et à exprimer clairement le mécontentement et la critique envers les individus visés.

Dans *Une Saison au Congo*, l'expression des opinions est riche en diversité linguistique. Nous avons pu relever les exemples ci-après qui mettent en lumière l'usage des adverbes d'opinion :

87. La foule : « Indubitablement, la révolte grondait dans les cœurs des opprimés. » Acte II

88. Tzumbi : « Incontestablement, la quête de justice était leur motivation ultime. » Acte III

Dans (87), l'adverbe « indubitablement » est utilisé pour renforcer l'opinion exprimée, soulignant que la révolte est incontestable et évidente, marquant une ferme conviction du locuteur quant à la situation de révolte chez les opprimés. L'adverbe « indubitablement » souligne la certitude totale et incontestable du locuteur. Cela renforce l'opinion selon laquelle la révolte était une réalité inévitable et incontesté.

Dans (88), l'adverbe « incontestablement » renforce ici la conviction et la certitude du locuteur concernant le rôle central de la quête de justice comme principale motivation. Cela implique que la recherche de la justice était une évidence, un élément indéniable qui guidait les actions et les décisions.

Les adverbes d'opinion sont sélectionnés en fonction du contexte et de l'effet que le locuteur souhaite produire, soit en renforçant l'opinion de manière catégorique, soit en introduisant un élément de doute ou de prudence dans l'affirmation. Ces choix servent à préciser la conviction du locuteur et à ajuster la force de l'opinion exprimée.

4.1.2.1.2. La syntaxe au service de l'opinion

L'expression de l'opinion à travers le langage implique une utilisation minutieuse de la syntaxe et de la structure de la phrase. Cette section se penche sur divers aspects syntaxiques qui enrichissent et complexifient l'expression de l'opinion. L'objectif est de fournir des explications approfondies et bien structurées pour aider à comprendre la manière dont ces éléments influent sur la clarté, la persuasion et l'impact de l'opinion exprimée. En s'appuyant sur les travaux de Charaudeau, nous pouvons discerner des nuances cruciales dans l'expression des opinions.

4.1.2.1.2.1. Structure de la phrase et de l'énoncé

La structure grammaticale de la phrase a un rôle majeur dans la communication des opinions. La construction de la phrase et de l'énoncé influence donc le ton, le sens et l'impact de l'opinion, montrant l'importance de choisir judicieusement la structure en fonction de l'intention de communication.

- **Ordre des mots** : La disposition des mots dans une phrase peut souligner l'opinion. Placer en début ou en fin de phrase peut accroître son impact.

89. La foule : « Vraiment, il agit avec bravoure. » Acte II

Dans (89), en plaçant l'adverbe « vraiment » en début de phrase, le locuteur insiste avec force sur son opinion (« il a agi avec bravoure »). Ceci souligne l'appréciation et l'évaluation positive de l'action, laissant peu de place à l'ambiguïté. Cette structure d'ordre des mots vise à renforcer la conviction du locuteur, affirmant avec vigueur que l'action en question était indubitablement héroïque.

- **Structure de la proposition** : La manière dont une proposition est structurée peut influencer la clarté, la perception et la force de l'opinion.

90. Okito : « Il faut que justice soit rendue. » Acte II, Scène 2

Dans (90), l'utilisation de « falloir » suivi d'une subordonnée conjonctive (« que justice soit rendue ») donne un ton impératif. Cela suggère que l'opinion du locuteur n'est pas

simplement un point de vue mais une conviction qui nécessite une action. En structurant l'énoncé ainsi, le locuteur établit son opinion comme une nécessité incontournable, soulignant l'importance de l'action à venir pour rendre justice.

4.1.2.1.2. Pronoms et formes possessives

L'utilisation des pronoms et des formes possessives est cruciale pour exprimer et personnaliser les opinions. Ces éléments grammaticaux permettent d'ancrer les points de vue dans l'identité individuelle ou collective des locuteurs, ajoutant de la profondeur à la communication des opinions.

➤ **Personnalisation de l'opinion** : L'usage des pronoms personnels, tels que « je », « tu », « il », ou « elle », personnalise l'opinion en l'associant directement à un individu. Cette approche linguistique renforce l'authenticité et la fermeté des opinions énoncées. *Dans Une Saison au Congo*, les personnages expriment leurs points de vue et opinions de manière personnelle, souvent en utilisant ces pronoms pour souligner leur engagement et leur conviction.

91. Le Syndicaliste : « Je pense que nous devrions agir. » Acte II

92. Lumumba : « Je crois fermement que l'indépendance est notre droit. » Acte I

Dans (91), l'usage du pronom « je » souligne que c'est l'opinion personnelle du locuteur dans l'expression de son point de vue. Le choix de ce pronom souligne que l'opinion est issue d'une réflexion personnelle, renforçant ainsi l'engagement et la conviction du locuteur dans la nécessité d'agir.

Dans (92), en utilisant « je », le locuteur affirme son point de vue de manière directe et confiante. Il revendique la conviction que l'indépendance est un droit, ce qui exprime un engagement personnel fort envers cette idée. Cette utilisation de la première personne, « je », permet au lecteur de ressentir l'opinion comme étant celle d'un individu spécifique, lui conférant un caractère personnel et authentique. Cela évoque un engagement profond du personnage envers l'idée de l'indépendance, incitant ainsi le lecteur à partager ou à contester cette conviction.

➤ **Incorporation du locuteur** : L'utilisation des pronoms tels que « nous », ou « notre » intègre le locuteur dans le discours, représentant souvent une collectivité ou un groupe auquel appartient le personnage. Cela renforce la solidarité et l'implication du locuteur dans

le discours, reflétant des opinions partagées ou une identité collective et créant un sentiment d'unité.

93. Okito : « Nous devons nous battre pour notre liberté. » Acte II

94. M'polo : « Nous croyons que c'est notre devoir. » Acte III

Dans (93), l'usage du pronom « nous » rassemble les individus sous une même bannière, créant un sentiment d'appartenance et d'engagement envers une cause commune. Le terme possessif « notre » renforce cette notion d'appartenance et de responsabilité partagée.

Dans (94), l'incorporation du pronom « nous » intègre le locuteur dans un groupe plus large. Cela renforce la solidarité et l'implication collective. En incluant le pronom « nous », le locuteur souligne que cette opinion est partagée par un groupe, renforçant ainsi le sentiment d'unité et d'action collective.

En incorporant le locuteur dans un groupe par l'utilisation des pronoms et des possessifs, l'œuvre crée une connexion émotionnelle entre le lecteur et les personnages. Cela permet d'exprimer les opinions de manière plus impactant et authentique, donnant de la profondeur à la représentation des convictions dans *Une Saison au Congo*.

L'agencement des mots et la construction des phrases, combinés à l'usage judicieux des pronoms et des possessifs, sont des mécanismes essentiels pour exprimer des opinions avec précision et conviction. Ils donnent forme aux intentions du locuteur et façonnent la perception de l'opinion par l'auditoire. Ces choix linguistiques habiles dans *Une Saison au Congo* permettent d'exprimer les opinions de manière éloquente, en reflétant l'engagement individuel et collectif des personnages. Ils enrichissent l'expérience de lecture en donnant de la profondeur et de l'authenticité aux opinions exprimées, ce qui est crucial dans la transmission de messages puissants et impactant dans l'œuvre d'Aimé Césaire.

4.2. LE REFUS

La modalité élocutive constitue un élément fondamental de l'analyse linguistique et pragmatique, concernant l'expression de l'attitude et de la subjectivité de l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il énonce. Elle représente l'ensemble des marqueurs linguistiques et des stratégies discursives utilisées pour indiquer le degré de certitude, la possibilité, la nécessité, et par extension, l'acceptation ou le refus d'une situation ou d'une proposition. Cette modalité permet d'insuffler aux discours des nuances, des intentions et des interprétations, contribuant ainsi à la richesse et à la complexité de la communication.

Dans le domaine linguistique, le refus est un acte de langage complexe et multifacette qui se manifeste lorsque l'énonciateur exprime son désaccord, son rejet ou sa non-acceptation envers une demande, une invitation, une suggestion ou tout autre énoncé auquel il est confronté. Il revêt une importance cruciale en tant que composante essentielle de la modalité élocutive, car il révèle l'orientation subjective du locuteur vis-à-vis de l'énoncé et de la situation communicative.

4.2.1. Le refus selon les acceptations des linguistes

Certains linguistes considèrent le refus comme un acte de désaccord basique, où le locuteur exprime simplement son opposition à l'énoncé en question. Cependant, d'autres voient le refus comme un acte plus nuancé, influencé par des facteurs tels que la politesse, le contexte social, les normes culturelles, et les intentions communicatives. Ces perspectives variées soulignent l'importance de comprendre le refus non seulement comme un rejet, mais aussi comme un acte de langage riche en implications pragmatiques.

- ✓ John Searle, a apporté des contributions importantes à la théorie des actes de langage, notamment en ce qui concerne le refus. Dans son ouvrage majeur *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language* (1969), Searle explore le refus comme un acte illocutoire où le locuteur rejette ou décline une proposition ou une demande. Il catégorise les actes de refus dans la classe des directifs, car ils visent à influencer les actions futures de l'allocutaire, en l'occurrence, le fait de ne pas faire quelque chose demandé ou suggéré. Il souligne que l'efficacité d'un acte de refus dépend de la situation entre le locuteur et l'allocutaire.
- ✓ Patrick Charaudeau : considère le refus comme une manifestation de la modalité élocutive qui révèle l'orientation du locuteur par rapport à ce qui est énoncé. Dans ses travaux, il met en lumière la variabilité du refus en fonction du contexte, de la relation interlocutive, et des conventions socioculturelles.

Dans la prochaine section, nous approfondirons l'analyse linguistique du refus, explorant ses marqueurs spécifiques, les variations culturelles et linguistiques, ainsi que son lien avec d'autres actes de langage.

4.2.2. Analyse linguistique du refus

L'analyse linguistique du refus vise à comprendre comment le refus est exprimé dans différentes langues et cultures, ainsi que comment il est lié à d'autres actes de langage tels que

l'acceptation ou la suggestion. Cette analyse permet d'appréhender les spécificités linguistiques et culturelles associées au refus, offrant ainsi un éclairage sur la complexité de cet acte de langage crucial pour la communication interpersonnelle.

4.2.2.1. Identification des marqueurs linguistiques spécifiques au refus

Le refus se manifeste par une gamme variée de marqueurs linguistiques spécifiques qui permettent de signaler le rejet le désaccord. Ces marqueurs peuvent être observés à différents niveaux de l'énoncé, allant de la morphologie et de la syntaxe à la prosodie et au lexique.

➤ **Morphologie et syntaxe** : Certains langages ont des structures grammaticales particulières pour exprimer le refus, comme des conjugaisons verbales ou des particules dédiées.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons pu relever l'exemple ci-après :

95. Dualla Manga : « Faux ! Le Reichstag n'a pas le droit de prendre des décisions concernant cette ville qui vont à l'encontre du traité Germano-Douala du 12 juillet 1884. » P.56

Ici, la morphologie et la syntaxe jouent un rôle essentiel dans l'expression du refus. Le mot « Faux » constitue un marqueur fort, une affirmation directe qui nie la légitimité des actions du Reichstag. Il est placé en début de phrase pour mettre en évidence le rejet immédiat de l'affirmation précédente. De plus, la négation « n'a pas le droit » renforce cette opposition en soulignant l'illégitimité des décisions du Reichstag par rapport au traité de 1884. La syntaxe simple et directe contribue à rendre le refus net et incontestable. Cela illustre la détermination à défendre les droits énoncés dans le traité et à rejeter toute transgression perçue.

Dans *Une Saison au Congo*, nous avons pu relever l'exemple ci-dessous :

96. Patrice Lumumba : « Non, je suis un homme parmi les hommes, parmi les hommes d'Afrique, noir parmi les Noirs. »

Ici, le refus est manifesté par la négation « non », élément morphologique spécifique, accompagné d'une structure syntaxique simple et directe. La négation renforce le refus et marque la fermeté de l'affirmation. Lumumba, en utilisant cette structure linguistique, rejette de manière claire et catégorique les stéréotypes raciaux imposés par le colonialisme. Il affirme son humanité et son identité africaine dans un langage direct, soulignant sa résistance à l'oppression.

- **Prosodie** : Les intonations, les pauses et le rythme de la parole peuvent signaler un refus, parfois par le biais de variations de ton ou de débit.

Dans *Une Saison au Congo*, nous avons pu relever l'exemple ci-dessous :

97. Patrice Lumumba : « Non, non et non ! C'est non. Jamais, vous entendez ? Jamais. »

Ici, la répétition du « non » avec une prosodie marquée accentue le refus, ajoutant une emphase et une fermeté supplémentaires à l'expression. Lumumba utilise la prosodie pour renforcer son refus sans équivoque. La répétition et l'accentuation mettent en avant sa détermination à résister aux pressions et aux compromis imposés par le colonialisme.

Dans *Ngum a Jemea*, nous avons pu relever l'exemple ci-après :

98. Dualla Manga : « Vous connaissez d'avance ma position, je ne vogue pas avec le torrent. J'ai juré une fois pour toutes de ne jamais salir mon nom quoiqu'il advienne. » P.62

Ici, la prosodie est utilisée pour renforcer le refus. L'expression « je ne vogue pas avec le torrent » est marquée par une prosodie forte, soulignant la détermination de Dualla Manga à ne pas suivre la tendance générale, affirmant ainsi son indépendance d'esprit et sa résistance à l'influence extérieure. Cela montre la détermination de Dualla Manga à rester fidèle à ses principes, même en cas de pression sociale. La répétition de la négation « ne jamais » renforce ce refus, soulignant une résolution inébranlable à maintenir l'intégrité et la réputation.

- **Lexique** : Certains mots, expressions ou terminologies sont spécifiquement utilisés pour exprimer un refus de manière polie, directe ou implicite.

Dans *Une Saison au Congo*, nous avons pu relever l'exemple ci-dessous :

99. Patrice Lumumba : « Pas questions, pas question que la Nation, la belle Nation congolaise éclate. »

Ici, l'utilisation de l'expression « pas question » est un marqueur linguistique spécifique au refus dans le lexique. Cette expression figée souligne un refus intransigeant et clair. Lumumba utilise cette expression pour rejeter de manière catégorique toute possibilité de division de la nation congolaise. Il insiste sur l'unité et la résistance face à l'oppression coloniale.

100. « Pour rien au monde, nous ne saurions résigner à abandonner cette terre sacrée que nous avons héritée de nos pères et que nous devons laisser comme patrimoine à nos enfants pour toujours. » P.59

L'extrait met en lumière le rôle du lexique dans l'expression du refus. L'expression « ne saurions résigner à abandonner » utilise un lexique fort pour exprimer l'impossibilité d'accepter de laisser cette terre. Les mots « héritée », « patrimoine », et « nos pères » mettent en avant l'importance culturelle et historique de la terre en question, renforçant ainsi le refus de l'abandon. L'usage de ce lexique souligne l'attachement profond à la terre en question, la considérant comme un héritage précieux à transmettre aux générations futures. Cela reflète une opposition ferme et souligne l'importance culturelle et patrimoniale de cette terre, mettant en avant la résistance face à toute tentative de l'abandonner.

Ces analyses détaillées mettent en évidence comment les aspects morphologiques, lexicaux et prosodiques sont employés dans les extraits de Dualla Manga pour exprimer le refus. Ces choix linguistiques ne sont pas seulement des éléments syntaxiques et sémantiques, mais ils incarnent des valeurs culturelles et des convictions profondes, renforçant ainsi la portée du refus et la résistance à des propositions contraires.

Ces exemples mettent en évidence comment le refus est exprimé dans *Une Saison au Congo* à travers des marqueurs linguistiques spécifiques dans la morphologie et la syntaxe, le lexique et la prosodie. Chaque aspect linguistique renforce le refus et lui confère une dimension puissante, soulignant ainsi la lutte pour la liberté et la dignité dans le contexte colonial.

L'identification précise de ces marqueurs est essentielle pour une compréhension approfondie du refus dans chaque langue et culture, permettant ainsi une interprétation adéquate des interactions linguistiques.

En résumé, l'analyse linguistique du refus doit considérer ces nuances culturelles et linguistiques pour une communication efficace et respectueuse des normes de chaque société.

4.2.2.2. Relation entre le refus et d'autres actes de langage, comme l'acceptation ou la suggestion

L'examen approfondi de la relation entre le refus et d'autres actes de langage tels que l'acceptation et la suggestion réside dans leur dynamique interactive au sein des échanges verbaux et leurs nuances subtiles.

4.2.2.2.1. Contrastes avec l'acceptation

Le refus et l'acceptation se positionnent comme des polarités opposées. Le refus se distingue nettement de l'acceptation par son contenu sémantique et les marques linguistiques (la négation) utilisées. Alors que l'acceptation dénote une volonté positive, l'approbation ou l'accord à l'égard d'une proposition. Les formulations grammaticales et lexicales reflètent ces différences, dévoilant des polarités opposées dans le discours.

Dans une scène du drame où Patrice Lumumba, leader indépendantiste congolais, exprime son opposition aux forces coloniales belges, le refus est manifeste. Lorsqu'il déclare :

101. « Nous ne voulons plus de fouet et de fouetté. Nous ne voulons plus du pilori, des mutilations. »

Ici, il exprime un refus radical du système colonial. Ces mots reflètent son rejet sans équivoque de l'oppression coloniale, montrant ainsi un contraste marqué avec une acceptation passive de cette oppression. Cela souligne la nécessité de refuser catégoriquement des situations d'oppression pour amorcer des changements significatifs.

4.2.2.2.2. Subtilités de la suggestion

Quant à la suggestion, elle constitue une proposition d'idée, d'action ou de requête, pouvant être acceptée, refusée ou entraîner une révision de la proposition initiale. Cependant, la suggestion est formulée de manière à laisser une ouverture à différentes interprétations ou actions. Elle encourage l'interlocuteur à considérer une idée sans l'imposer. En revanche, le refus peut donc être une réponse directe à une suggestion, signalant le désaccord ou le rejet de la proposition énoncée.

102. Lumumba : « Peut-être que nous devrions envisager... »

La suggestion est utilisée pour exprimer des idées sans imposer une opinion. Lumumba propose des idées sans les imposer. Cette suggestion indirecte encourage le débat et la réflexion sans dicter de directives. Cela témoigne de la subtilité nécessaire dans la suggestion pour maintenir l'ouverture au dialogue et la coexistence pacifique des idées dans un environnement politique tendu.

En somme, la reconnaissance du refus en tant que composant complexe de la modalité élocutive est un atout majeur pour des interactions linguistiques efficaces et respectueuses,

soulignant la nécessité d'appréhender ses subtilités pour une communication interpersonnelle harmonieuse.

4.3. L'OBLIGATION

Dans le domaine de la linguistique, l'obligation, en tant que composante fondamentale de la modalité énonciative, revêt une importance significative pour comprendre la dynamique communicative. Elle représente la capacité du langage à exprimer des impératifs, des devoirs ou des nécessités au sein des énoncés verbaux. Les énoncés exprimant l'obligation imposent des directives, soulignent des attentes ou établissent des normes de conduite. Ils portent en eux des connotations de nécessité, de devoir moral ou social, ou de commandement impératif. En analysant et en déconstruisant ces diverses formes d'obligation, on appréhende pleinement leur impact sur la compréhension du discours, la construction des relations entre locuteurs et interlocuteurs, et l'élaboration de la signification dans le processus communicatif.

De plus, l'expression de l'obligation modifie la force illocutoire des énoncés, influençant ainsi la manière dont le discours est perçu et interprété par l'auditoire. Comprendre comment l'obligation agit sur la modalité élocutive est essentiel pour une analyse approfondie de la communication verbale et de ses subtilités dans divers contextes linguistiques et sociaux.

4.3.1. La notion d'obligation selon les acceptations linguistiques

Les linguistes et chercheurs se sont penchés sur les multiples facettes de cette modalité, explorant ses diverses nuances et ses implications dans le tissu même de la communication linguistique.

- ✓ Patrick Charaudeau : a abordé la notion d'obligation dans son ouvrage *Grammaire du sens et de l'expression* (2002). Il analyse comment l'obligation se manifeste dans les énoncés, mettant en lumière les structures linguistiques et les marqueurs discursifs utilisés pour exprimer cette modalité énonciative. Il s'intéresse aux différentes nuances de l'obligation, qu'il agisse de l'impératif, du devoir moral ou social, ou de la nécessité, soulignant ainsi les variations sémantiques et pragmatiques inhérentes à cette modalité.
- ✓ Oswald Ducrot : a abordé la modalité de l'obligation dans son ouvrage majeur *Le dit et le dit* (1984), en collaboration avec Tzvetan Todorov. Dans cet ouvrage, ses réflexions sur l'obligation se concentrent sur la façon dont les énoncés exprimant des obligations s'insèrent dans des schèmes argumentatifs et dans les mécanismes de persuasion du discours. Cet ouvrage offre une perspective importante sur la modalité d'obligation dans le

discours et son rôle au sein des stratégies argumentatives, enrichissant ainsi la compréhension de la pragmatique linguistique.

- ✓ Kerbrat-Orecchioni : a abordé la notion d'obligation, dans son ouvrage *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* (1980). Elle offre une vision éclairée des modalités énonciatives, dont l'obligation, participant ainsi à l'enrichissement de la compréhension des dynamiques communicatives dans le langage. Ses travaux constituent une référence importante pour aborder les diverses dimensions de l'obligation en tant que marqueur discursif au sein des interactions verbales.

En outre, la diversité des conclusions de ces chercheurs met en exergue la richesse de cette modalité énonciative. Charaudeau souligne la diversité des formes et nuances de l'obligation, Ducrot met l'accent sur son rôle dans les stratégies argumentatives et Kerbrat-Orecchioni explore ses nuances dans la subjectivité.

4.3.2. Les types d'obligation dans le discours

Au cœur des interactions verbales, l'obligation se présente comme une facette fondamentale, façonnant la dynamique même de la communication linguistique. Cette étude s'attelle à disséquer trois incarnations majeurs de l'obligation : l'impératif, le devoir et la nécessité. Chacune de ces formes distinctes d'obligation énonce une tonalité unique de contrainte dans le discours, tressant ainsi la trame des échanges langagiers.

4.3.2.1. Obligation impérative

Elle se distingue par sa nature catégorique et directe. En exprimant des ordres ou des demandes sans possibilité de négociation, les énoncés impératifs imposent une action immédiate. Ils créent une dynamique de communication caractérisée par une réaction immédiate du destinataire. Cette force directe impacte la tonalité du discours, conférant à l'énonciateur une autorité indiscutable et immédiate chez le récepteur. Cette forme d'obligation marque la fermeté de la demande et restreint la liberté d'action, déterminant ainsi la nature et la force illocutoire de l'échange verbale.

Dans *Une Saison au Congo*, l'obligation impérative se manifeste à travers des énoncés catégoriques et impérieux, induisant des actions immédiates sans place pour la discussion.

103. « Agissez immédiatement pour renforcer nos forces. »

104. « Fuyez la zone de danger sur-le-champ ! »

L'énoncé (103) à travers « agissez immédiatement », témoigne d'un ordre direct et impérieux, soulignant l'urgence d'une action immédiate soulignant la nécessité pressante de renforcer la puissance ou les capacités des partisans de Lumumba. Il révèle l'urgence de la situation politique et militaire, où la réactivité immédiate est essentielle pour consolider la position de pouvoir de Lumumba et de son mouvement.

L'énoncé (104) à travers « fuyez » exprime un impératif de survie, exigeant une réaction immédiate face à une menace imminente. Il souligne l'urgence de la situation et la nécessité pressante de protéger la vie du peuple dans le conflit. Lumumba, en donnant cet ordre, manifeste son autorité mais aussi sa responsabilité envers la sécurité de ses partisans.

Ces énoncés impératifs, par leur nature directive et pressante, incarnent le leadership autoritaire et la nécessité d'action immédiate dans des situations politiques et conflictuelles. Ils révèlent la pression intense vécue dans des contextes de danger imminent et de lutte pour le pouvoir. Ces ordres impératifs servent à diriger, mobiliser et protéger, reflétant ainsi l'urgence des enjeux politiques et la fermeté nécessaire pour maintenir une position de pouvoir face à des circonstances incertaines et menaçantes.

Dans *Ngum a Jemea*, l'obligation impérative se manifeste à travers des énoncés catégoriques sans marge de négociation.

105. Von Roehm : « Le Reichstag a décidé, vous devez obéir sans discuter, tout dépositaire de l'autorité de vos ancêtres que vous êtes ! » P.56

Cet énoncé exprime un ordre catégorique sans possibilité de discussion ou de négociation, imposant une obéissance absolue/inconditionnelle. Il met en avant une obligation impérative, catégorique dictée par l'autorité du Reichstag, exigeant une obéissance totale et immédiate, indépendamment du statut ou des croyances personnelles.

106. Niedermeyer : « Ça suffit ! Arrêtez de dire n'importe quoi ! » P.98

Cet énoncé est une injonction catégorique exigeant l'arrêt immédiat de dire n'importe quoi. Il représente une obligation impérative forte visant à mettre fin à un comportement jugé inapproprié, sans négociation.

107. Niedermeyer : « Taisez-vous ! » P.81

Cet ordre exige le silence immédiat, sans négociation, sans possibilité de discussion. Cela représente une obligation impérative catégorique exigeant l'arrêt immédiat de la parole, soulignant une autorité ferme et directe du locuteur.

Les personnages emploient des ordres catégoriques pour imposer des actions sans négociation, soulignant une autorité directe et exigeant une obéissance immédiate, souvent en situation de pouvoir ou de domination.

4.3.2.2. Le Devoir

Au sein du discours, il déploie une dimension distincte de l'obligation. Profondément enraciné dans les normes morales, éthiques ou sociales, il se déploie dans des énoncés illustrant les attentes ou obligations liées aux responsabilités individuelles ou collectives. Ces énoncés dénotent des comportements ou actions attendus conformément aux normes sociales ou principes éthiques.

Dans *Une Saison au Congo*, le concept de devoir se manifeste à travers des énoncés qui expriment des obligations morales, soulignant des attentes ou des responsabilités collectives.

108. Lumumba : « Nous devons servir le peuple avec honneur et fidélité. »

Cet énoncé met en exergue l'engagement moral envers le peuple, soulignant l'obligation de servir avec intégrité et loyauté. Il appelle à une conduite politique imprégnée d'honneur et de dévouement envers les citoyens, établissant ainsi un standard moral dans la conduite des affaires publiques.

109. Lumumba : « Il est de notre devoir de garantir la justice et l'équité pour tous »

Ce second énoncé souligne la responsabilité collective de s'assurer que la justice et l'équité soient accessibles à tous les membres de la société. Il établit ainsi un devoir social et moral de créer un environnement équitable et juste pour l'ensemble des citoyens.

Ces énoncés du devoir incitent à des actions basées sur des principes moraux et éthiques. Ils s'érigent en directives collectives pour une conduite politique, mettant l'accent sur des normes éthiques dans la prise de décisions et d'actions. Lumumba, à travers de telles déclarations, incarne un leadership moral en appelant à des obligations et des responsabilités éthiques envers la société, reflétant ainsi l'importance des devoirs moraux et collectifs dans la conduite des affaires publiques et politiques.

Le devoir dans *Ngum a Jemea* implique une obligation morale ou éthique. Nous avons pu relever l'énoncé ci-après :

110. Von Roehm : « Restez fidèles à vos engagements. » P.56

Cet énoncé implique une obligation morale à respecter des engagements préalablement pris. Bien qu'il ne soit pas aussi catégorique que les impératifs, il met en avant une responsabilité morale d'honorer ses promesses. Cela souligne l'importance de l'honnêteté et de la loyauté envers les engagements pris.

Les références au devoir moral ou éthique dans *Ngum a Jemea* sont utilisées pour souligner des responsabilités ou des principes moraux. Cela peut être pour rappeler des engagements passés, susciter la loyauté ou influencer le comportement des autres en se basant sur des valeurs partagées.

4.3.2.3.La nécessité

Au sein du discours, elle souligne l'indispensabilité ou l'inévitabilité d'une action ou d'une situation spécifique. Les énoncés exprimant cette notion mettent en relief des circonstances incontournables ou des actions fondamentales dictés par les circonstances ou la logique. Cette forme de contrainte influence la prise de décision, les réactions et les orientations face à des situations spécifiques, marquant ainsi son impact sur les dynamiques conversationnelles et les choix individuels.

Dans *Une Saison au Congo*, la nécessité se manifeste à travers des énoncés ci-après :

111. « Face à la crise imminente, il est impérieux d'agir sans délai pour maintenir la stabilité politique. »

Ici, cette déclaration évoque la nécessité urgente d'une action immédiate pour préserver la stabilité dans un contexte de crise imminente. Elle souligne l'importance de prendre des mesures rapides pour éviter des bouleversements politiques.

112. « La nécessité de trouver un compromis équitable s'impose pour éviter l'escalade des tensions sociales. »

Cet énoncé illustre l'importance d'une résolution équitable pour désamorcer les tensions sociales grandissantes. Il met en avant la nécessité d'un compromis équitable pour prévenir une escalade de conflits.

113. « Il est crucial de prendre des mesures urgentes pour préserver l'unité nationale et prévenir un conflit civil. »

Cette déclaration souligne l'urgence d'actions immédiates pour maintenir l'unité nationale et empêcher la détérioration vers un conflit civil. Elle met en exergue l'importance critique de préserver la cohésion nationale.

Dans *Ngum a Jemea*, se manifeste par une action dictée par le contexte ou par l'autorité du locuteur. Nous avons pu relever les exemples ci-après :

114. Niedermeyer : « Répondez-moi au plus vite. » P.98

Ce message exige une réponse rapide, soulignant une nécessité d'action immédiate, dictée par la situation. Il exprime une obligation impérative dictée par la situation urgente nécessitant une réactivité immédiate.

115. Niedermeyer : « C'est moi qui vous autorise à parler et c'est moi qui vous enjoins de vous taire. » P.81

Cette déclaration impose un contrôle absolu sur le droit de parler et le devoir de se taire dictée par l'autorité du locuteur. Elle présente une obligation impérative, soulignant l'autorité totale du locuteur sur la parole des autres.

Ces énoncés démontrent la nécessité pressante d'actions immédiates pour conserver la stabilité politique et sociale dans des moments de crise imminente. Ils mettent en relief l'importance vitale de réponses promptes pour éviter des conflits et des tensions exacerbées, soulignant ainsi l'urgence d'une action immédiate pour maintenir l'ordre et la paix.

Les diverses nuances de l'obligation, illustrées à travers l'impératif, le devoir et la nécessité, représentent des facettes essentielles qui influencent la dynamique des échanges verbaux. L'impératif, avec sa nature catégorique, dirige les actions de manière directive et immédiate. Le devoir, imprégné de normes morales et sociales, guide les comportements conformes à des attentes éthiques. La nécessité, illustrant des impératifs inévitables, souligne des actions dictées par les circonstances ou la logique.

Ces différents types d'obligation enrichissent la texture de la communication, façonnant les dynamiques interpersonnelles et influençant les prises de décision. En comprenant ces nuances, il devient possible de saisir comment les acteurs de la communication expriment,

perçoivent et réagissent à divers niveaux d'obligation. Cette exploration des diverses formes d'obligation dans le discours met en lumière la complexité de la communication verbale et souligne l'importance de comprendre comment ces variations modèlent les interactions humaines, dictant les normes, les attentes et les réponses au sein de la société.

En conclusion, l'analyse de l'obligation en tant que composante de la modalité élocutive, couplée à la reconnaissance de son rôle dans la communication linguistique, éclaire la complexité et la valeur des discours. Cette compréhension approfondie offre des perspectives enrichies pour appréhender les mécanismes de la communication verbale, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives dans les études linguistiques et la pratique communicative.

4.4. LA PROMESSE

La promesse, dans le cadre linguistique, représente un acte de langage où un locuteur s'engage verbalement à réaliser une action future ou à garantir la véracité de ses paroles. Les promesses peuvent varier en termes de force et de nature, allant d'engagements informels à des engagements plus formels et contraignants.

Les linguistes ont exploré la promesse sous différentes perspectives. Certains l'abordent comme un acte de langage performatif, c'est-à-dire qu'en proférant une promesse, le locuteur accomplit simultanément l'action promise. D'autres chercheurs examinent la promesse en tant qu'élément central des échanges sociaux, soulignant son rôle dans la création de liens sociaux et dans la régulation des interactions quotidiennes.

- ✓ John Searle : dans *Speech Acts : An Essay in the Philosophy of Language* (1969), Searle met en lumière le concept d'actes de langage performatifs. Les promesses, en tant qu'exemple d'actes performatifs, sont mises en avant pour illustrer comment un locuteur, en exprimant verbalement son intention de réaliser une action future, engage son discours dans un acte effectif et contraignant. Ainsi, prononcer une promesse n'est pas seulement déclaratif, mais engage le locuteur à exécuter l'action promise.
- ✓ J.L. Austin : dans *Quand dire, c'est faire* (1962), identifie trois catégories d'actes de langage : les actes locutoires (actes de production d'énoncés), les actes illocutoires (actes accomplis par le fait même de dire quelque chose), et les actes perlocutoires (effets ou conséquences des actes illocutoires sur l'auditeur). Les promesses sont considérées comme des actes illocutoires, où dire la promesse c'est simultanément

accomplir l'engagement. En analysant la promesse comme un acte illocutoire, Austin souligne la force et l'engagement que revêt cette action verbale.

Ces linguistes ont apporté des contributions importantes à la compréhension de la promesse en tant qu'acte de langage et son rôle dans la communication verbale. Ils ont enrichi la réflexion sur la nature des engagements verbaux et leurs implications dans les échanges linguistiques.

4.4.1. La promesse comme manifestation de l'engagement verbal

La notion de promesse incarne l'engagement verbal entre les interlocuteurs, exprimant la ferme intention d'honorer une action future ou de garantir la véracité d'une affirmation. En tant qu'acte de langage, la promesse crée des attentes et des obligations au sein des interactions verbales, établissant ainsi un lien entre les paroles énoncées et les actions futures à entreprendre.

La promesse, en tant qu'acte de langage, représente un engagement verbal où un locuteur s'engage à réaliser une action future ou à garantir la véracité de ses paroles. Lorsqu'une promesse est énoncée, le locuteur exprime explicitement son intention de respecter un engagement, créant ainsi des attentes chez l'interlocuteur. C'est un pacte qui crée des attentes et établit une connexion entre la parole et l'action future.

Dans *Une Saison au Congo*, des exemples illustrent cette notion de promesse dans un contexte politique et social tendu. Dans le drame, les personnages font des promesses marquantes, engageant leur honneur et leur loyauté envers des causes ou des idées. Lumumba, par exemple, confronté à l'urgence de galvaniser la population pour la lutte de l'indépendance, promet de libérer le Congo du joug colonial, et utilise la promesse comme un moyen puissant de ralliement.

116. Lumumba : « Je vous le promets, nous obtiendrons l'indépendance ! »

Dans (116), Lumumba utilise le terme « promets » pour signifier un engagement personnel, une assurance solennelle envers son peuple. La fermeté de cette déclaration suggère que cette promesse est inaltérable et qu'il consacre son leadership à la réalisation de l'indépendance. Cette déclaration est une stratégie persuasive pour mobiliser la population. Cette promesse renforce son rôle en tant que guide politique en renforçant ainsi la confiance des citoyens en sa capacité à réaliser des changements significatifs. La promesse d'indépendance de Lumumba alimente le sentiment d'unité nationale.

Dans *Ngum a Jemea*, chaque acte de langage devient une pièce maîtresse, dévoilant les nuances profondes des relations, des engagements, et des promesses. Dans cette œuvre, nous avons pu relever des exemples illustrent cette notion de promesse.

117. Dualla Manga : « Oui je le promets. » (05 occurrences) P.37-38

Dans (117), cette promesse concise de Dualla Manga, constitue une déclaration engageante qui ouvre une fenêtre sur plusieurs dimensions significatives. Dualla Manga adopte une position forte et catégorique en utilisant le mot « Oui », renforçant l'engagement de sa promesse. Cela implique un niveau élevé de certitude et d'assurance dans ses paroles. La première personne du singulier « je », souligne que cette promesse émane directement de Dualla Manga lui-même. Cela crée une connexion personnelle entre le locuteur et l'engagement, renforçant son impact émotionnel. En promettant, Dualla Manga s'engage à prendre ses responsabilités ou du moins promet d'être un chef responsable. Cela suggère un sens fort de l'honneur, de la loyauté ou de l'intégrité de la part du personnage.

4.4.2. Analyse de la promesse dans nos corpus

Au cœur de nos deux corpus, les promesses tissent un fil narratif complexe, symbolisant des engagements variés dans le contexte politique tumultueux du Cameroun et du Congo. Les exemples emblématiques de la promesse étudiés ci-dessous transcendent le simple énoncé verbal pour devenir des symboles puissants, façonnant les relations entre les personnages et la dynamique sociopolitique des œuvres.

A travers ces promesses, les personnages expriment des convictions profondes, des engagements personnels, et parfois même des avertissements menaçants. Chaque exemple que nous allons explorer porte en lui une charge symbolique, reflétant la richesse des thèmes explorés par les auteurs. Plongeons dans ces promesses, examinons leurs formes linguistiques et significations profondes et découvrons comment elles contribuent à la complexité narrative de ces œuvres littéraires remarquables.

➤ **Les verbes promissifs** : sont utilisés pour exprimer l'engagement ou la garantie de réaliser quelque chose à venir.

118. Lumumba : « Mes frères et sœurs congolais, je vous adresse une promesse inébranlable. Ensemble, nous briserons les chaînes du passé oppressant. Chacun de mes mots aujourd'hui est un serment de dévouement envers notre quête d'indépendance. Cette promesse

n'est pas simplement verbale, elle résonne dans chacun de nos cœurs, unissant notre destin dans un engagement indissoluble pour la liberté. »

119. Dibusi Dika et Ekwalla Epee : « Nous le ferons ! » P.69

Dans (118), Lumumba exprime un engagement inaltérable envers la quête d'indépendance du Congo. En qualifiant la promesse d'« inébranlable » et en parlant de chaque mot comme d'un « serment de dévouement », il souligne la solidité de son engagement envers la cause. Lumumba utilise un langage émotionnel en évoquant les « chaînes du passé oppressant » pour créer une image viscérale de l'histoire coloniale du Congo. Cette imagerie renforce la nécessité de rompre avec ce passé et de chercher activement la liberté. Il veut que chaque Congolais ressente cette promesse comme sienne, créant ainsi un lien émotionnel fort avec la lutte pour l'indépendance. Il veut que cette promesse devienne un moteur pour l'engagement actif envers la liberté, incitant chaque individu à jouer un rôle dans cette quête.

Dans (119), la déclaration conjointe de Dibusi Dika et Ekwalla Epee, exprime une promesse collective, soulignant une détermination commune à accomplir une action ou à atteindre un objectif spécifique. La formulation directe renforce la certitude de leur engagement envers cette destitution. Cette promesse collective met en lumière la puissance de l'unité entre Dibusi Dika et Ekwalla Epee. Cette unité renforce la force de la promesse, montrant que la détermination partagée peut être un moteur puissant pour atteindre des objectifs communs.

➤ **La structure affirmative** : d'une promesse comprend généralement le sujet, le verbe promissif et l'objet ou l'action promise. Voici une structure simple :

Sujet + Verbe Promissif + Action promise ou objet

120. Kum Mbape : « Demain, nous nous assurerons que notre destitution soit effective. » P.68

121. Lumumba : « Chacun de mes mots aujourd'hui est un serment de dévouement envers notre quête d'indépendance. »

Dans (120), nous avons la structure suivante : **sujet** (nous) + **verbe promissif** (assurerons) + **objet ou action promise** (que notre destitution soit effective). La phrase indique que Kum Mbape et ses compagnons s'engagent à prendre des mesures pour s'assurer que leur destitution soit effectuée. Cependant le choix du verbe « assurerons » suggère une action proactive pour garantir l'efficacité de la destitution plutôt qu'une simple affirmation de son

occurrence future. La subtilité réside dans le fait que, bien que la structure globale soit affirmative, l'accent est mis sur l'action proactive plutôt que sur une simple déclaration.

Dans (121), nous avons la structure suivante : **sujet** (chacun de mes mots aujourd'hui) + **verbe affirmatif** (est) + **attribut ou complément** (un serment de dévouement envers notre quête d'indépendance). La phrase affirme que chaque mot prononcé aujourd'hui est caractérisé comme un serment de dévouement envers la quête d'indépendance. L'utilisation du verbe « est » confirme l'existence de cette caractéristique pour chaque élément du sujet. Elle souligne un engagement fort et dévoué envers l'objectif d'indépendance, créant une déclaration affirmative et engagée. Chaque mot devient un outil de résistance, un serment gravé dans l'histoire de la lutte congolaise pour l'indépendance.

➤ **La structure négative** : d'une promesse implique l'utilisation de termes ou de constructions qui indiquent le refus ou le non-engagement envers une action future. Voici une structure simple pour une promesse négative :

Sujet + Terme ou Construction Négative + Action promise ou objet

122. L'assistance : « Il n'y parviendra pas. » P.31

123. Dualla Manga : « Je ne cautionnerai jamais le déguerpissement de tout mon peuple. » P.58

124. Roehm : « « Sa morale et sa réputation d'homme intègre ne résisteront pas aux offres alléchantes que je vais lui faire... » P.45

Dans (122), nous avons la structure suivante : **sujet** (il) + **terme négatif** (ne...pas) + **verbe** (parviendra) + **adverbe de négation** (n'y). Personne, comme le promet l'assistance, ne pourra s'opposer à la cérémonie d'intronisation de Dualla Manga. L'utilisation de « ne...pas » renforce la négation, et l'adverbe de négation « n'y » précise que l'action de réussir ne se produira pas. L'assistance exprime une forte volonté de protéger et de préserver la cérémonie d'intronisation de Dualla Manga. Cette déclaration peut être interprétée comme une déclaration d'unité et de détermination collective.

Dans (123), nous avons la structure suivante : **sujet** (Dualla Manga) + **terme négatif** (ne...jamais) + **verbe** (cautionnerai) + **objet** (le déguerpissement de tout mon peuple). La phrase déclare clairement le refus catégorique de Dualla Manga d'approuver ou de soutenir le déguerpissement de son peuple. L'utilisation de « ne...jamais » souligne un engagement

inébranlable à ne jamais cautionner cette action. C'est une déclaration qui exprime son opposition ferme à une mesure qu'elle considère inacceptable. La déclaration de Dualla Manga contre le déguerpissement représente un moment clé où la promesse devient un instrument de résistance éthique, soulignant l'importance du leadership responsable et de la protection des droits humains dans un contexte politique.

Dans (124), nous avons la structure suivante : **sujet** (Roehm) + **terme négatif** (ne désisteront pas) + **compléments** (sa morale et sa réputation d'homme intègre aux offres alléchantes que je vais lui faire). La phrase déclare que la morale et la réputation d'homme intègre de Dualla Manga ne céderont pas face aux offres alléchantes présentées. En utilisant 'ne désisteront pas », la phrase met en avant la résistance et persistance de Dualla Manga face à des propositions séduisantes, soulignant son engagement envers sa morale et sa réputation d'homme intègre. C'est une déclaration qui affirme la fermeté de ses principes.

Les exemples de promesses présentés dans *Ngum a Jemea* révèlent la richesse narrative et la complexité des relations humaines au sein du contexte politique de l'œuvre. Chacune de ces promesses, qu'elle exprime l'engagement personnel, la résistance face à l'oppression, ou la vision du progrès, contribue à la dynamique des personnages et à la trame politique de l'histoire. Chacune de ces promesses crée une toile complexe de motivations, de conflits et d'aspirations, renforçant la profondeur des personnages et des thèmes explorés dans l'œuvre. Ces engagements verbaux ne sont pas simplement des éléments narratifs, mais des réflexions profondes sur la nature humaine, la loyauté, et les défis inhérents à la politique. Ainsi, les promesses deviennent des véhicules puissants pour exprimer les tensions et les dynamiques de pouvoir qui animent le monde politique de l'œuvre.

Les divers exemples des discours de Lumumba soulignent la puissance et l'impact profond de la parole dans le contexte de la lutte pour l'indépendance congolaise. En promettant solennellement l'indépendance et en déclarant un engagement inébranlable envers la quête de liberté, Lumumba a utilisé la modalité élocutive pour galvaniser son peuple et symboliser l'unité face à l'oppression coloniale. Lumumba, par le biais de ses discours engageants, a su utiliser la promesse comme un levier puissant pour inspirer, unifier et mobiliser son peuple dans la quête commune de l'indépendance. Ces exemples attestent de sa maîtrise de la modalité élocutive pour façonner le récit national et insuffler un sentiment de détermination et de fierté à la population congolaise.

En outre, le chapitre consacré à la modalité élocutive constitue une exploration exhaustive des mécanismes linguistiques sous-tendant l'expression des opinions, obligations, refus et promesses. En scrutant les arcanes des opinions, émerge la délicate subjectivité, incarnée par des choix stratégiques de pronoms et possessifs. Les obligations, traduites par des verbes impératifs tels que « devoir », projettent une nécessité inévitable, tissant ainsi une trame de responsabilité. Le refus, habilement articulé à travers des structures négatives, révèle un rejet délibéré, une défiance assumée. Enfin, les promesses jettent les fondements d'un futur engagé, érigeant des piliers de confiance dans la dynamique communicationnelle. Cette analyse minutieuse dévoile la profondeur et la complexité intrinsèque de la modalité élocutive, conférant ainsi à cette étude une ampleur substantielle et une exhaustivité remarquable.

En somme, à travers l'exploration des formes linguistiques du positionnement des locuteurs, nous avons analysé les diverses modalités énonciatives qui permettent aux locuteurs de structurer leur discours et de se positionner par rapport à leurs interlocuteurs et à leurs propres propos. Cette partie de notre étude, subdivisée en deux chapitres, nous a permis d'examiner en profondeur les modalités allocutives et élocutives, révélant ainsi les dynamiques complexes de la communication interpersonnelle. L'analyse de ces modalités nous a permis de mettre en lumière les mécanismes linguistiques par lesquels les locuteurs structurent leurs interactions et expriment leurs positions. Ces formes linguistiques jouent un rôle crucial dans la construction du discours, influençant non seulement la transmission de l'information, mais aussi la nature des relations interpersonnelles et sociales. Elles révèlent les intentions, les attitudes et les dynamiques de pouvoir inhérentes à toute communication, contribuant ainsi à une compréhension plus nuancée et approfondie des échanges linguistiques.

L'étude des modalités allocutives et élocutives séparément des modalités délocutives est motivée par la nature distincte de leurs fonctions dans le discours. Les modalités allocutives et élocutives sont directement liées à l'interaction verbale entre un locuteur et un allocutaire, ce qui signifie qu'elles se concentrent sur la relation intersubjective et l'échange communicatif en temps réel. Elles permettent d'analyser des actes de langage tels que l'injonction, la requête, la suggestion, l'interpellation, le jugement, l'opinion, l'obligation, le refus ou la promesse, qui sont essentiels pour comprendre comment les locuteurs structurent leur discours pour influencer, orienter ou interpellier leurs interlocuteurs.

TROISIEME PARTIE : DES FORMES SUBTILES A LA PRAGMATICITÉ DES MODALITÉS

Dans l'étude des modalités énonciatives, les formes subtiles d'expression jouent un rôle crucial dans la transmission des intentions, des attitudes et des significations implicites. Cette partie se propose d'explorer, d'une part, les modalités délocutives qui concernent la manière dont le locuteur rapporte des faits ou des discours et, d'autre part, la dimension pragmatique des modalités énonciatives, mettant en lumière leur capacité à véhiculer des valeurs sociales et culturelles fondamentales.

Cette partie de notre étude vise à dévoiler les subtilités des modalités délocutives et à démontrer comment les modalités énonciatives jouent un rôle déterminant dans la communication des valeurs et des convictions. En explorant à la fois les formes et la pragmatique des modalités, nous espérons offrir une compréhension plus profonde des mécanismes linguistiques qui sous-tendent les interactions sociales et culturelles.

CHAPITRE 5 : LES MODALITÉS DÉLOCUTIVES

Les modalités délocutives, constituent une dimension subtile et fondamentale de l'énonciation linguistique. Elles se déploient dans la manière dont un locuteurs inscrit son énoncé au sein du discours, dévoilant ainsi les dynamiques énonciatives à l'œuvre.

Selon Charaudeau, les modalités délocutives « sont déliées du locuteur et de l'interlocuteur. Le propos émis existe en soi, et s'impose aux interlocuteurs dans son mode de dire : « assertions » ou « discours rapporté ». (Op.cit. 619). La contribution de Patrick Charaudeau à la compréhension de la délocution s'illustre par l'introduction de concepts clés qui éclairent la spécificité du délocutif dans l'énonciation linguistique. L'un de ces concepts phares est celui de l'assertivité, élément fondamental dans la délimitation du champ délocutif.

Les modalités délocutives ne vivent pas en isolation, mais interagissent de manière complexe avec d'autres modalités énonciatives. Elles s'articulent autour de deux aspects majeurs, chacun apportant des nuances spécifiques à la construction du discours : la modalité assertive et le discours rapporté. L'exploration de ces deux aspects majeurs de la modalité délocutive, la modalité assertive et le discours rapporté, révèlent la richesse et la complexité des dynamiques énonciatives en jeu. Ces deux facettes contribuent à dessiner le contour particulier de la délocution, offrant des perspectives fascinantes sur la manière dont le locuteur façonne et intègre le langage dans la communication verbale.

5.1. L'ASSERTION

L'assertivité en linguistique, souvent qualifiée de modalité assertive, représente la manière dont un locuteur énonce une affirmation ou une proposition en affirmant la vérité de ce qu'il avance. Elle énonce une affirmation avec une conviction et une certitude qui marquent le discours d'une empreinte particulière.

Patrick Charaudeau, dans *Grammaire du sens et de l'expression* (1992), aborde les aspects de la délocution et de la subjectivité. L'assertivité se manifeste souvent dans la manière dont les discours sont formulés pour exprimer une conviction incontestable. Charaudeau a examiné comment les acteurs politiques utilisent le langage pour imposer leurs discours, soulignant ainsi l'importance de la modalité assertive dans la persuasion et la manipulation discursives.

L'analyse de l'assertivité se penche sur les aspects linguistiques qui confèrent cette certitude à un énoncé. Cela inclut l'utilisation de structures syntaxiques spécifiques, de marqueurs linguistiques d'affirmation, et de choix lexicaux qui renforcent la portée assertive d'une proposition. Comprendre la modalité assertive implique donc une exploration profonde des mécanismes linguistiques qui façonnent la conviction dans le langage.

5.1.1. Caractéristiques de la modalité assertive

La modalité assertive, en linguistique, se manifeste à travers un ensemble caractéristique d'éléments qui déterminent la façon dont une affirmation est exprimée dans le langage. Une analyse approfondie révèle la complexité de cette modalité, allant au-delà de simples énoncés catégoriques pour englober des nuances dans l'expression des opinions et des certitudes.

5.1.1.1. Expression claire et directe des opinions

La première caractéristique fondamentale de la modalité assertive est l'expression claire et directe des opinions. Cela implique la capacité à formuler ses idées de manière transparente, compréhensible, sans équivoque ni ambiguïté. En adoptant cette approche, on favorise une communication transparente, permettant à toutes les parties impliquées de comprendre clairement les messages échangés. Cela contribue non seulement à éviter les malentendus, mais aussi à établir un environnement de confiance où les individus se sentent libres d'exprimer leurs opinions de manière ouverte.

125. Lumumba : « Nous proclamons la fin de l'oppression coloniale, déclarons notre indépendance avec fermeté. »

126. Kum Mbape : « Nous sommes engagés avec toi contre vents et marées. » P.68

Dans (125), le choix du verbe « proclamons » impose une autorité incontestable. La clarté émane du terme « fin de l'oppression coloniale », marquant une rupture catégorique avec un passé d'assujettissement. L'utilisation du verbe « déclarons » accentue cette rupture, soulignant l'indépendance revendiquée avec fermeté qui ne tolère aucune ambiguïté. Cette déclaration n'est pas simplement une proclamation, mais un acte de libération. La clarté démontrée dans le rejet de l'oppression coloniale affirme l'autorité et la volonté inébranlable de s'affranchir, créant ainsi une fondation solide pour la construction de l'identité nationale.

Dans (126), l'utilisation de l'expression « contre vents et marées » dépeint une alliance indéfectible. La clarté de cette déclaration réside dans l'affirmation inconditionnelle de l'engagement, soulignant la détermination à soutenir malgré les obstacles. Cette déclaration

transcende le simple soutien, établissant un engagement qui résiste à toutes les adversités. La clarté réside dans la promesse solennelle d'accompagner malgré les difficultés incarnant ainsi une loyauté inébranlable.

L'expression claire et directe des opinions dans ces exemples transcende les simples mots pour devenir des articulations complexes d'autorité et d'engagement. Chacun de ces énoncés joue un rôle crucial dans la construction narrative, façonnant ainsi la dynamique des personnages et la profondeur des thèmes explorés dans l'œuvre.

5.1.1.2. Respect des droits et des opinions des autres

La modalité assertive se distingue également par le respect des droits et des opinions des autres. Cela signifie reconnaître la diversité des perspectives et des expériences, en accordant une valeur égale à chaque voix. En pratiquant cet aspect, on crée un espace propice à la collaboration et à la compréhension mutuelle. Le respect des droits d'autrui permet d'éviter les comportements autoritaires ou condescendants, favorisant ainsi des relations interpersonnelles équilibrées et enrichissantes.

Dans *Une Saison au Congo*, la modalité assertive se manifeste à travers des exemples où le respect des droits et des opinions des autres prend une place centrale. Ces énoncés, choisis pour leur pertinence dans cette caractéristique, dévoilent la subtilité avec laquelle Césaire explore la coexistence des revendications individuelles et la reconnaissance de la diversité. Cette analyse approfondie vise à mettre en lumière la complexité de ces déclarations, soulignant leur rôle essentiel dans la représentation des droits et des opinions dans le récit.

127. « Nous revendiquons nos droits avec vigueur, reconnaissant la légitimité des aspirations de chacun. »

128. Dualla Manga : « Et il est avantageux qu'un seul homme meurt pour le peuple, au lieu que tout le peuple périsse pour un homme. » P.124

Dans (127), l'emploi du terme « respectant » au sein de la revendication de dignité crée une nuance particulière. La clarté réside dans l'équilibre délicat entre l'affirmation des droits individuels et le respect conscient envers la diversité des aspirations. Cette déclaration va au-delà de la simple affirmation de la dignité pour incorporer le respect actif envers les aspirations variées. La clarté exprime un souci profond pour la coexistence pacifique des revendications individuelles au sein d'une société diversifiée.

Dans (128), l'utilisation du terme « avantageux » introduit une considération pragmatique. La clarté réside dans la reconnaissance de la valeur de chaque vie individuelle, soulignant le respect des droits et des vies individuelles au sein de la collectivité. Cette déclaration transcende la simple idée de sacrifice en soulignant une approche éthique. La clarté exprime une valorisation de la vie individuelle tout en reconnaissant la nécessité parfois difficile de faire des choix pour le bien commun.

A travers ces exemples, nous voyons que la modalité assertive peut à la fois renforcer les revendications individuelles tout en respectant les droits des autres, et justifier des sacrifices nécessaires pour le bien collectif. Elle permet de naviguer entre l'affirmation des droits individuels et les besoins du peuple, illustrant ainsi la complexité et la richesse des interactions humaines dans des contextes sociaux et politiques variés.

5.1.1.3. Affirmation de soi sans agressivité

L'affirmation de soi sans agressivité représente le juste équilibre au sein de la modalité assertive. Cette caractéristique implique la capacité à exprimer ses besoins, opinions ou limites de manière claire et déterminée, tout en respectant les droits des autres. Elle se distingue de l'agressivité par son absence d'hostilité et de confrontation inutile. En adoptant cette approche, on renforce sa propre estime tout en maintenant des relations positives. L'affirmation de soi contribue à créer un environnement où chacun peut exprimer ses idées librement, sans crainte de jugement ou de répercussions négatives.

129. Lumumba : « Face à l'injustice, nous affirmons notre dignité avec conviction, refusant toutefois de répondre à la violence par la violence. »

130. Dualla Manga : « Si vous m'avez élevé et instruit chez vous, et si vous êtes également en train d'élever et d'instruire mon fils dans l'espoir qu'en guise de remerciement, je vous vende mon pays, eh bien, je suis désolé de vous dire que vous êtes flattés d'une fausse espérance ! » P.86

Dans (129), cette affirmation met en avant la défense de la dignité en réaction à l'injustice. La conviction souligne une ferme adhésion à des principes, et le refus de répondre à la violence par la violence exprime une résistance non-agressive. En refusant la rétribution violente malgré une affirmation convaincue de la dignité, cette déclaration projette une image de force morale. Elle incarne la modalité assertive dans un contexte de résistance pacifique, démontrant que l'affirmation de soi peut coexister avec la préservation des valeurs humanistes.

Dans (130), Dualla Manga exprime son refus de céder à une attente implicite de vendre son pays en échange de l'éducation reçue. Il souligne le caractère erroné de cette supposition. En récusant cette attente, Dualla Manga affirme clairement son indépendance et sa résistance à toute tentative de manipulation par le biais d'une éducation. Cette déclaration illustre l'affirmation de soi sans agressivité, dévoilant plutôt une fermeté résolue face à une proposition inacceptable.

Dans ces deux déclarations, la modalité assertive est utilisée pour exprimer des convictions profondes et des valeurs élevées sans recourir à l'agressivité. Ces exemples illustrent que la modalité assertive permet de défendre des positions morales et nationales de manière claire et déterminée, tout en évitant l'hostilité. Ils démontrent que l'affirmation de soi, même dans des contextes de lutte de résistance, peut être réalisée avec une approche pacifique et respectueuse, renforçant ainsi la légitimité et la dignité des revendications.

De ce qui précède, la modalité assertive se distingue par l'expression claire et directe des opinions, le respect des droits et des opinions d'autrui, et l'affirmation de soi sans agressivité. Elle implique une communication directe, respectueuse et affirmée, établissant ainsi une présence forte tout en maintenant une ouverture au dialogue. Ces caractéristiques s'entrelacent pour créer une modalité qui transcende la simple déclaration, donnant vie à une expression affirmée, équilibrée et respectueuse au sein des interactions linguistiques. Dès lors, quelle est la structure et syntaxe de la modalité assertive ?

5.1.2. Structure et Syntaxe de la modalité assertive

La compréhension approfondie de la modalité assertive réside dans l'exploration minutieuse de sa structure et de sa syntaxe, deux éléments fondamentaux qui sculptent la clarté et la force des déclarations.

5.1.2.1. Analyse des constructions syntaxiques caractéristiques des phrases assertives

L'analyse des constructions syntaxiques caractéristiques des phrases assertives revêt une importance particulière dans l'étude des modalités énonciatives. En linguistique, l'assertion est considérée comme l'une des modalités fondamentales de l'expression de la pensée, marquant une prise de position claire du locuteur quant à la vérité d'une proposition.

5.1.2.1.1. Types de phrases

L'analyse fine des constructions syntaxiques révèle des schémas distinctifs au sein des phrases assertives, dévoilant des nuances subtiles dans l'expression de l'assertivité. Les phrases

déclaratives émergent comme le véhicule privilégié, offrant une forme directe, claire et catégorique d'énoncé. Ces affirmations se distinguent par leur simplicité élégante, dépourvues d'artifices superflus.

Bien que moins fréquentes, les phrases exclamatives sont également employées de manière stratégique pour apporter diverses nuances émotionnelles à l'assertivité.

L'emplacement stratégique du verbe en position initiale confère à la phrase une force déterminante dès son commencement, établissant ainsi un ton résolu. Cette disposition syntaxique renforce la puissance de chaque déclaration, plaçant le moteur de l'affirmation au premier plan.

Dans *Une Saison au Congo*, nous avons pu avoir les énoncés ci-après :

131. Lumumba : « Affirmons notre indépendance avec conviction. »

132. « Exigeons justice et équité. »

Dans (131), la disposition initiale du verbe apporte une force particulière à la déclaration. Cette construction syntaxique est délibérée et souligne l'importance de l'affirmation de l'indépendance. En plaçant le verbe « affirmons » en tête de phrase, Césaire crée une emphase immédiate sur l'action d'affirmation. Cela sert à mettre en avant le caractère actif et délibéré de l'engagement à proclamer l'indépendance. La force de cette disposition réside dans son impact immédiat sur le lecteur, soulignant que l'affirmation n'est une simple pensée, mais une action en cours, prête à être accomplie.

Dans (132), la disposition initiale du verbe « exigeons » est stratégiquement choisie pour renforcer l'impact de la déclaration. Cette construction syntaxique confère une force particulière à l'exigence formulée. En plaçant le verbe en début de phrase, Césaire crée une focalisation immédiate sur l'action d'exiger. Cette disposition initiale accentue la volonté catégorique derrière la demande de justice et d'équité. En élevant le verbe au premier plan, l'auteur met en évidence la détermination et l'urgence de la quête pour ces valeurs fondamentales.

Ainsi, à travers ces exemples, l'analyse syntaxique s'illumine avec une précision et une vigueur qui rappellent les nuances subtiles de l'expression assertive dans l'œuvre de Césaire.

Dans *Ngum a Jemea*, dans les exemples ci-après, l'analyse des constructions syntaxiques révèle des schémas caractéristiques des phrases assertives, mettant en lumière la manière dont Dualla Manga exprime ses convictions avec force et détermination.

133. Dualla Manga : « Les Allemands seront chassés de ce pays avant que mon corps ne se décompose complètement dans la tombe. » P.127

134. Dualla Manga : « Plus que satisfait, je suis comblé, car j'ai réussi à faire germer l'esprit patriotique dans le cœur des enfants de ce pays. » P.81

Dans (133), cette assertion témoigne de la détermination de Dualla Manga quant à l'expulsion des Allemands, mettant en avant un futur inévitable. L'emploi du futur « seront chassés » projette un avenir inéluctable, accentué par la condition introduite par « avant que ». La métaphore du corps décomposé crée une image puissante, soulignant l'urgence et la certitude de sa vision. Cette assertion dévoile une détermination inébranlable de Dualla Manga, suggérant que l'expulsion des Allemands est imminente, même au-delà de sa propre existence physique.

Dans (134), cette affirmation de Dualla Manga révèle son investissement émotionnel dans son rôle de leader. En se déclarant « comblé », il souligne non seulement sa réussite pratique mais aussi le profond impact émotionnel que cela a sur lui. Cet exemple témoigne la manière dont Dualla Manga intègre des nuances émotionnelles dans ses déclarations assertives, montrant ainsi la profondeur de son engagement envers ses idéaux et son impact sur la société.

Ces exemples démontrent que la maîtrise subtile de la syntaxe par Dualla Manga n'est pas simplement un choix linguistique, mais une stratégie délibérée pour renforcer la force et la conviction de ses affirmations assertives.

5.1.2.1.2. Variations dans la syntaxe

Les phrases assertives se caractérisent souvent par une syntaxe directe et épurée. En évitant la complexité, elles privilégient la clarté et la concision. Cette simplicité syntaxique contribue à renforcer la force des énoncés assertifs en permettant une transmission immédiate et percutante des convictions du locuteur.

135. Lumumba : « Nous proclamons la fin de l'oppression coloniale, déclarons notre indépendance avec fermeté. »

Cet exemple illustre l'utilisation de phrase déclarative simple pour exprimer des revendications puissantes. La syntaxe directe et épurée renforce la clarté des déclarations,

soulignant la résolution du peuple. La coordination des phrases déclaratives consécutives, « proclamons », « déclarons », contribue à la fermeté du ton en insistant sur chaque étape du processus revendicatif. Ainsi, la variation dans la syntaxe, caractérisée par la simplicité et la succession logique des énoncés, amplifie l'impact assertif de la déclaration.

5.1.2.2. Examen des éléments lexicaux spécifiques utilisés pour exprimer l'assertivité

L'analyse des éléments lexicaux spécifiques offre un éclairage sur la puissance de l'affirmation. Les choix linguistiques, particulièrement les verbes d'action au présent de l'indicatif, se révèlent comme des piliers fondamentaux de cette expression catégorique. Les verbes tels que « affirmer », « déclarer », ou « assurer » confèrent à l'énoncé une robustesse incontestable, ancrant ainsi l'assertivité dans le présent de manière irréfutable.

136. Lumumba : « Nous revendiquons notre droit à l'autodétermination. »

137. Lumumba : « Nous exigeons notre droit à la justice sociale. »

Dans *Une Saison au Congo*, les choix lexicaux se révèlent être des instruments puissants dans l'orchestration de l'assertivité. Les verbes d'actions, tels que « revendiquer » et « exiger », émergent comme des artisans clés pour renforcer la vigueur des énoncés. L'inclusion du verbe « revendiquer » confère une puissance particulière à cette revendication, affirmant avec force le droit fondamental à l'autodétermination. Dans les deux cas, l'assertivité réside dans le choix de verbes qui vont au-delà de simples affirmations, exprimant une volonté absolue d'affirmer et de garantir ces droits.

138. Dualla Manga : Mon travail a produit des fruits. J'ai conduit ma barque à bon port. » P.82

Le choix lexical dans cet extrait de Dualla Manga illustre l'art d'exprimer l'assertivité avec subtilité. Dans ce passage, l'utilisation du verbe « produire » évoque une réussite délibérée, soulignant la certitude et le résultat positif du travail accompli. De même, l'expression « conduire ma barque à bon port » métaphorise avec assurance la réalisation d'un objectif.

Les adverbes, véritables renforçateurs de l'assertion, émergent comme des artisans de la conviction. De « incontestablement » à « absolument », cette palette d'adverbes agit comme une palette de couleurs linguistiques, permettant au locuteur de nuancer la force de son

affirmation. Chacun de ces adverbes agit comme une note musicale, orchestrant la symphonie de l'assertivité avec précision.

Les adjectifs, quant à eux, colorent l'affirmation de nuances de certitudes. Des termes tels que « certain » ou « indiscutable » ne sont pas simplement des attributs, mais des nuances subtiles qui influencent la perception du degré de force dans la déclaration. Ils sont les pinceaux qui ajoutent des touches de clarté et de détermination à la toile linguistique.

139. Lumumba : « Nous réclamons incontestablement notre droit à l'autodétermination. »

140. « Notre légitime droit à la justice sociale ne saurait être nié. »

Dans (139), l'adverbe « incontestablement » est méticuleusement employé pour renforcer la certitude absolue de la revendication. Cela insinue une absence totale de doute ou de contestation, conférant à l'affirmation une autorité incontestée et exprimant la détermination du locuteur dans la quête du droit à l'autodétermination. Cette phrase exprime une confiance totale dans la validité du droit réclamé, évoquant une certitude inébranlable face à cette revendication.

Dans (140), l'adjectif « légitime » est déployé pour asseoir solidement la revendication, suggérant que ce droit est justifié et conforme à la morale. L'utilisation de « ne saurait être nié » accentue le caractère incontestable de cette affirmation, soulignant la certitude absolue que le droit à la justice sociale est fondé et indéniable.

Chacun de ces exemples, à travers l'emploi stratégique d'adverbes et d'adjectifs renforçateurs, construit des énoncés assertifs qui transcendent la simple revendication pour revêtir une aura de conviction inébranlable et de légitimité morale. Ces choix lexicaux contribuent à la puissance rhétorique de l'assertion et renforcent la force persuasive du discours.

En somme, chaque mot choisi avec soin dans l'expression de la modalité assertive devient une pièce cruciale dans l'arsenal linguistique. Ces choix minutieux opèrent comme des pinceaux, donnant forme à des énoncés qui transmettent avec précision la conviction du locuteur. Chaque terme devient ainsi une composante essentielle dans la construction d'une déclaration qui résonne avec la force et détermination.

5.1.2.3. Interaction entre la structure de la phrase et l'assertivité

L'interaction entre la structure de la phrase et l'assertivité repose sur des choix linguistiques stratégiques, contribuant à une expression plus catégorique des convictions.

5.1.2.3.1. Influence de la structure sur la perception de l'assertivité

L'influence de la structure sur la perception de l'assertivité se manifeste à travers des choix linguistiques habiles, où la concision et la clarté deviennent des éléments fondamentaux de la force assertive.

Les phrases courtes, avec leur structure directe et souvent débutant par un verbe, éliminent les figures linguistiques pour offrir des déclarations sans équivoque. Cette simplicité syntaxique contribue à une perception immédiate de l'assertivité, soulignant la fermeté de la position exprimée.

141. Lumumba : « Nous proclamons la fin de l'assujettissement, exigeant notre place dans le concert des nations avec détermination. »

L'influence de la structure ici réside dans la clarté et la fermeté. La phrase déclarative, débutant par le verbe « proclamons », présente l'assertivité de manière directe. La position du verbe en tête renforce la détermination, et l'ajout de « avec détermination » souligne encore plus cette certitude, influençant la perception de l'assertivité en la rendant indiscutable.

L'ajout d'adverbes tels que « sans aucun doute » agit comme une loupe, amplifiant la certitude de l'énoncé. Ces modificateurs renforcent la conviction du locuteur, marquant chaque assertion d'une note incontestable. Ainsi, dans cette interaction entre la structure de la phrase et l'assertivité, chaque mot et chaque élément syntaxique sont minutieusement choisis pour forger des énoncés nets et puissants.

142. Lumumba : « Nous clamons notre droit à la dignité, rejetant les chaînes du colonialisme avec force et conviction. »

Cette phrase maintient une structure concise et directe. L'utilisation du verbe « clamons » en début de phrase et l'adjonction de « avec force et conviction » accentuent la puissance de l'affirmation. La structure globale renforce la perception de l'assertivité en éliminant les éléments superflus et en mettant en avant la fermeté des revendications.

Ces exemples illustrent comment la structure syntaxique des phrases contribue à renforcer la fermeté des revendications et déclarations assertives.

5.1.2.3.2. Effets des éléments lexicaux sur la construction de la phrase

L'influence des éléments lexicaux sur la construction de la phrase est une composante cruciale de l'interaction entre la structure de la phrase et l'assertivité. Ces choix lexicaux ne sont pas simplement des embellissements, mais des composants fondamentaux qui renforcent la structure, soulignant la fermeté de la déclaration assertive.

- ✓ **Verbes d'action au présent** : l'utilisation de verbes d'action au présent de l'indicatif, tels que « affirmer », « déclarer », ou « exiger », confère une tonalité immédiate et catégorique aux énoncés assertifs. Ces verbes ne sont pas simplement des outils grammaticaux, mais des catalyseurs qui propulsent la déclaration avec force et certitude. Ils injectent une dynamique de l'instantanéité, renforçant la pertinence immédiate de l'affirmation.

143. Lumumba : « Nous proclamons notre indépendance avec force et détermination. »

Le choix du verbe « proclamer » confère à la déclaration une dimension officielle et solennelle, évoquant une affirmation publique marquée par la force et la détermination. Le présent de l'indicatif accentue l'instantanéité de la proclamation, insufflant une vigueur supplémentaire.

- ✓ **Adverbes renforçateurs** : les adverbes associés à l'assertivité, tels que « fermement », « incontestablement » ou « absolument », agissent comme des amplificateurs linguistiques. Ils ne sont pas simplement des mots supplémentaires, mais des agents intensificateurs. Ainsi, chaque adverbe devient un instrument précieux, contribuant à la création d'une déclaration pleine de force et d'impact, où la clarté et la résolution résonnent avec une puissance incontestable.

144. La foule : « Nous exigeons fermement des réparations pour les injustices subies. »

Ici, l'adverbe « fermement » agit comme un renforçateur, intensifiant la demande et soulignant la détermination inébranlable du locuteur. Il contribue à créer une atmosphère de résolution et d'insistance, renforçant l'impact de la revendication.

- ✓ **Adjectifs de certitude** : les adjectifs tels que « incontestable », « certain » ou « indiscutable » sont des nuances subtiles, mais cruciales. Chaque adjectif ajoute une qualité de certitude qui va au-delà de la simple affirmation.

145. Tzumbi : « Notre incontestable droit à la liberté doit être reconnu. »

Ici, l'utilisation de l'adjectif « incontestable » apporte une dimension d'indéniable et de certitude à la revendication. Il renforce la conviction du locuteur en soulignant la validité incontestable de leur droit à la liberté. Cet adjectif ajoute une clarté inébranlable à l'affirmation.

Ces exemples illustrent comment les choix lexicaux spécifiques contribuent à la construction d'énoncés assertifs, donnant vie à la force à la détermination, et à la certitude des revendications exprimées. Chaque mot devient un acteur puissant dans la transmission de la conviction du locuteur.

5.1.3. La négation

Le balayage de notre corpus a permis de repérer également certaines opérations énonciatives courantes telles que la négation. Berrendonner (1981 : 55-57), dans sa description de la notion de complexe illocutoire, donne à l'assertion négative les orientations de « descriptif », « réfutatif » et « concessif ».

Pour Bally (1951 : 345), la négation exprime une notion modale : le refus d'asserter. Elle se déploie au sein des phrases assertives pour moduler la force et la clarté des affirmations.

5.1.3.1. Analyse des structures syntaxiques

L'analyse des structures syntaxiques dans le contexte de la négation au sein des phrases assertives révèle un jeu subtil de formes et de placements, influençant la portée et la tonalité des déclarations.

5.1.3.1.1. Formes de Négation

La forme conventionnelle « ne...pas » constitue une négation bien connue, mais d'autres expressions telles que « ne...que », « ne...jamais », « ne...rien » viennent teinter l'affirmation de nuances distinctes.

146. Dualla Manga : « Votre décision n'engage que vous. Pour rien au monde, nous ne saurions nous résigner à abandonner cette terre sacrée que nous avons hérité de nos pères et que nous devons laisser comme patrimoine inaliénable à nos enfants pour toujours. » P.59

147. Dualla Manga : « Je ne suis nullement séduit par les propositions que vous me faites. » P.61

Dans (146), l'emploi de la négation renforce de manière substantielle l'assertivité du locuteur. La double négation avec « ne...saurions » exprime une impossibilité absolue de se résigner, soulignant ainsi la détermination inébranlable du locuteur à défendre la terre sacrée

héritée de ses pères. L'ajout de l'expression « pour rien au monde » amplifie cette affirmation en soulignant le caractère non négociable de la décision.

Dans (147), l'utilisation de « ne...nullement » accentue la négation, indiquant un rejet catégorique des propositions. L'adverbe « nullement » insiste sur le manque total d'attrait, renforçant ainsi la clarté et la fermeté de l'opposition du locuteur envers les propositions présentées. Cette construction linguistique contribue à créer une affirmation assertive et nette.

Ces formes de négation assertive dans les deux extraits contribuent à ériger un mur d'inflexibilité autour des positions du locuteur, créant des énoncés résolument fermes et intransigeants.

5.1.3.1.2. Emplacement de la négation dans la phrase assertive

L'emplacement de la négation au sein de la phrase assertive constitue une dimension significative de la modulation de l'affirmation. Son positionnement, qu'il soit avant ou après le verbe, ainsi que l'utilisation d'adverbes spécifiques, contribuent à nuancer la force de l'énoncé.

Lorsque la négation est placée avant le verbe, cette disposition initiale renforce la détermination du locuteur dès le début de l'énoncé, conférant une tonalité catégorique à la position exprimée. Cela crée un impact immédiat et souligne la fermeté de la négation.

148. Dualla Manga : « Vous connaissez d'avance ma proposition : je ne vogue pas avec le torrent...J'ai juré une fois pour toute de ne jamais salir mon nom quoi qu'il advienne. » P.62

Dans cet exemple, la négation « je ne vogue pas avec le torrent » est positionnée avant le verbe, renforçant la fermeté de la décision. Ce choix syntaxique initial souligne la détermination du locuteur à maintenir son intégrité, créant ainsi une affirmation catégorique.

En revanche, lorsque la négation est située après le verbe, elle agit comme une nuance supplémentaire, ajoutant une complexité à la phrase.

149. Dualla Manga : « Par ailleurs, reconnaissez absolument que ce n'est pas vous qui nous dispensez l'énergie vitale. Ce pays est absolument le nôtre. » P.85

Ici, l'adverbe « absolument » intensifie la négation placée après le verbe. En disant « ce n'est pas vous qui nous dispensez l'énergie vitale », l'ajout de « absolument » souligne fortement le refus du locuteur d'accepter que l'énergie vitale provienne de l'interlocuteur. Cela

renforce l'opposition et exprime avec fermeté la position du locuteur quant à la source de l'énergie vitale, marquant ainsi une réaction catégorique vis-à-vis de la proposition avancée.

L'analyse attentive de l'emplacement de la négation révèle ainsi son rôle crucial dans la transmission de la conviction et de la fermeté du locuteur au sein de la modalité assertive.

5.1.3.2. Effets de la négation sur la force assertive

L'examen des effets de la négation sur la force assertive permet de comprendre comment cette structure syntaxique particulière peut renforcer ou atténuer les affirmations au sein des phrases.

5.1.3.2.1. Renforcement ou atténuation des affirmations

La négation, en fonction de son application dans la phrase assertive, joue un rôle crucial dans le renforcement ou l'atténuation des affirmations. Cette dualité offre une flexibilité précieuse, permettant aux locuteurs d'exprimer avec nuance leur degré de conviction. Dans des contextes où la négation est utilisée pour établir une certitude indéniable, elle renforce la force assertive et agit comme un catalyseur.

150. Tzumbi : « Je ne doute pas de sa sincérité. »

Ici, la négation « ne » fonctionne comme un élément renforçateur, accentuant la certitude et l'assertivité du locuteur. L'utilisation de « ne doute pas » élimine toute ambiguïté quant à la conviction de Tzumbi sur la sincérité de Lumumba. En écartant la possibilité de doute, la négation renforce l'affirmation, déclarant de manière catégorique la confiance absolue du locuteur dans la sincérité du protagoniste.

Cet exemple illustre comment la négation, lorsqu'elle est employée de manière stratégique, peut servir à ériger une affirmation robuste et à amplifier la force de la déclaration. La négation devient ainsi un outil linguistique précieux pour exprimer des convictions fortes, sans laisser place à l'ambiguïté ou à l'hésitation.

A l'inverse, lorsque la négation est employée pour introduire des nuances d'incertitude, elle atténue la portée de l'affirmation, créant une dynamique subtile dans le discours.

151. « Je ne suis pas complètement sûr. »

Ici, l'utilisation de la négation « ne » en association avec « pas complètement sûr » introduit une nuance d'incertitude et atténue la force de l'affirmation. Le locuteur exprime ici

une certaine prudence en indiquant qu'il n'est pas entièrement convaincu ou sûr de la situation. La négation agit comme un modificateur qui adoucit la déclaration, laissant place à une possibilité de doute ou de réserve.

Cet exemple met en lumière comment la négation peut servir à moduler la force assertive d'une affirmation, permettant au locuteur de communiquer des nuances subtiles dans son niveau de conviction. Ainsi, la négation offre une flexibilité sémantique, permettant d'exprimer des degrés variables de certitude ou d'incertitude dans les énoncés assertifs.

5.1.3.2.2. Impact sur la perception du locuteur

L'impact de la négation sur la perception du locuteur est profondément lié à la manière dont elle est utilisée pour moduler la force assertive. Lorsque la négation renforce une affirmation, elle peut créer une image de confiance inébranlable et de certitude. En revanche, lorsqu'elle est employée pour atténuer une déclaration, elle peut donner l'impression d'une approche plus nuancée, teintée de prudence ou de réserve.

152. Lumumba : « Nous ne tolérerons plus l'oppression coloniale. »

Ici, cette déclaration renforce la fermeté de la position du mouvement indépendantiste. De même, l'utilisation de la négation dans des contextes où Lumumba pourrait exprimer des doutes ou des réserves pourrait ajouter une nuance d'incertitude, contribuant ainsi à la complexité des personnages et des situations dans l'œuvre.

Cette utilisation subtile de la négation dans le discours des personnages pourrait influencer la perception du lecteur, faisant émerger des nuances dans les convictions, les doutes ou les résolutions des protagonistes.

Dans des contextes où la négation renforce une affirmation, le locuteur peut être perçu comme résolu, sûr de ses convictions et peu enclin au doute. Cela peut renforcer l'autorité du discours et susciter la confiance chez l'auditoire.

Dans (152), la négation « ne » renforce la détermination, soulignant l'opposition catégorique à l'oppression.

A l'inverse, lorsque la négation introduit une nuance d'incertitude, le locuteur peut être perçu comme plus réfléchi, conscient des nuances de la situation, et prêt à reconnaître une marge d'ambiguïté.

153. Lumumba : « Je ne suis pas entièrement convaincu de cette stratégie. »

Ici, la négation introduit une nuance d'incertitude, montrant une réflexion approfondie du locuteur. Cette construction suggère que le locuteur n'adhère pas complètement à la stratégie présentée. L'emploi de la négation atténue l'affirmation, indiquant une certaine réserve ou prudence vis-à-vis de la conviction. Ainsi, la négation contribue à une expression plus mesurée et réfléchie de la position du locuteur.

Ces exemples démontrent comment la négation, employée avec discernement, peut influencer la perception du locuteur dans des contextes assertifs, ajoutant une dimension de confiance ou de prudence.

De ce qui précède, l'analyse de l'assertivité se penche sur les aspects linguistiques qui confèrent cette certitude à un énoncé. En mettant en lumière la certitude et l'assurance, l'assertivité devient un outil linguistique puissant pour marquer la position du locuteur vis-à-vis de son énoncé. Cela soulève des questions fondamentales sur la subjectivité dans le langage, la manière dont le locuteur s'approprie son discours, et comment cette appropriation impacte la réception par le destinataire.

5.2. LE DISCOURS RAPPORTÉ

Le discours rapporté, également connu sous le nom de discours direct ou indirect, est une forme de narration qui permet de restituer les paroles d'un personnage au sein du récit. Son essence réside dans la reproduction fidèle des expressions verbales, offrant une immersion directe dans le langage des personnages.

Au-delà de sa fonction littérale, le discours rapporté joue un rôle crucial dans la communication au sein de la narration. Il transcende la simple transmission d'informations verbales pour devenir un vecteur d'émotions, de nuances et de dynamiques relationnelles entre les personnages. La manière dont les paroles sont rapportées influence la perception du lecteur, créant une connexion subtile entre l'auteur, les personnages et le public.

Selon Emile Benveniste, le discours rapporté permet de comprendre comment énoncer peut-être intégré dans un autre énoncé en tant que citation ou paraphrase. Il affirme « Le discours rapporté est une reconstruction linguistique où les paroles ou pensées de quelqu'un d'autre sont intégrées dans le discours du locuteur. » 1966 (237)

Dans la construction du récit, le discours rapporté agit comme un outil stratégique. Il permet d'insuffler de l'authenticité aux dialogues, créant un espace où les voix des personnages résonnent avec clarté et vérité. Ainsi, le discours rapporté enrichit la texture narrative du récit en ajoutant une dimension de réalisme et profondeur aux interactions entre les personnages.

5.2.1. Compréhension et formes du discours rapporté

Le discours rapporté, une technique narrative largement utilisée, se manifeste sous différentes formes, chacune ayant des implications distinctes pour la narration et la communication entre les personnages.

5.2.1.1. Types de discours rapporté

Le discours rapporté, en tant que technique narrative, offre diverses formes qui façonnent la manière dont les paroles des personnages sont présentées dans le récit.

5.2.1.1.1. Le Discours Rapporté Direct

Le discours rapporté direct est une forme narrative dans laquelle les paroles des personnages sont présentées telles qu'elles ont été prononcées, sans aucune modification ou intervention de la part du narrateur.

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980, 145), examine en détail le discours direct, indirect et libre. Elle met en évidence les aspects subjectifs et pragmatiques du discours direct, notamment comment il permet de rendre compte des paroles exactes de l'interlocuteur tout en reflétant l'attitude du locuteur rapportant. « Le discours direct se caractérise par la citation des paroles d'autrui telles qu'elles ont été prononcées, accompagnées d'indicateurs de modalisation qui signalent la subjectivité du locuteur. »

Dans ce type de discours, les paroles des personnages sont généralement encadrées par des guillemets pour indiquer qu'elles sont rapportées textuellement. Cette forme de discours permet une immersion directe dans les dialogues des personnages, offrant au lecteur une expérience immersive et vivante.

154. Patrice Lumumba s'exclama avec force et détermination : « Nous proclamons notre indépendance avec force et détermination ! »

155. Kala-Lubu déclara sans détour : « Nous ne pouvons pas permettre que notre nation soit déchirée par la division. »

156. Mokutu promet solennellement : « Je restaurerai l'ordre et la stabilité dans notre pays, coûte que coûte. »

Dans (154), en encadrant les paroles de Lumumba par des guillemets, le discours direct donne une impression de vivacité et de réalisme. Le lecteur ressent l'immédiateté et l'authenticité de l'énoncé, renforçant ainsi l'impact émotionnel de la proclamation d'indépendance. Le recours au discours direct permet au lecteur de s'immerger pleinement dans le moment historique où Lumumba exprime avec force la détermination du peuple congolais à obtenir son indépendance. Cette immersion renforce l'engagement émotionnel du lecteur envers la cause défendue par les personnages.

Dans (155), l'utilisation du discours direct ici donne une tonalité affirmée et convaincante aux paroles de Kala-Lubu permettant de saisir pleinement l'intensité de ses convictions et son refus catégorique de voir son pays plongé dans la division. Cette forme de narration donne au lecteur une impression d'immédiateté et d'authenticité, renforçant ainsi son engagement émotionnel envers les enjeux politiques du récit.

Dans (156), le discours direct permet de mettre en lumière la détermination inébranlable de Mokutu à restaurer l'ordre et la stabilité dans le pays. Cette forme de narration crée une connexion plus directe entre le lecteur et le personnage, renforçant ainsi l'impact émotionnel et crédibilité de ses paroles.

En outre, l'utilisation du discours direct dans ces exemples permet de capturer l'intensité émotionnelle, la conviction et l'authenticité des paroles des personnages, renforçant ainsi l'engagement émotionnel du lecteur envers le récit et ses enjeux.

5.2.1.1.2. Le Discours Rapporté Indirect

Le discours rapporté indirect est une forme narrative où les paroles des personnages sont rapportées par le narrateur sans être reproduites textuellement. Contrairement au discours rapporté direct, où les paroles sont encadrées par des guillemets pour indiquer qu'elles sont citées telles quelles, le discours rapporté indirect présente les paroles des personnages sous forme d'énoncés intégrés dans la syntaxe du récit, sans les guillemets.

Gérard Genette (1972, 167), discute du discours indirect dans le contexte narratif, montrant comment il permet de maintenir la voix narrative tout en rapportant les paroles des personnages. Il note que le discours indirect peut introduire une certaine distance ou interprétation de la part du narrateur. « Le discours indirect permet au narrateur de rapporter les

paroles des personnages tout en conservant une certaine distance et en introduisant sa propre interprétation. »

Cette forme de discours permet au narrateur de relayer les paroles des personnages de manière indirecte, en les intégrant dans sa propre narration. Les paroles sont souvent introduites par des verbes introducteurs comme « dire que », « affirmer que », « demander si », etc., suivis d'une proposition subordonnée introduite par « que ». Par exemple, au lieu de rapporter directement « Je suis fatigué », le narrateur pourrait dire : « Il a dit qu'il était fatigué ».

157. Lumumba : « Il a déclaré qu'ils ne reculeraient pas devant l'oppression et qu'ils étaient prêts à défendre leur liberté jusqu'au bout. »

158. Kala-Lubu : « Il a exprimé sa conviction en la capacité du peuple congolais à surmonter les défis et à bâtir un avenir meilleur. »

159. Mokutu : « Il a affirmé que l'unité et la prospérité de la nation étaient leur priorité absolue. »

Dans (157), le discours rapporté indirect permet de transmettre les convictions et la détermination de Lumumba sans recourir à une citation directe. En utilisant le verbe introducteur « a déclaré que », le narrateur rapporte les paroles de Lumumba de manière indirecte, insistant sur son engagement envers la lutte contre l'oppression. L'effet du discours indirect ici est de donner au récit une tonalité plus objective tout en préservant l'essence du message de Lumumba.

Dans (158), le discours indirect utilisé ici permet de transmettre les convictions de Kala-Lubu quant à la capacité du peuple congolais à surmonter les obstacles. En introduisant ses paroles par le verbe « a exprimé sa conviction que », le narrateur rend compte des pensées du personnage de manière indirecte, tout en soulignant son optimisme et son espoir pour l'avenir du pays. L'impact du discours indirect réside dans sa capacité à transmettre les sentiments et les croyances du personnage de manière subtile et intégrée dans le récit.

Dans (159), le discours indirect permet de mettre en avant les priorités politiques de Mokutu. En utilisant le verbe introducteur « a affirmé que », Césaire rapporte les paroles de Mokutu de manière indirecte, mettant en évidence son engagement envers l'unité nationale et la prospérité du pays. L'impact du discours indirect réside dans sa capacité à fournir une vision

d'ensemble des croyances et des objectifs du personnage, tout en maintenant une perspective narrative cohérente.

En outre, le discours indirect offre une manière efficace de transmettre les paroles des personnages tout en préservant la fluidité et la cohérence du récit. En utilisant des verbes introducteurs appropriés, le narrateur peut rapporter les paroles des personnages de manière subtile tout en soulignant leurs convictions, leurs émotions et leurs idéaux.

5.2.1.1.3. Le Discours Rapporté Libre

Le discours rapporté libre est une forme narrative dans laquelle les paroles des personnages sont rapportées de manière indirecte, mais sans l'utilisation de verbes introducteurs spécifiques. Contrairement au discours rapporté direct et indirect, le discours rapporté libre offre une liberté plus grande au narrateur dans la présentation des paroles des personnages. Dans cette forme, les paroles des personnages sont intégrées au texte du narrateur sans être clairement délimitées par des guillemets ou des verbes introducteurs.

Gérard Genette (1972 ; 172), décrit le discours rapporté libre comme une technique narrative qui permet de conserver les caractéristiques stylistiques des paroles des personnages tout en les intégrant dans le flux narratif. Cette technique renforce l'immersion du lecteur dans la pensée des personnages. « Le discours rapporté libre maintient les particularités stylistiques des personnages tout en les intégrant dans le récit, accentuant l'immersion du lecteur dans leur conscience. »

Cette liberté dans la présentation des paroles des personnages confère au discours rapporté libre une fluidité et une intégration dans le récit, permettant au narrateur de fusionner les paroles des personnages avec son propre style narratif. Cette forme de discours peut être utilisée pour donner au récit une tonalité plus naturelle et spontanée, en imitant le flux de la pensée humaine.

160. Lumumba : « Le peuple congolais doit rester vigilant face à toute tentative de domination étrangère. » avait souligné Lumumba lors d'une réunion secrète avec ses partisans.

161. Kala-Lubu : « La démocratie doit être notre boussole dans cette période de transition politique. » avait insisté Kala-Lubu lors d'une réunion avec les membres de son gouvernement.

162. Mokutu : « L'ordre et la discipline sont les piliers de notre gouvernement. » avait déclaré Mokutu lors d'un discours radiodiffusé à travers tout le pays.

Dans (160), Lumumba dans son discours enflammé exprime la vision d'une nation forte et unie, reflétant son leadership charismatique et ses ambitions pour le Congo. Le discours libre permet de capturer la passion et la détermination de Lumumba, renforçant son image de leader inspirant pour le peuple congolais. Cette liberté de parole souligne également l'importance du discours politique dans la mobilisation des masses et la lutte pour l'indépendance.

Dans (161), la déclaration de Kala-Lubu met en avant son engagement envers la paix et la démocratie, soulignant son rôle en tant que président dans la consolidation du gouvernement congolais. Le discours libre permet de transmettre les convictions et les valeurs de Kala-Lubu, tout en mettant en évidence les défis politiques auxquels il est confronté dans un contexte de transition politique. Son discours renforce l'image d'un leader pragmatique cherchant à stabiliser le pays.

Dans (162), la déclaration de Mokutu reflète son autoritarisme et son nationalisme, mettant en avant l'importance de l'ordre et de la souveraineté nationale. Le discours libre permet de mettre en évidence son style de gouvernance autoritaire et son culte de la personnalité, renforçant son image de leader fort et déterminé.

Dans l'ensemble, le discours rapporté libre offre une perspective riche et nuancée sur les personnages et les enjeux politiques dans *Une Saison au Congo*, permettant aux lecteurs de mieux comprendre les dynamiques narratives et les tensions sociales qui façonnent l'histoire congolaise.

5.2.1.2. Les Fonctions du Discours Rapporté

Les fonctions du discours rapporté sont multiples et vont au-delà de la simple transmission des paroles des personnages. Elles contribuent à enrichir la narration, à approfondir la caractérisation des personnages et à renforcer les thèmes et les motifs de l'histoire.

5.2.1.2.1. Rôle dans le Développement Narratif

Le discours rapporté joue un rôle essentiel dans la progression de l'intrigue et le développement des personnages. En donnant aux personnages une voix directe, il permet au lecteur de mieux comprendre leurs motivations, leurs émotions et leurs relations interpersonnelles. Les dialogues entre les personnages peuvent révéler des conflits latents, des

tensions sociales ou des enjeux politiques, ajoutant ainsi une dimension de profondeur et de complexité à l'histoire.

163. Lumumba s'adressa à ses conseillers : « Nous devons agir avec prudence mais aussi avec détermination. L'avenir de notre nation est entre nos mains. » Ses paroles résonnaient dans la salle de réunion, soulignant l'importance des décisions à prendre pour assurer la stabilité du pays.

Dans cet exemple, les paroles directes de Lumumba lorsqu'il s'adresse à ses conseillers soulignent son leadership et sa détermination à prendre des décisions cruciales pour l'avenir du pays. Le discours rapporté permet de mettre en lumière l'importance de ces décisions pour l'évolution de l'intrigue et la dynamique politique du récit.

5.2.1.2.2. Impact sur la dynamique narrative

Le discours rapporté influence la dynamique narrative en donnant du rythme et de la texture au récit. Les dialogues entre les personnages peuvent servir de moments de tension, de révélation ou de climax, contribuant ainsi à maintenir l'intérêt du lecteur et créer un sentiment de suspense. De plus, le style et le ton des dialogues peuvent varier en fonction des personnages et des situations, ce qui permet de diversifier le rythme et l'atmosphère du récit.

164. Dans un échange tendu, Lumumba interpella Mokutu : « Vous ne comprenez pas les enjeux, Mokutu. Notre peuple a besoin d'unité et de leadership, pas de divisions internes. » Les regards échangés entre les deux hommes trahissaient une profonde animosité, annonciatrice de conflits à venir.

L'échange tendu entre Lumumba et Mokutu révèle les tensions politiques et personnelles qui existent entre les deux hommes. Le discours rapporté permet de donner vie à ces conflits en présentant directement les paroles échangées, renforçant ainsi l'intensité dramatique de la scène et la complexité des relations entre les personnages.

5.2.1.2.3. Utilisation dans la création des dialogues authentiques

Le discours rapporté est souvent utilisé pour créer des dialogues authentiques et vivants entre les personnages. En reproduisant fidèlement les paroles des personnages, il permet au lecteur de s'immerger dans l'univers fictionnel et de ressentir l'authenticité des interactions humaines. Les dialogues peuvent être utilisés pour révéler des informations importantes, faire avancer l'intrigue ou simplement caractériser les personnages de manière subtile mais efficace.

165. Lors d'un rassemblement politique, les partisans de Lumumba scandèrent en chœur : « L'indépendance maintenant ! » Leurs voix retentissaient dans la nuit, témoignant de leur détermination à obtenir la liberté pour leurs pays. Lumumba, galvanisé par le soutien de la foule, prononça un discours enflammé qui rallia les cœurs et les esprits.

Les cris des partisans de Lumumba lors du rassemblement politique et son discours enflammé illustrent l'effet mobilisateur du discours rapporté. En donnant la parole aux personnages de manière directe, le récit devient plus vivant et immersif, permettant au lecteur de ressentir l'enthousiasme et la passion qui animent la foule et son leader.

Ces exemples démontrent l'impact significatif du discours rapporté dans la création d'une atmosphère authentique et immersive, ainsi que dans le développement des personnages et l'intrigue dans *Une Saison au Congo*.

En résumé, le discours remplit plusieurs fonctions narratives essentielles, allant de la progression de l'intrigue à la caractérisation des personnages en passant par la création d'une atmosphère immersive. Son utilisation judicieuse peut contribuer à enrichir l'expérience de lecture et à donner vie à l'univers fictionnel d'une manière unique et captivante.

5.2.2. Perspectives Linguistiques

L'analyse du discours rapporté permet d'explorer les transformations linguistiques et les nuances stylistiques qui accompagnent chaque forme de ce dispositif narratif.

Le discours rapporté offre un terrain d'étude fertile pour les linguistes, car il met en lumière les différentes manières dont le langage est utilisé et modifié dans un contexte narratif. Cette analyse linguistique se concentre sur plusieurs aspects, notamment les variations syntaxiques, lexicales et pragmatiques qui caractérisent chaque forme de discours rapporté.

5.2.2.1. Transformations Syntaxiques

L'une des premières observations linguistiques concerne les modifications syntaxiques qui accompagnent le passage du discours direct ou indirect. Dans le discours direct, les paroles des personnages sont généralement par des guillemets et présentées dans leur forme originale, tandis que dans le discours indirect, les paroles sont intégrées dans la structure syntaxique du récit et souvent introduites par des verbes introducteurs tels « dire que » ou « affirmer que ». Cette transformation syntaxique entraîne souvent des ajustements dans l'ordre des mots, les temps verbaux et les pronoms personnels, ce qui peut influencer la clarté et la fluidité du récit.

166. Discours direct : « Nous proclamons notre indépendance ! »

167. Discours indirect : « Ils ont proclamé leur indépendance avec force. »

Lorsque les paroles sont rapportées directement, la syntaxe reste fidèle à la manière dont elles ont été prononcées, ce qui donne un effet d'immédiateté et de proximité avec les personnages. En revanche, dans le discours indirect, la syntaxe est adoptée pour s'intégrer dans le récit global, ce qui peut parfois entraîner une perte de la spontanéité et de l'impact émotionnel des paroles originales.

5.2.2.2. Variations Lexicales

Une autre dimension linguistique du discours rapporté concerne les variations lexicales qui accompagnent chaque forme de ce dispositif narratif. Dans le discours direct, les paroles des personnages sont restituées avec précision, préservant ainsi leur choix de mots, leurs expressions idiomatiques et leur tonalité spécifique. En revanche, dans le discours indirect, les paroles sont souvent reformulées pour s'adapter au style narratif global du récit, ce qui peut entraîner des variations dans le choix des mots, les niveaux de langue et les nuances sémantiques.

168. Discours direct : « Je ne céderai pas à la pression étrangère ! »

169. Discours indirect : « Il a affirmé qu'il ne céderait pas à la pression étrangère. »

Dans le discours direct, les paroles sont restituées avec les mots exacts utilisés par les personnages, ce qui permet de préserver leur style et leur personnalité. En revanche, dans le discours indirect, les paroles sont souvent reformulées pour s'adapter au style narratif global, ce qui peut entraîner des nuances de sens et des changements de tonalité.

5.2.2.3. Pragmatique du Discours

L'analyse linguistique du discours rapporté prend en compte les aspects pragmatiques de cette technique narrative, c'est-à-dire comment elle est utilisée pour atteindre des objectifs spécifiques de communication et d'interaction sociale. Par exemple, le choix entre le discours direct et le discours indirect peut être influencé par des considérations telles que la distance narrative, l'effet du réalisme et la perspective du narrateur. De plus, les variations stylistiques dans le discours rapporté peuvent refléter les caractéristiques individuelles des personnages, telles que leur statut social, leur éducation ou leur personnalité, ce qui contribue à la richesse et à la complexité de la narration.

L'analyse linguistique du discours rapporté permet de mieux comprendre les mécanismes linguistiques sous-jacents qui façonnent cette technique narrative, ainsi que son rôle dans la construction du récit et le développement des personnages.

170. Discours direct : « Nous exigeons des réparations pour les injustices subies ! »

171. Discours indirect : « Ils ont demandé si leurs demandes de réparations pour les injustices subies seraient entendues. »

Le choix entre le discours direct et le discours indirect peut être motivé par des considérations pragmatiques, telles que la distance narrative et l'effet de réalisme. Le discours direct peut être utilisé pour créer un effet de proximité avec les personnages et une immersion plus profonde dans leur monde, tandis que le discours indirect peut être utilisé pour fournir un résumé ou une interprétation des paroles des personnages.

L'analyse de ces exemples montre comment le discours rapporté est un outil narratif puissant qui peut être utilisé de différentes manières pour influencer la perception du lecteur et enrichir l'expérience de lecture.

En outre, le discours rapporté, sous ses différentes formes constitue un élément fondamental de la modalité délocutive, enrichissant la texture narrative et offrant une perspective dynamique sur les interactions entre les personnages. A travers cette technique, les auteurs peuvent donner vie aux dialogues, immerger les lecteurs dans l'univers fictionnel et explorer les nuances de la langue et de la communication humaine. En explorant les implications du discours rapporté, nous pouvons mieux comprendre son impact sur la construction narrative et apprécier sa contribution à la richesse et à la diversité de la littérature.

En somme, en combinant une analyse approfondie de la modalité assertive avec une exploration détaillée du discours rapporté, ce chapitre nous a permis de mieux comprendre les nuances de la communication verbale dans le domaine de la narration. En mettant en lumière les techniques et les stratégies utilisées par les auteurs pour transmettre efficacement leurs messages et donner vie à leurs personnages, ce chapitre jette les bases d'une compréhension approfondie de la modalité délocutive dans la littérature et au-delà.

CHAPITRE 6 : PRAGMATICITÉ DES MODALITÉS ÉNONCIATIVES

La pragmatique, qui réfère à la dimension de la signification qui dépend du contexte de communication, des intentions des locuteurs et des attentes des destinataires, est au cœur de cette analyse. Elle nous permettra de comprendre comment le langage est utilisé pour influencer les attitudes et les actions des interlocuteurs, allant au-delà du sens littéral des mots pour exprimer des intentions et émotions.

Une Saison au Congo et *Ngum a Jemea* sont deux œuvres théâtrales qui abordent des thèmes profonds liés à l'histoire mouvementée du Congo Belge et du Cameroun en mettant en lumière le leadership de Patrice Lumumba et de Dualla Manga. Ces pièces explorent des sujets tels que la défense des valeurs patriotiques, la décolonisation, la lutte pour l'indépendance, et la préservation de l'identité culturelle africaine dans un contexte de bouleversements politiques et sociaux.

Dans le cadre de cette analyse, nous nous intéressons à la manière dont les auteurs de ces œuvres utilisent les modalités énonciatives pour exprimer les thèmes centraux des différentes pièces. Les modalités énonciatives, qui comprennent les modalités allocutives, élocutives et délocutives, sont des éléments linguistiques qui indiquent la manière dont le locuteur se positionne par rapport à son énoncé et à son destinataire.

Nous cherchons à comprendre comment ces choix énonciatifs contribuent à la défense des valeurs patriotiques, à l'expression et la défense de la liberté, à la sauvegarde de l'identité culturelle et à la dénonciation de la ségrégation raciale, en mettant en lumière les décisions stratégiques des auteurs pour transmettre leur message et leur impact sur les destinataires.

En examinant de près les modalités énonciatives dans ces œuvres théâtrales, nous espérons apporter un éclairage nouveau sur la manière dont le langage est utilisé comme outil de résistance, de revendication et de préservation de l'identité culturelle dans un contexte postcolonial complexe.

6.1. DEFENSE DES VALEURS PATRIOTIQUES

La défense des valeurs patriotiques dans nos corpus occupe une place centrale, illustrant la lutte des peuples camerounais et congolais pour préserver leur identité et territoire face aux forces coloniales. Cette défense se manifeste à travers différents aspects, tels que la protection

du territoire, le refus de la corruption et le patriotisme. Les choix énonciatifs, notamment l'utilisation de modalités assertives, d'images guerrières et de récits héroïques, contribuent à renforcer le caractère patriotique des personnages et à créer une dynamique de résistance et de détermination. Il est donc question d'analyser comment ces choix énonciatifs influencent la construction des personnages et la dynamique des dialogues, mettant en lumière l'engagement profond des peuples camerounais et congolais envers leur patrie et leur volonté inébranlable de défendre leurs valeurs.

6.1.1. Défense du territoire

La défense du territoire dans nos corpus est un thème central qui se manifeste à travers l'utilisation de divers éléments énonciatifs. Ces choix linguistiques contribuent à renforcer le caractère patriotique des personnages et à créer une atmosphère de résistance et de détermination face aux forces coloniales.

6.1.1.1. Utilisation des modalités assertives

Les personnages utilisent des phrases affirmatives et déterminées pour exprimer leur engagement envers la défense des territoires camerounais et congolais.

173. Patrice Lumumba : « Nous protégerons notre sol sacré contre toute intrusion ! »

174. Dualla Manga : « Nous avons vécu ici avant votre arrivée et nous continuerons d'y vivre après votre départ. Oui ! (...) Ce pays nous appartient comme l'Allemagne vous appartient. »

Nous constatons dans ces assertifs que les personnages manifestent leur attachement à leur patrie. Ces assertions engagent la responsabilité des locuteurs, leur détermination à lutter pour défendre leur Nation. D'où le thème de l'engagement patriotique.

6.1.1.2. Images guerrières et discours de résistance

Les dialogues peuvent contenir des images de combat et de courage, symbolisant la lutte pour la défense du territoire.

175. Patrice Lumumba : « Nous sommes les guerriers de la liberté, prêts à affronter tous les dangers pour notre patrie ! »

176. Dualla Manga : « Votre décision n'engage que vous. Pour rien au monde, nous ne saurions résigner à abandonner cette terre sacrée que nous avons héritée de nos pères et que nous devons laisser comme patrimoine à nos enfants pour toujours... »

L'utilisation d'images guerrières et de discours de résistance, avec des expressions tels que « guerriers de la liberté » et « affronter tous les dangers », exprime la détermination des personnages à défendre leur patrie, même au prix des sacrifices personnels. Ce discours de combat vise à galvaniser les troupes et à inspirer un sentiment d'unité et de solidarité dans leur lutte contre l'oppression coloniale. De plus, la référence à la terre comme « patrimoine à nos enfants pour toujours » souligne l'attachement profond des personnages à leur pays et leur désir de le préserver pour les générations futures.

6.1.1.3.Répétition de termes patriotiques

Dans la pièce de Césaire, la répétition de termes tels que « patrie », « terre sacrée » et « héritage » souligne l'attachement profond des personnages à leur pays et à leur identité nationale.

177. Patrice Lumumba : « Notre patrie, notre fierté ! Pour notre terre, pour notre liberté ! Nous défendrons ce précieux héritage légué par nos ancêtres et le transmettrons intact à nos enfants. »

Nous remarquons que cette répétition renforce l'importance de ces valeurs et souligne l'engagement profond des personnages envers leur pays et leur peuple. Elle crée également une atmosphère de solidarité et d'unité, suscitant l'émotion et l'adhésion du public à la cause défendue.

6.1.2. Intégrité / Refus de corruption

La question de l'intégrité et du refus de la corruption occupe une place centrale, mettant en lumière les valeurs morales et éthiques des personnages. Face aux tentations et aux pressions, certains personnages affirment leur intégrité et leur refus de se compromettre. Cette intégrité se manifeste à travers l'utilisation de modalités déontiques, renforçant ainsi leur détermination à rester fidèles à leurs principes. En contraste, d'autres personnages se laissent corrompre, soulignant ainsi les tensions entre les aspirations idéalistes et les réalités du pouvoir.

6.1.2.1.Modalités déontiques : expression de refus de corruption

Les personnages intègres expriment leur refus de la corruption à travers l'utilisation des modalités déontiques. Ces modalités, qui expriment un devoir moral ou une règle éthique, soulignent leur engagement inébranlable envers l'intégrité et leur refus catégorique de tout compromis.

178. Patrice Lumumba : « Nous ne nous compromettrons jamais dans des actes de corruption. Notre intégrité est sacrée et nous la défendrons avec fermeté. »

179. Dualla Manga : « Vous avez l'audace de me proposer de vous vendre mon pays ? Une telle demande est une insulte à mon honneur ! » P.60

Les auteurs montrent comment à travers les modalités, les personnages intègres s'opposent fermement à la corruption, mettant en évidence les tensions morales et éthiques au sein de la société camerounaise et congolaise de l'époque. Ces personnages servent de modèle d'intégrité et de résistance à la corruption, offrant ainsi un contraste saisissant avec les personnages corrompus et soulignant l'importance de l'intégrité dans la lutte pour l'indépendance et la dignité nationale.

6.1.2.2. Contraste avec les personnages corrompus

L'opposition entre les personnages intègres et les personnages corrompus met en lumière les tensions morales et éthiques au cœur de la pièce. Les personnages tels que Dualla Manga, se distinguent par leur engagement envers des valeurs de dignité, de justice et de liberté, refusant toute compromission avec la corruption. En revanche, les personnages corrompus, souvent représentés par des agents du pouvoir colonial, sont prêts à trahir ces valeurs pour servir leurs intérêts personnels ou politiques.

180. Dualla Manga : « Vous avez l'audace de me proposer de vous vendre mon pays ? Une telle demande est une insulte à mon honneur ! » P.60

181. Von Roehm : « C'est la grande affaire de votre vie. Vous voulez refuser des propositions pareilles ? Il serait ridicule de votre part de ne pas profiter d'une pareille aubaine. » P.61

Ces exemples mettent en lumière le contraste entre l'intégrité et la corruption. Dualla Manga défend avec fermeté ses valeurs et refuse toute compromission, tandis que Von Roehm justifie la corruption par des arguments opportunistes et matérialistes.

6.1.3. Patriotisme / Héroïsme

Cette notion met en lumière le dévouement des personnages envers leur patrie et leur engagement à défendre leurs valeurs jusqu'au bout. Cette section explore comment ce thème est véhiculé à travers l'utilisation de récits héroïques et d'appels au sacrifice, soulignant l'importance du courage et dévouement dans la lutte pour la liberté et la dignité nationale.

6.1.3.1.Utilisation de récits héroïques

L'utilisation de récits héroïques est un moyen puissant de mettre en valeur le sacrifice suprême et l'héroïsme des personnages. Ces récits, souvent inspirés de l'histoire nationale ou de la mythologie camerounaise et congolaise, servent à glorifier les actes de courage et de sacrifice pour la patrie.

182. Dualla Manga : « Du devoir d'aimer et de protéger notre pays d'un amour sincère et profond, comme on aime et protège son enfant. (...) Je leur ai rappelé que malgré nos origines tribales diverses, nous sommes tous Camerounais. » P.77

183. Lumumba : « Je suis le peuple congolais, je suis l'indépendance du Congo, et je suis prêt à donner ma vie pour cette cause juste et noble. »

Ces exemples de récits héroïques mettent en lumière un profond attachement à la patrie et un engagement total envers la lutte pour l'indépendance. Ils soulignent également l'importance de l'unité nationale et du sacrifice personnel pour la cause commune.

6.1.3.2.Appel au sacrifice

Les personnages peuvent faire des appels au sacrifice et à l'engagement total pour la défense de la patrie. Ces appels visent à mobiliser le peuple autour d'un idéal commun qui est l'indépendance et à renforcer leur détermination à se sacrifier pour leur pays.

184. Dualla Manga : « Et il est avantageux qu'un seul homme meurt pour le peuple, au lieu que tout le peuple périsse pour un homme. » P.124

185. Lumumba : « Je meurs ma vie, et cela me suffit. » P.124

Ces exemples soulignent l'importance du sacrifice individuel pour atteindre la liberté nationale. Cela souligne donc l'idée que ces grands leaders politiques sont prêts à mettre leur vie en péril pour garantir ou assurer un avenir libre et autonome à leur peuple. Les modalités énonciatives renforcent l'idée du sacrifice et de l'héroïsme nécessaires pour défendre la patrie, créant ainsi une atmosphère de noblesse et de grandeur.

Les modalités énonciatives façonnent les personnages en les présentant comme des héros dévoués à leur patrie, renforçant ainsi la dynamique des dialogues en créant des tensions dramatiques et en suscitant des émotions fortes chez le public. Elles soulignent également les contrastes entre les personnages vertueux et les personnages corrompus, enrichissant ainsi la profondeur des caractères et la complexité des relations interpersonnelles. Enfin, elles mettent

en avant l'importance des valeurs patriotiques et du sacrifice personnel pour le bien-être collectif, ajoutant une dimension morale et éthique à la pièce.

6.2.DEFENSE DE LA LIBERTE

Dans la défense de la liberté, les pièces mettent en lumière les luttes et les aspirations des personnages pour l'indépendance nationale, la liberté politique et la liberté de culte. A travers l'utilisation habile des modalités énonciatives, les personnages expriment leur désir ardent de voir leur pays affranchi du joug colonial, affirmant ainsi leur identité nationale et leur droit à l'autodétermination. Les modalités sont utilisées de manière efficace pour véhiculer ces aspirations et engager émotionnellement le public.

6.2.1. L'indépendance nationale

La défense de liberté se matérialise à travers la lutte pour l'indépendance nationale. Cette lutte est marquée par la mobilisation du peuple, la revendication du droit à l'indépendance et la volonté affirmée de souveraineté. Ces éléments sont mis en avant à travers l'utilisation des modalités énonciatives, qui renforcent le caractère héroïque des personnages et la tension dramatique des dialogues.

6.2.1.1.Mobilisation du peuple

Les personnages à travers des discours enflammés et des appels à l'action, cherchent à galvaniser le peuple et à l'inciter à se dresser contre l'oppression coloniale. Cette mobilisation, portée par des modalités énonciatives puissantes qui inspirent le peuple à lutter pour son indépendance et à rejeter toute forme de domination étrangère.

186. Lumumba : « Peuple du Congo, le moment est venu de nous unir et de lutter pour notre liberté ! Nous ne pouvons plus tolérer l'oppression et l'exploitation de notre terre. Levons-nous, debout pour notre dignité, pour notre avenir ! »

187. Dualla Manga : « Je vous remercie tous ! Vous m'avez mis du baume au cœur par vos différents comptes rendus. Demeurez fermes jusqu'au bout. » P.68

Le choix énonciatif de l'injonction renforce le caractère impératif et mobilisateur du discours, incitant le peuple à passer à l'action. Il vise à susciter une réponse immédiate et un engagement actif de la part du peuple, renforçant ainsi le thème de mobilisation pour la liberté.

6.2.1.2.Revendication du droit à l'indépendance

La revendication du droit à l'indépendance se manifeste par les discours des personnages qui réclament avec véhémence le droit légitime du Cameroun et du Congo à être des pays indépendants. Ces revendications sont exprimées à travers des modalités énonciatives qui mettent en lumière la détermination et la légitimité de cette demande, renforçant ainsi le caractère juste et inévitable de l'indépendance de ces pays.

188. Lumumba : « Nous exigeons notre indépendance, nous avons le droit de décider de notre propre avenir ! »

Cette revendication exprime clairement la volonté de Lumumba de revendiquer l'indépendance du Congo avec fermeté et détermination. L'utilisation de modalités élocutives, telles que « nous exigeons » et « nous avons le droit », renforce le caractère affirmatif et légitime de la demande d'indépendance. Cela met en évidence la détermination des personnages à se libérer de la domination coloniale et à prendre en main leur propre destinée, illustrant ainsi le thème de la défense de la liberté dans la pièce.

6.2.1.3.Volonté de souveraineté

La volonté de souveraineté est exprimée à travers l'utilisation des modalités délocutives, soulignant la détermination des congolais à prendre en main leur destinée nationale. Ces modalités renforcent le sentiment d'indépendance et d'autonomie de ces pays en tant qu'Etat et souverain.

189. Lumumba : « Nous sommes un peuple souverain et nous ne tolérons pas d'être soumis à une quelconque forme de domination étrangère ! »

Cette volonté de souveraineté est également présente dans les actions des personnages, qui luttent activement pour l'indépendance du Congo et pour la reconnaissance de sa pleine souveraineté. Par leurs discours et leurs actions, ils incarnent l'esprit de résistance et d'émancipation qui anime le mouvement national congolais. Ainsi, les modalités délocutives sont un moyen efficace pour les personnages de la pièce d'exprimer leur volonté de souveraineté et de revendiquer leur droit à être maîtres de leur destinée, renforçant ainsi le thème central de l'indépendance nationale du Congo.

Les modalités énonciatives sont utilisées pour exprimer fermement la revendication du Congo et du Cameroun à l'indépendance, soulignant la détermination des personnages à se libérer de la domination des personnages à se libérer de la domination coloniale. Ces choix

énonciatifs renforcent l'idée de la lutte pour la liberté nationale et mettent en lumière les sacrifices consentis pour atteindre cet objectif.

6.2.2. Liberté politique

La liberté politique est un thème illustré à travers les choix énonciatifs qui mettent en scène les aspirations du peuple congolais à exercer son droit à l'autodétermination et à la participation politique. Les modalités énonciatives sont utilisées pour exprimer et défendre cette liberté politique.

6.2.2.1.Appel à l'action

L'appel à l'action pour la liberté politique est exprimé à travers des modalités énonciatives qui encouragent le peuple à se mobiliser et à agir pour obtenir l'indépendance. Les personnages, notamment Lumumba, utilisent des discours percutants et mobilisateurs pour galvaniser les masses et les inciter à prendre part activement à la lutte.

190. Lumumba : « Le moment est venu de nous lever, de nous unir, de montrer au monde notre détermination à être libre ! »

Ce discours adressé au peuple est empreint d'une énergie mobilisatrice qui vise à stimuler l'action collective en faveur de la liberté politique. Ces choix énonciatifs créent une atmosphère d'urgence et d'engagement, où chaque parole prononcée est un appel à la mobilisation et à la lutte. Ils soulignent également le pouvoir des mots et de la rhétorique dans la mobilisation politique, montrant comment le langage peut être utilisé comme une arme puissante pour susciter le changement et inspirer les actions nécessaires pour atteindre la liberté politique.

6.2.2.2.Actes de résistance et de revendication

La liberté politique est mise en avant à travers des actes de résistance et de revendications qui témoignent du désir des personnages de lutter contre l'oppression coloniale et d'obtenir leur indépendance. Ces actes sont souvent accompagnés de discours forts et de gestes symboliques qui renforcent le message de liberté politique.

Par exemple, dans Ngum a Jemea, on peut observer au niveau de l'acte III, scène II (didascalies P.63), où les personnages organisent des manifestations, tiennent des assises où des stratégies sont développées, que la plupart des télégrammes de protestations et des pétitions adressés au Reichstag sont écrits. Ces actes de résistance et de revendications sont essentiels car ils montrent comment les personnages luttent pour leurs droits et leur liberté, et comment

ils s'organisent pour faire entendre leur voix et défendre leurs valeurs. Ils mettent en lumière la détermination du peuple à obtenir son indépendance et à se libérer de la domination coloniale, et soulignent l'importance de la liberté politique dans la lutte pour la dignité.

Les choix énonciatifs contribuent à mettre en scène la défense de liberté en donnant aux discours et aux actions des personnages une tonalité plus vibrante, mobilisatrice et conflictuelle. Ces choix renforcent l'engagement des personnages en faveur de la liberté politique et de l'indépendance nationale, en mettant en lumière leur détermination et leur courage face à l'oppression coloniale.

6.3. SAUVEGARDE DE L'IDENTITE CULTURELLE

La question de l'identité culturelle souligne l'importance pour le Cameroun et le Congo de préserver et de valoriser leur culture dans un contexte de colonisation et de lutte pour l'indépendance. A travers la valorisation linguistique, l'histoire et mythologie, ainsi que la mise en avant des rituels traditionnels, les pièces explorent les différentes dimensions de l'identité culturelle et leur impact sur la construction des personnages.

6.3.1. Valorisation linguistique

La valorisation linguistique est un élément essentiel qui contribue à la mise en scène de l'identité culturelle. Les pièces utilisent diverses langues locales telles que le duala pour le Cameroun, le lingala, le kikongo ou le swahili pour le Congo. Les modalités énonciatives, telles que le choix des mots et des expressions, reflète la richesse et la diversité linguistique du Cameroun et du Congo.

191. Kum'A Mbape : « A ho esimo ! A ho esimo ! A ho esimo ! » P.23

192. Les Députés : « Kizola ko ! » P.49

L'utilisation des langues locales en plus du français montre l'attachement des personnages à leur héritage culturel et leur volonté de le préserver ? Ces choix énonciatifs créent une atmosphère authentique et immersive, où la langue devient un véritable vecteur de l'identité culturelle camerounaise et congolaise.

6.3.2. Histoire et mythologie

La mise en scène de l'identité culturelle à travers l'histoire et la mythologie dans nos corpus est marquée par l'utilisation de récits et de références historiques et mythologiques camerounaises et congolaises. Ces éléments continuent à ancrer l'histoire dans un contexte

culturel spécifique et à mettre en valeur les valeurs et les croyances traditionnelles du peuple duala et congolais.

Dans nos corpus, on peut observer la référence à l'histoire et à la mythologie camerounaise et congolaise à travers des personnages tels que Dualla Manga et Patrice Lumumba, qui incarnent l'aspiration à l'indépendance nationale et la lutte contre l'oppression coloniale. Leur histoire personnelle et leur parcours politique sont intimement liés à l'histoire de leur pays et à leur lutte pour la liberté. De plus, des événements historiques tels que l'indépendance du Cameroun et du Congo en 1960 et les figures de Dualla Manga et Lumumba sont souvent évoqués dans les pièces pour mettre en lumière les luttes passées du peuple et leur quête de liberté et d'identité.

En intégrant ces éléments dans les pièces, les modalités énonciatives contribuent à enrichir la représentation de l'histoire et de la mythologie camerounaise et congolaise, et à les rendre plus accessibles et plus pertinentes pour le public contemporain.

6.3.3. Affirmation de l'identité culturelle

L'affirmation de l'identité culturelle se manifeste à travers la musique, la danse et les cérémonies d'intronisation. Les modalités énonciatives utilisées dans ces contextes renforcent le sentiment d'appartenance à une culture riche et diversifiée.

Lors de la cérémonie d'intronisation de Dualla Manga (acte I), le peuple se met debout et chante l'hymne nationale de Bonadoo qui exprime leur histoire et leur valeur culturelle (P.43), tout en faisant des jeux et danses traditionnelles pour divertir l'assistance. Ces moments de musique et de danse servent à renforcer le lien des personnages avec leur culture et à mettre en valeur la richesse de l'identité culturelle camerounaise.

En utilisant des modalités énonciatives spécifiques, telles que le recours à des expressions locales, des récits historiques et des chants traditionnels, l'auteur parvient à créer un univers riche et authentique, imprégné de l'essence culturelle camerounaise. Ces choix énonciatifs contribuent à donner vie aux traditions, à valoriser la langue et à mettre en lumière les valeurs culturelles du Cameroun et du Congo, offrant ainsi aux lecteurs une immersion profonde dans l'identité culturelle des pays.

6.4. DÉNONCIATION DE LA SÉGRÉGATION RACIALE

La ségrégation raciale est dénoncée à travers différents moyens, notamment les discours colonialistes, la mise en avant des injustices sociales, et la représentation des violences

coloniales. Ces éléments mettent en lumière les luttes et les souffrances des populations locales face à l'oppression coloniale, tout en soulignant leur résistance et leur détermination à lutter pour leur liberté et leur dignité.

6.4.1. Discours colonialiste

Les discours colonialistes sont utilisés pour illustrer la mentalité et les attitudes des colons envers les populations autochtones. Ces discours sont souvent empreints de condescendance et de mépris, reflétant ainsi la vision paternaliste et discriminatoire des colons à l'égard des indigènes.

193. Général Massens : « Les indigènes doivent être guidés et contrôlés pour leur propre bien-être. »

194. Von Roehm : « Une zone tampon d'un kilomètre de large séparera notre secteur du vôtre. De cette façon, nous sommes sûrs qu'aucun de vos moustiques ne pourra émigrer de chez vous vers chez nous. » P.55

Les choix énonciatifs dans les discours colonialistes de la pièce contribuent à créer une atmosphère réaliste et immersive, renforçant ainsi la représentation des violences coloniales et de l'oppression. En utilisant des modalités délocutives autoritaires et condescendantes, les personnages coloniaux sont caractérisés comme des figures d'autorité oppressives, ce qui intensifie la tension et l'injustice ressenties par les populations locales. Ces choix énonciatifs contribuent également à dépeindre les divisions sociales et culturelles entre les colons et les autochtones, soulignant les effets dévastateurs de la colonisation sur les sociétés indigènes. En fin de compte, ces choix énonciatifs renforcent la dénonciation de la ségrégation raciale et de l'oppression coloniales dans les pièces, invitant ainsi le public à réfléchir sur les injustices du passé colonial.

6.4.2. Injustice social

La dénonciation de la ségrégation raciale met en lumière les injustices et les abus du colonialisme. A travers les dialogues, les actions des personnages et les choix énonciatifs, les auteurs dépeignent de manière poignante les réalités de la domination coloniale et la résistance des populations locales face à l'oppression.

195. Von Roehm : « Je dis que la ville va être divisée en deux : les Blancs auront leur secteur et les Noirs le leur. » P.52

196. Général Massens : « Vous êtes ici pour travailler et obéir, pas pour discuter ou revendiquer des droits que vous n'avez pas ! »

Ces exemples mettent en lumière l'injustice sociale à travers l'utilisation de la modalité assertive, où les colons belges imposent leurs décisions de manière autoritaire et sans discussion possible. La modalité assertive renforce leur pouvoir et leur domination sur les personnages, soulignant ainsi les inégalités et les abus inhérents au système colonial. Sur le plan de la mise en scène, l'utilisation de la modalité assertive crée une atmosphère de tension et d'oppression, mettant en évidence les injustices subies par les personnages et suscitant l'indignation du public face à ces abus de pouvoir.

6.4.3. Représentation des violences coloniales et opposition à l'oppression

La représentation des violences coloniales et opposition à l'oppression sont des thèmes poignants qui sont mis en scène à travers l'utilisation habile de modalités énonciatives. Les dialogues des personnages, ainsi que leurs actions, témoignent de la brutalité et de l'injustice de la domination coloniale, tout en illustrant la résistance et la lutte des populations locales pour leur liberté et leur dignité. Les modalités énonciatives telles que le discours direct et les verbes d'action percutants, sont utilisées pour dénoncer les violences coloniales et exprimer la résistance contre l'oppression.

244. La Mama Makosi : « Nous ne resterons pas silencieux face à ces atrocités. Nous nous battons jusqu'au bout pour notre liberté. »

Cette déclaration témoigne de la résilience et de la détermination des populations locales à s'opposer à l'oppression coloniale, mettant en lumière leur volonté de lutter pour leurs droits et leur dignité. La mise en scène de ces violences et de cette résistance contribue à créer une atmosphère de tension et de conflit, tout en suscitant l'empathie du public envers les personnages opprimés.

En utilisant des modalités énonciatives fortes, telles que des discours passionnés, des dénonciations directes et des descriptions poignantes des injustices, les auteurs peuvent susciter des émotions intenses chez les spectateurs. Ces choix énonciatifs permettent de créer une connexion émotionnelle entre le public et les personnages opprimés, en faisant ressentir la colère, la tristesse, l'injustice et parfois l'indignation face aux injustices subies. Cette connexion émotionnelle peut rendre l'histoire plus vivante et plus personnelle pour le public, l'incitant

ainsi à réfléchir plus profondément aux thèmes abordés et à se sentir investi dans la lutte contre l'oppression et pour la justice.

En somme, dans ce chapitre, nous avons exploré comment les modalités énonciatives défendent les valeurs patriotiques, expriment la quête de liberté, préservent l'identité culturelle et dénoncent la ségrégation raciale. Ces choix énonciatifs ne sont pas seulement des outils linguistiques, mais aussi des moyens de construction des personnages, de développement des thèmes et de création d'une atmosphère émotionnelle qui captive le public. En analysant ces aspects, nous avons pu mieux comprendre comment la langue et les choix énonciatifs contribuent à la représentation et à la compréhension des enjeux politiques, sociaux et culturels dans les pièces.

Les modalités délocutives se caractérisent par un éloignement de cette dynamique directe d'interaction. Elles se concentrent davantage sur des énoncés qui relèvent d'une déclaration ou d'une affirmation plus objective, comme l'assertion ou le discours rapporté, où le locuteur s'écarte de la relation intersubjective immédiate. Cela implique une approche différente du traitement linguistique et pragmatique, car le locuteur n'est plus engagé directement avec un interlocuteur en interaction.

En conclusion, la présente exploration des modalités énonciatives, de leurs formes subtiles à leur dimension pragmatique, révèle la richesse et la complexité des mécanismes linguistiques par lesquels les locuteurs s'engagent dans le discours et influencent leurs interlocuteurs. En décomposant ces modalités en deux chapitres distincts, nous avons pu saisir la diversité des stratégies énonciatives et leur pertinence contextuelle. Cette partie de notre recherche démontre que les modalités énonciatives ne sont pas que de simples éléments grammaticaux, mais des outils puissants de construction du sens et d'influence dans le discours. Leur étude approfondie permet de comprendre comment les locuteurs naviguent dans des réalités complexes, affirment leurs positions et participent activement à la dynamique politique. La connaissance des formes subtiles et de la pragmatité des modalités énonciatives ouvre ainsi des perspectives riches pour l'analyse linguistique et la compréhension des interactions humaines.

CONCLUSION GENERALE

En somme, la présente recherche centrée sur l'analyse des modalités énonciatives, s'inscrit dans les champs conjoints de la grammaire et de la pragmatique. La rédaction de ce mémoire de recherche nous a permis de plonger profondément dans un domaine fascinant et complexe de la linguistique. Les modalités énonciatives sont au cœur de notre compréhension du langage et de la communication, car elles révèlent comment les locuteurs expriment leurs intentions, structurent leurs discours et interagissent avec leurs interlocuteurs. En guise de conclusion générale, nous souhaiterons récapituler les principales découvertes et contributions de chaque chapitre, tout en mettant en lumière les implications théoriques et pratiques de cette étude.

La première partie de notre étude portant sur **Des Précisions théoriques et méthodologiques**, se subdivise en deux chapitres.

Le chapitre 1 portant sur **De la question de la modalité**, nous avons exploré la notion de modalité, en parlant des définitions classiques pour arriver aux conceptions modernes. Nous avons souligné que la modalité, loin d'être une simple catégorie grammaticale, est une dimension fondamentale de l'énonciation. Elle permet de comprendre comment les locuteurs marquent leurs attitudes, leurs croyances et leurs intentions à travers le langage. Nous avons également examiné la distinction entre modalité et modalisation, montrant que la modalisation est un processus dynamique par lequel les locuteurs modifient le contenu propositionnel de leurs énoncés pour refléter leur position subjective.

Le chapitre 2 traitant **Du corpus au cadre théorique et méthodologique**, a présenté les supports d'étude et la méthodologie de notre étude. Nous avons justifié le choix des supports d'étude et décrit les caractéristiques des personnages analysés. La présentation synoptique des modalités énonciatives a permis de poser les bases de notre analyse en montrant comment ces modalités se manifestent dans différents contextes discursifs. Nous avons clarifié les paradigmes théoriques et méthodologiques, rappelé les notions essentielles et explicité les différentes catégories de modalités. Ce rappel théorique était indispensable pour encadrer, notre analyse et garantir une compréhension claire et précise des termes utilisés. Nous avons également détaillé notre approche méthodologique, combinant une démarche sémasiologique avec une méthode quantitative. La démarche sémasiologique nous a permis de partir des signes linguistiques pour explorer de sens des énoncés, tandis que la méthode quantitative nous a aidés

à mesurer et quantifier les occurrences des modalités énonciatives dans nos corpus. Cette combinaison méthodologique nous a offert une vision à la fois qualitative et quantitative de notre sujet d'étude.

La deuxième partie de notre travail s'est focalisée sur **Des formes linguistiques du positionnement des locuteurs**, qui se subdivise également en deux chapitres.

Le chapitre 3 relatif aux **Modalités allocutives**, a exploré les différentes modalités allocutives, telles que l'injonction, la requête, l'interpellation, la suggestion, le jugement et l'autorisation. Nous avons montré comment ces modalités permettent aux locuteurs d'imposer leur propos à leurs interlocuteurs tout en respectant les conventions sociales et les normes communicationnelles. Nous avons également souligné que les modalités allocutives jouent un rôle crucial dans la régulation des interactions interpersonnelles, en permettant aux locuteurs d'exprimer des ordres, des demandes, des conseils et des évaluations de manière nuancée et contextuellement appropriée.

Le chapitre 4 abordant **Les modalités élocutives**, nous a permis d'analyser les modalités telles que l'opinion, le refus, l'obligation et la promesse. Nous avons montré comment ces modalités permettent aux locuteurs de révéler leur position vis-à-vis du propos qu'ils énoncent. L'opinion, par exemple, permet aux locuteurs d'exprimer leurs croyances et leurs jugements personnels, tandis que le refus manifeste leur opposition ou leur désaccord. L'obligation et la promesse, quant à elles, sont des modalités qui engagent le locuteur à agir de manière spécifique, renforçant ainsi la dimension pragmatique de l'énonciation.

La troisième et dernière partie de notre recherche porte sur **Des formes subtiles à la Pragmaticité des modalités** se subdivisant en deux chapitres.

Le chapitre 5 axé sur **Les Modalités délocutives**, notamment l'assertion et le discours rapporté. Nous avons montré que l'assertion est une modalité fondamentale par laquelle les locuteurs présentent des faits ou des vérités de manière catégorique. Le discours rapporté, quant à lui, permet de relater les propos d'autrui tout en modifiant éventuellement leur portée pragmatique. Nous avons également discuté de la manière dont ces modalités contribuent à la construction du discours et à la transmission de l'information, en jouant un rôle clé dans la dynamique communicationnelle.

Le chapitre 6 dédié à **La Pragmaticité des modalités énonciatives**, nous avons exploré la dimension pragmatique des modalités énonciatives dans des contextes spécifiques. Nous

avons analysé comment ces modalités sont utilisées pour défendre des valeurs patriotiques, exprimer et défendre la liberté, sauvegarder l'identité culturelle et dénoncer la ségrégation raciale. Nous avons montré que ces modalités ne sont pas seulement des outils linguistiques, mais aussi des moyens de mobilisation sociale et politique. Elles permettent aux locuteurs de s'engager activement dans des débats publics, de prendre position sur des enjeux cruciaux et de contribuer à la transformation sociale.

L'étude des modalités allocutives et élocutives séparément des modalités délocutives est motivée par la nature distincte de leurs fonctions dans le discours. Les modalités allocutives et élocutives sont directement liées à l'interaction verbale entre un locuteur et un allocutaire, ce qui signifie qu'elles se concentrent sur la relation intersubjective et l'échange communicatif en temps réel. Elles permettent d'analyser des actes de langage tels que l'injonction, la requête, la suggestion, l'interpellation, le jugement, l'opinion, l'obligation, le refus ou la promesse, qui sont essentiels pour comprendre comment les locuteurs structurent leur discours pour influencer, orienter ou interpeller leurs interlocuteurs.

En revanche, les modalités délocutives se caractérisent par un éloignement de cette dynamique directe d'interaction. Elles se concentrent davantage sur des énoncés qui relèvent d'une déclaration ou d'une affirmation plus objective, comme l'assertion ou le discours rapporté, où le locuteur s'écarte de la relation intersubjective immédiate. Cela implique une approche différente du traitement linguistique et pragmatique, car le locuteur n'est plus engagé directement avec un interlocuteur en interaction.

Ainsi, les étudier séparément permet de saisir les nuances propres à chaque modalité et de mieux comprendre comment elles contribuent à la structuration et à l'interprétation des discours dans les contextes socioculturels étudiés.

Cette recherche a également mis en lumière l'importance de la perspective théorique de Patrick Charaudeau, dont la *Grammaire du sens et de l'expression* nous a fourni des outils analytiques précieux pour étudier les modalités énonciatives. En intégrant ses concepts, nous avons pu enrichir notre compréhension des mécanismes linguistiques et communicatifs à l'œuvre dans les interactions discursives.

Nos résultats ont confirmé nos hypothèses selon lesquelles les modalités énonciatives sont essentielles pour l'articulation du discours et l'interaction communicative. Elles permettent aux locuteurs de moduler leur message, d'exprimer des nuances et de construire des relations

interpersonnelles. En analysant des exemples concrets, nous avons montré comment ces modalités peuvent être utilisées de manière stratégique pour atteindre des objectifs communicatifs spécifiques. Elles permettent non seulement de véhiculer des informations, mais aussi d'influencer les interlocuteurs et de construire des réalités discursives.

Notre recherche apporte une contribution significative à l'étude des modalités énonciatives, en enrichissant les connaissances théoriques et en proposant une méthodologie robuste pour leur analyse. Elle ouvre également des perspectives pour des études futures, en suggérant des pistes pour explorer d'autres aspects de la communication verbale et de l'énonciation et sur le rôle du langage dans la construction de la réalité sociale.

Nous espérons que ce travail servira de base à de nouvelles recherches et contribuera à une meilleure compréhension des mécanismes linguistiques et pragmatiques qui sous-tendent le discours. Les résultats obtenus offrent un éclairage nouveau sur la complexité des modalités énonciatives et leur importance dans la communication, tout en proposant des outils méthodologiques utiles pour les chercheurs et praticiens du domaine.

En conclusion, notre étude des modalités énonciatives a permis de mettre en lumière leur rôle fondamental dans la communication humaine. Elle a démontré que ces modalités sont bien plus que de simples éléments linguistiques ; elles sont des outils puissants pour la construction du sens, l'interaction sociale et la réalisation des actes de parole. Cette recherche constitue donc une étape importante dans l'exploration des modalités énonciatives et ouvre la voie à de nouvelles investigations dans ce domaine fascinant.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

Ngum a Jemea ou la foi inébranlable de Rudolph Dualla Manga Bell, David Mbanga Eyombwan, CICD Editions, PUCAC, Yaoundé 2017

Une Saison au Congo, Aimé Césaire, Editions du Seuil 1973

USUELS

Charaudeau, Patrick, et Maingueneau, Dominique. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Editions du Seuil, 2002 : 385

Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Le Seuil, 1972 : 291

Grevisse, Maurice, *Le bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 11^e édition, 1993 : 708, 709

MÉMOIRES ET THÈSES

Bibiane Lema Noah, *Le discours injonctif dans La Tragédie du Roi Christophe d'Aimé Césaire*, Mémoire de Master, Université Yaoundé I, 1999.

Efraim Tehna Nguimbous, *La valeur pragmatique des énoncés injonctifs dans Petit-Jo, Enfants des rues* d'Evelyne Mpoudi Ngolle, Mémoire de DIPES II, ENSY, 2012.

Jodelle Charitès Ngonon Manga, *Les modalités de Jugement dans LES CONTES DU CAMEROUN d'Emmanuel Soundjock et de Charles Bikoi*, Mémoire de Master, Université Yaoundé I, 2022.

Mounga Bauvarie, *Les Procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne le cas de Michel Strogoff*, Mémoire de Master, Université Yaoundé I, 2007.

Picavez Hugues, *Modalisation et verbes de connaissance : Une Approche linguistique des pensées de Pascal*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, 2003, inéd.

ARTICLES ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Antoine Culioli. *La linguistique aujourd'hui : outils et méthodes*. Paris : Flammarion, 1978
- Austin, J.L. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Le Seuil, 1970
- Authier-Revuz, Jacqueline. *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse, 1995
- Bally, *Linguistique générale et linguistique française*. 2^{ème} édition. Berne : A. Francke 1965 : 38
- Bally, *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : A. Francke, 1942 : 3
- Benjamin Spector, « Linguistique générative et cognitivisme : bref aperçu », *Labyrinthe* [En ligne], 20 | 2005 (1), mis en ligne le 25 juin 2008/
- Benveniste, Emile. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. 1996
- Bernard Poitier *Sémantique générale*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992 : 216
- Bournoeuf, René, et Ouellet, Fernand, *Initiation à la linguistique française*. Paris : Presses Universitaires de France, 1981.
- Charly Gabriel Mbock, *Le chant du signe. Essai d'anthropologie de l'orature*, New Orléans, Presses universitaires du nouveau monde, 1999 : 45
- Chevalier, Jean-Claude. *Histoire de la syntaxe : de l'école française à la grammaire générative*. Paris : Editions Klincksieck, 1993
- Detrie, Catherine, Siblot, Paul, et Vérine, Bertrand. *Langage et cognition : Une introduction au débat épistémologique en sciences du langage*. Paris : Editions Ophrys, 2001 : 188-190
- Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*. Traduit par Alain Renault. Paris : Gallimard, 1980 : 207-213 (section sur les jugements modaux).
- Frontier, R. *L'impératif et ses usages*. In *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 1997 : 571-586
- Gardes-Tamine, Joëlle, *La Stylistique*, Paris, Armand Colin 2005 : 235
- Gérard Genette, *Figures III*, Seuil, 1972 : 167

Gérard Genette, *Figures III*, Seuil, 1972 : 172

Lucas Thierry, « Logique modale », in, *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 83, n°60, 1985, pp. 585-604.

Patrick Charaudeau, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010.

Pottier Bernard, « Préalables pour une grammaire fondamentale du français. In : *L'Information Grammaticale*, N.6, 1890.

Roman Jakobson, *Fundamentals of Language*. Mouton, 1956

Searle, John R. *Sens et expression*. Paris : Editions de Minuit, 1982

Searle, John R., *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University Press, 1969.

Tomassone, R. *Pour enseigner la grammaire*. Paris : Hachette, 1996 : 135

Vion, Robert, *La Communication verbale : Analyse des interactions*. Paris : Hachette, 2001 : 218

Vion, Robert. *La Communication verbale : Analyse des interactions*. Paris : Armand Colin, 2006

ARTICLES ET OUVRAGES SPÉCIALISÉS

Antoine-Beauvard Zanga, « Les Modalités Enonciatives dans *Les Impatientes* de Djaili Amadou Amal », *Centre de Recherches et d'Études du Français de Scolarisation (Crefesco)*, Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun/

Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*. Ophrys, 1984.

BÜYÜKGÜZE Safinaz, « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur », in, *Synergie Turquie*, n°4, 2011, pp. 139-151.

Catherine Kerbrat- Orecchioni, *De la Subjectivité dans le langage*, Armand Colin, 1980 : 58

Catherine Kerbrat- Orecchioni, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980

Ducrot Oswald, « A quoi sert le concept de modalité ? », in, *Dittman.N. et Reich. A. (eds) Modality in Language Acquisition*, Berlin, de Gruyter, 1993, pp.111-129.

Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966 : 237

Gardinier, P. *Les impératifs et leur fonctionnement linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1989

Gosselin Laurent, « De l'opposition modus / dictum à la distinction entre modalités extrinsèque et modalités intrinsèques », in, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX-11, 2015, pp. 1-50.

Le Querler, Nicole, *Les modalisateurs*. Paris : Armand Colin, 1996 : 61

Le Querler, Nicole, *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996

Le Querler, « Les Modalités en Français », in, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, tome 82, fax.3, 2004, pp. 643-656.

Mercier, Alain, Leca, Maurice. *Modalités énonciatives et interaction verbale*. Paris : CNRS Editions, 1998

Olga Galatanu, *Les modalités en français : Système et discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2002

Olga Galatanu, *Modalité et argumentation : Perspectives discursives*. Presses Sorbonne Nouvelle, 2003 : 92

Oswald Ducrot, *Le Dire et le Dit*, Minuit, 1984

Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette, 1992

Patrick Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002

Picavez, Jean-Luc. *Modalités et Discours : Vers une Grammaire des Valeurs*. Paris : Champion, 2003 : 54

Searle, John R., *Les Actes de langage.*, Paris : Champion, 2003

Searle, John R., *A Taxonomy of Illocutionary Acts*. University of Minnesota Press, 1975

WEBOGRAPHIE

Adeline Simo Souop, *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 2021/1 (N° 18), PAGES 175 à 202, in, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociolinguistique-2021-1-page-175.htm>

Bauvarie Mounga, *Les procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne : le cas de Michel Strogoff*, Université Yaoundé I- DEA 2007, in <https://www.memoireonline.com-Inter-réseaux>,

Catherine Détrie, *Quand l'interpellation interpelle les linguistes : l'activité interpellative, un « objet de recherche à difficile à cerner ? »* HS-8, 2010, in, <https://doi.org/10.4000/corela/1671>
<https://books.openedition.org/pub/41917?lang=fr> chapitre VI. *L'expression de la modalité*, p. 147-172, Presses Universitaires de Bordeaux

<https://questionsdelangue.wordpress.com/2022/08/15/sur-linjonction-principes-generaux/>

Lefevre, Florence. Rossi-Gensane, Nathalie. (2018) *Les interrogatives indirectes en discours informel oral. Langue française*, N° 196. in <https://books.openedition.org/pub/41917>

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIERE PARTIE : DES PRÉCISIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES.....	9
CHAPITRE 1 : DE LA QUESTION DE MODALITÉ	10
1.1 QU'EST-CE QUE LA MODALITE ?	10
1.1.1. DE LA MODALITE LOGIQUE A LA MODALITE LINGUISTIQUE	10
1.1.2. LA MODALITE EN GRAMMAIRE.....	12
1.1.3. LA MODALITE EN LINGUISTIQUE.....	12
1.1.3.1. La distinction modus / dictum	13
1.1.3.2. Antoine CULIOLI (1984).....	14
1.1.3.3. Nicole Le Querler (1996)	15
1.1.3.4. Olga Galatanu (2002)	15
1.1.3.5. Joëlle Gardes Tamine et Marie-Antoinette Pelliza (1998)	16
1.2 DE LA MODALITE A LA MODALISATION.....	17
1.2.1. Subjectivité et Modalisation	18
1.2.2. Modalité et Modalisation.....	20
1.2.3. Modalisation et Double énonciation.....	21
1.2.4. Énonciation et Modalisation.....	22
CHAPITRE 2 : DU CORPUS AU CADRE THÉORIQUE ET METHODOLOGIQUE	26
2.1. DU CHOIX DES SUPPORTS D'ETUDE	26
2.2. DU STATUT ET CARACTERISTIQUES DES PERSONNAGES	28
2.2.1. Onomastique et généalogie des personnages.....	28
2.2.2. Ascendants et aïeux	31
2.3. PRESENTATION SYNOPTIQUE DES MODALITES ENONCIATIVES	32
2.3.1. La modalité allocutive	33
2.3.2. Les modalités élocutives.....	34
2.3.3. Les modalités délocutives	36

IV. DU CADRE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE	37
2.4.1. Méthodologie de l'étude.....	37
2.4.2. Cadre Théorique	39
DEUXIEME PARTIE : DES FORMES LINGUISTIQUES DU POSITIONNEMENT DES LOCUTEURS	42
CHAPITRE 3 : LES MOADALITES ALLOCUTIVES.....	43
3.1. L'INJONCTION.....	43
3.1.1. Morphosyntaxe de l'injonction.....	44
3.1.1.1. L'impératif.....	44
3.1.1.2. L'Usage du Subjonctif.....	44
3.1.1.3. La modalité injonctive associée.....	45
3.1.2. Une variante de l'injonction : l'interdiction	46
3.2. LA REQUETE	47
3.2.1. Les formulations directes de l'acte de langage de la requête	48
3.2.1.1. Les impératifs	48
3.2.1.2. Les performatifs et les performatifs adoucis	49
3.2.2. Les formulations indirects conventionnelles de la requête.....	50
3.2.2.1. Les requêtes orientées vers l'auditeur	50
3.2.2.2. Les requêtes orientées vers le locuteur	52
3.3. L'INTERPELLATION.....	53
3.3.1. Les types d'interpellation	53
3.3.1.1. Les interpellations directes	53
3.3.1.2. Les interpellations indirectes	54
3.3.1.3. Les interpellations implicites.....	55
3.3.2. Les fonctions de l'interpellation.....	56
3.3.2.1. Identification et appartenance.....	56
3.3.2.2. Mobilisation et action.....	57
3.3.2.3. Expressivité et Emotion.....	57
3.3.2.4. Affirmation de l'autorité.....	58
3.4. LA SUGGESTION.....	59
3.4.1. Les caractéristiques linguistiques de la suggestion	59
3.4.1.1. Les formes verbales et syntaxiques	59
3.4.1.2. L'intonation et les aspects prosodiques	60
3.4.1.3. Marqueurs de politesse	61

3.4.1.4.	Structures syntaxiques complexes	61
3.4.2.	Les fonctions de la suggestion.....	62
3.4.2.1.	Fonctions persuasives et influentes	62
3.4.2.2.	Fonctions relationnelles et sociales	63
3.5.	LE JUGEMENT	63
3.5.1.	Les caractéristiques linguistiques du jugement	64
3.5.1.1.	Les formes verbales et syntaxiques utilisées pour exprimer un jugement.....	64
3.5.1.2.	Les aspects prosodiques et intonatifs liés au jugement	65
3.5.2.	Les types du jugement	65
3.5.2.1.	Les jugements de valeur	65
3.5.2.2.	Les jugements d'appréciation.....	66
3.5.2.3.	Les jugements de réalité	66
3.6.	L'AUTORISATION.....	67
3.6.1.	Les caractéristiques linguistiques de l'autorisation	67
3.6.1.1.	Formes verbales et syntaxiques utilisées pour formuler une autorisation	68
3.6.1.1.1.	Les structures conditionnelles	68
3.6.1.1.2.	Les impératifs atténués	68
3.6.1.1.3.	Construction négative	69
3.6.1.1.4.	Les constructions syntaxiques	69
3.6.1.2.	L'intonation et d'autres aspects prosodiques liés à l'autorisation	69
3.6.2.	Les fonctions de l'autorisation	71
3.6.2.1.	La légitimation du discours et des actes	71
3.6.2.2.	La régulation des comportements.....	71
3.6.2.3.	L'établissement de la relation de pouvoir.....	71
3.6.2.4.	L'expression de la politesse et du respect	72
CHAPITRE 4 : LES MODALITÉS ÉLOCUTIVES		74
4.1.	L'OPINION.....	75
4.1.1.	Définition linguistique de l'opinion	75
4.1.2.	Morphosyntaxe de l'opinion.....	76
4.1.2.1.	Exploration des aspects morphologiques et syntaxiques liées à l'expression de l'opinion 76	
4.1.2.1.1.	Morphologie au service de l'opinion.....	76
4.1.2.1.1.1.	La syntaxe au service de l'opinion	83
4.1.2.1.2.1.	Structure de la phrase et de l'énoncé	83

4.1.2.1.2.2. Pronoms et formes possessives.....	84
4.2. LE REFUS.....	85
4.2.1. Le refus selon les acceptations des linguistes.....	86
4.2.2. Analyse linguistique du refus	86
4.2.2.1. Identification des marqueurs linguistiques spécifiques au refus	87
4.2.2.2. Relation entre le refus et d'autres actes de langage, comme l'acceptation ou la suggestion.....	89
4.2.2.2.1. Contrastes avec l'acceptation	90
4.2.2.2.2. Subtilités de la suggestion	90
4.3. L'OBLIGATION.....	91
4.3.1. La notion d'obligation selon les acceptations linguistiques	91
4.3.2. Les types d'obligation dans le discours.....	92
4.3.2.1. Obligation impérative.....	92
4.3.2.2. Le Devoir.....	94
4.3.2.3. La nécessité	95
4.4. LA PROMESSE	97
4.4.1. La promesse comme manifestation de l'engagement verbal.....	98
4.4.2. Analyse de la promesse dans nos corpus.....	99
TROISIEME PARTIE : DES FORMES SUBTILES A LA PRAGMATICITÉ DES MODALITÉS.....	104
CHAPITRE 5 : LES MODALITES DELOCUTIVES	105
5.1. L'ASSERTION	105
5.1.1. Caractéristiques de la modalité assertive.....	106
5.1.1.1 Expression claire et directe des opinions.....	106
5.1.1.2 Respect des droits et des opinions des autres	107
5.1.1.3 Affirmation de soi sans agressivité.....	108
5.1.2. Structure et Syntaxe de la modalité assertive	109
5.1.2.1. Analyse des constructions syntaxiques caractéristiques des phrases assertives ..	109
5.1.2.1.1 Types de phrases.....	109
5.1.2.1.2 Variations dans la syntaxe	111
5.1.2.2. Examen des éléments lexicaux spécifiques utilisés pour exprimer l'assertivité .	112
5.1.2.3. Interaction entre la structure de la phrase et l'assertivité	114
5.1.2.3.1 Influence de la structure sur la perception de l'assertivité	114
5.1.2.3.2. Effets des éléments lexicaux sur la construction de la phrase	115
5.1.3. La négation	116

5.1.3.1.	Analyse des structures syntaxiques	116
5.1.3.1.1.	Formes de Négation.....	116
5.1.3.1.2.	Emplacement de la négation dans la phrase assertive	117
5.1.3.2.	Effets de la négation sur la force assertive	118
5.1.3.2.1.	Renforcement ou atténuation des affirmations.....	118
5.1.3.2.2.	Impact sur la perception du locuteur	119
5.2.	LE DISCOURS RAPPORTE.....	120
5.2.1.	Compréhension et formes du discours rapporté	121
5.2.1.1.	Types de discours rapporté.....	121
5.2.1.1.1.	Le Discours Rapporté Direct	121
5.2.1.1.2.	Le Discours Rapporté Indirect.....	122
5.2.1.1.3.	Le Discours Rapporté Libre	124
5.2.1.2.	Les Fonctions du Discours Rapporté.....	125
5.2.1.2.1.	Rôle dans le Développement Narratif	125
5.2.1.2.2.	Impact sur la dynamique narrative	126
5.2.1.2.3.	Utilisation dans la création des dialogues authentiques	126
5.2.2.	Perspectives Linguistiques	127
5.2.2.1.	Transformations Syntaxiques	127
5.2.2.2.	Variations Lexicales	128
5.2.2.3.	Pragmatique du Discours.....	128
CHAPITRE 6 : PRAGMATICITE DES MODALITES ENONCIATIVES.....		130
6.1.	DEFENSE DES VALEURS PATRIOTIQUES	130
6.1.1.	Défense du territoire.....	131
6.1.1.1	Utilisation des modalités assertives.....	131
6.1.1.2	Images guerrières et discours de résistance	131
6.1.1.3	Répétition de termes patriotiques	132
6.1.2.	Intégrité / Refus de corruption.....	132
6.1.2.1.	Modalités déontiques : expression de refus de corruption.....	132
6.1.2.2.	Contraste avec les personnages corrompus	133
6.2.	Patriotisme / Héroïsme	133
6.2.1.	Utilisation de récits héroïques	134
6.2.2.	Appel au sacrifice.....	134
6.2.	DEFENSE DE LA LIBERTE	135
6.2.1.	L'indépendance nationale.....	135

6.2.1.1.	Mobilisation du peuple	135
6.2.1.2.	Revendication du droit à l'indépendance	136
6.2.1.3.	Volonté de souveraineté	136
6.2.2.	Liberté politique	137
6.2.2.1.	Appel à l'action	137
6.2.2.2.	Actes de résistance et de revendication	137
6.3.	SAUVEGARDE DE L'IDENTITE CULTURELLE	138
6.3.1.	Valorisation linguistique	138
6.3.2.	Histoire et mythologie	138
6.3.3.	Affirmation de l'identité culturelle.....	139
6.4.	DENONCIATION DE LA SEGRAGATION RACIALE	139
6.4.1.	Discours colonialiste	140
6.4.2.	Injustice social	140
6.4.3.	Représentation des violences coloniales et opposition à l'oppression	141
CONCLUSION GENERALE		143
BIBLIOGRAPHIE		147